

**Consultation sur place**

MEDIATHEQUE MUNICIPALE  
Jean-Pierre CHABROL  
BARJAC



014221 0029

**BARJAC 2013**



PER RMB

*Odeur du temps*

L'air de ce printemps précoce sent déjà la violette et l'amandier. Cette revue doit paraître en sortir de l'hiver, comme d'habitude depuis vingt cinq ans. Le temps d'un service où ma fierté a son compte comme beaucoup de Barjacois engagés dans le « en commun » d'un village éclairant, le temps de construire un bien vivre et une amitié sociale dans les liens et les partages, le temps qui reste face à tant d'injustices encore, qui ne sont rien d'autre qu'une peur de manquer qui prive nos frères, qu'un manque d'amour...

Enfant, j'accélérais les horloges pour devenir plus vite un grand ! Aujourd'hui, je déguste lentement le temps et les plaisirs qu'il me procure. L'enseignant sait que son travail ne porte un résultat évident que bien plus tard, lorsque les enfants grandis font leur chemin dans la vie. C'est ingrat un tel délai ! L'élu, lui, a plus vite, sa récompense.

Le travail est visible, concret, noté à chaque élection !

Et si l'important était dans ce qui ne se voit pas, pas tout de suite ? Dans l'enrichissement des cœurs et la libération des esprits ?

Au hasard des photos et des lignes de ce recueil d'un an de vie commune, je vous souhaite de retrouver vos moments de vie discrète, parfumée et belle.

Un bonheur de violette !



Maire de Barjac  
Conseiller Général du Gard

## Elections Municipales des 23 et 30 Mars prochains :


### Ce qui change :

- Vous allez élire 19 Conseillers Municipaux au lieu de 15 antérieurement au scrutin de liste bloquée. Cela signifie que vous ne pouvez plus ni ajouter, ni retirer de noms. Le panachage n'est plus autorisé, vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Si vous le faites, votre bulletin sera nul. La parité est rendue obligatoire.
- Vous élirez également vos représentants à la Communauté de communes de Cèze Cévennes, jusqu'à présent c'était les Conseils Municipaux qui désignaient leurs délégués, BARJAC possède 3 sièges sur 40.
- Il n'y aura qu'un bulletin de vote pour désigner les Conseillers Municipaux et les Conseillers communautaires, obligatoirement issus de la même liste. Ce bulletin comportera donc 2 listes de candidats que vous ne pouvez séparer.

La présentation d'une pièce d'identité est rendue OBLIGATOIRE dans toutes les communes.



## Finances - Accord Compte Administratif - Compte de Gestion

TRÉSOR PUBLIC		
		Mardi 11 Février 2014
Contrôle des Résultats et Ajustement		
ACCORD Compte Administratif /Compte de Gestion 2013		
TRES.SAINT-AMBROIX		60000 -BARJAC -
	Investissement	Fonctionnement
Dépenses émises	1 005 730,06 €	1 653 225,74 €
Dépenses annulées	21 222,42 €	28 156,82 €
Dépenses Nettes	984 507,64 €	1 625 068,92 €
Recettes émises	847 377,27 €	2 580 973,29 €
Recettes annulées	12 675,78 €	196 898,18 €
Recettes Nettes	834 701,49 €	2 384 075,11 €
Résultat de l'exercice	-149 806,15 €	759 006,19 €
Résultat Reporté	-313 462,86 €	1 727 296,38 €
Affectation du Résultat	XXXXXXXXXXXXXXXX	313 462,86 €
Résultat de Clôture	(1) -463 269,01 €	(2) 2 172 839,71 €
	Total (3) = (1) + (2)	1 709 570,70 €

(1) = Besoin de financement actuel (à comparer avec la capacité de financement après intégration des restes à réaliser)  
 (2) = Capacité de Financement (à affecter en N+1)  
 (3) = Fonds de Roulement = Excédent global de clôture



## Ainsi donc, nous voilà labellisés !

C'est près de 30 ans de travaux qui trouvent là leur validation, travaux pour notre bonheur et celui des touristes. Ce sont des places, des rues, des fontaines, des plantations, des aménagements coûteux, souvent dérangeants mais appréciés par ceux qui sont ici et ceux qui viennent nous visiter. C'est un outil économique majeur pour le tourisme, le commerce. Toutefois, un Village de Caractère tel que le nôtre est constitué d'un patrimoine historique, de paysans, de vie permanente, de gastronomie, de logements sociaux, d'environnement, d'emplois diversifiés et de culture. Pour que la réussite soit garantie, il faut que chacun y mette du sien.

Vu de loin, Barjac, c'est un château, deux clochers, l'un pour Dieu, l'autre pour le temps, avec des maisons aux pieds qui affrontent hiératiques, les marées vertes des tilleuls et des platanes, levées d'une campagne encore belle et cousue main. Toute une histoire de privilèges abolis, de libertés prises, de rudes travaux. Un bourg vers lequel viennent volontiers les gens de l'archipel des villages voisins, posé comme une vigie claire sur la plaine d'Alès et les Serres de Cruzières.

A l'intérieur, on a fait de son mieux pour que les humains vivent, visitent, voient, vaquent, vendent, restent ou partent.

Ce n'est pas qu'un musée, ce n'est pas qu'un parking, ce n'est pas qu'une prétention charmeuse. Ici, on ne se dit pas parmi « les plus beaux » : on ménage, on harmonise et on se défend des « frackings » de toutes sortes au nom de la beauté donnée, au nom de l'héritage, au nom des promesses de demain.

Avec des bûches bien rangées devant la porte pour voir venir l'hiver, un parasol malheureux, des fontaines qui chantent en Provençal, un donjon du XII<sup>ème</sup> siècle, des pigeons mal élevés, des boulistes olympiques, des ruelles entablées, des bagnoles impertinentes, des chats, des chats, des chats...

La Cité Renaissance et renaissante, dite désormais « de caractère » brode la vie, bio, comme disent les Grecs.

**Qu'est ce que le label « Village de Caractère » :** Ce label est une initiative du Conseil général du GARD soutenue par la Région Languedoc-Roussillon, portée par le Comité Départemental du Tourisme du GARD avec le concours du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement. Sélectionnés pour leur identité patrimoniale et paysagère et leur capacité à offrir un accueil touristique qualitatif, BARJAC, LUSSAN et VEZENOBRES ont été les trois premiers villages labellisés. Cela témoigne des efforts engagés à long terme. Ce label est exigeant, il vise à conforter l'image touristique d'un bassin de vie et à consolider l'activité économique. Fin septembre, s'est tenu le congrès fondateur de la Confédération Villages et Cités de caractère avec l'Arèche, la Franche-Comté, les Alpes de Haute-Provence et bien entendu le GARD. Les fondements et les axes de travail pour les années à venir d'un label riches de promesses ont été définis.



# TRAVAUX

## Une signalétique patrimoniale

Installée dans le village sur l'ensemble du parcours « circuit de découverte » elle renseigne sur l'histoire de la cité et des principaux bâtiments remarquables. Une plaquette et une visite guidée sont à la disposition des visiteurs à l'office de tourisme. Une visite virtuelle en est en cours d'élaboration et sera bientôt disponible sur [on-visite.com/villages-du-gard-en-360](http://on-visite.com/villages-du-gard-en-360).



## Des travaux qui continuent

Après avoir aménagé la Placette Avenue Chaillot à l'automne, c'est au tour de la Rue du Poux Long, du porche d'accès à la Grand Rue et de la Place Louis Gabriel ETIENNE de subir une rénovation tant du dessous que du dessus (réseaux eau et assainissement renforcés) avec pavage en surface et éclairage public. L'entreprise PELLET suivie du bureau d'études AMEVIA ont en charge cette restauration pour un coût de 183.500 € HT avec 40.000 € de la Région et 39.000 € de l'Etat (OTER).



## La nouvelle gendarmerie

Livrée dans les délais au printemps, elle offre aujourd'hui un meilleur cadre de vie et d'accueil à ce service public. Inaugurée en automne, l'architecture et le confort des 4 villas individuelles et de la caserne sont remarquables : chauffe-eau solaires, poêles à bois GODIN, plantations en arbres fruitiers et oliviers



« Cette gendarmerie va à contresens du désengagement de l'Etat et de la Nation dans le monde rural..

Elle va à contresens du lobby sécuritaire privé qui enfile démesurément. C'est un chiffre d'affaires de 10 millions en France, une approche très intéressée des délits, voire même la fabrication des ennemis sociaux, pour faire des choux gras.

Pour nous, l'affermage de la sécurité des citoyens, sa réalisation par des milices communales ne sont pas des solutions, mais des problèmes. Les missions sont complexes, demandent indépendance et rigueur. La diminution de la présence humaine par l'illusion technicienne n'est pas efficace. L'important c'est l'humain et le travail avec les élus, les gens.

*Bien sûr, on peut regretter la culture du chiffre qui masque l'élucidation des affaires. Prenons l'exemple « d'une prostituée, sans papiers, fumant du cannabis », son cas représente à lui seul 3 délits en une affaire ! Comptez-vous une affaire résolue ou trois ?*

*Aujourd'hui, la délinquance n'est plus celle de la survie du type « Jean Valjean », mais bien souvent issue d'un défaut d'éducation et de scolarité avec les tentations de la société de consommation, une délinquance qui crée un climat propice aux populistes. Sans oublier aussi qu'il y a dans les 500 plus grosses fortunes du monde, certainement plus de délinquants que dans les 25 000 Roms en France contre lesquels on nous excite ! Mais ce sont des malfaiteurs invisibles aux dégâts massifs qui paradoxalement nous irritent moins ! Les atteintes au bien public, ce n'est pas que la détérioration de l'abribus et du barnum, c'est la fraude fiscale, les infractions au code de la route ou au code du travail.*

*Ce bel outil, la gendarmerie, ne sera valable qu'avec des hommes et des femmes formés, complets, dévoués et liés aux autres citoyens. »*

*Extrait du Discours d'Edouard CHAULET Maire Conseiller Général de BARIAC pour l'inauguration du 12 octobre 2013*



## VOIRIE : Un programme important

De goudronnage cette année encore pour 105.000 € HT sur La rue du Général de Gaulle, chemins de Grézan, du Mas du Bac, du Mas Privat, du Mas Lozard, du Gourdon, du Cornier et Quartier Chazotte.

De rénovation de chemins ruraux au Rieu, Cabanevieille, Ribauts et du Roméjac à Grézan.

Un enrochement des berges de la station d'épuration



## TRAVAUX de SECURITE :

C'est désormais un trottoir qui vous amène en totale sécurité du « Four à Chaux » au long du lotissement le Richelieu jusqu'au centre ancien aménagé avec une passerelle et des plantations de laestromias et des rosiers pour un coût de 46.598 € TTC.



## Extension Zone d'Activités Planlong :

Elle s'étend sur 14.500 m<sup>2</sup>

Les dépenses se sont élevées à 472.837 €. Des subventions ont été obtenues : la région pour 22.078 € et le Conseil Général 20.000 €

Le prix de vente du terrain est fixé par le Conseil à 35 € HT le m<sup>2</sup>. Le 1<sup>er</sup> acte (signé le 10 février 2014) concerne l'achat de 3500 m<sup>2</sup> par le Conseil Général pour la construction du nouveau centre d'accueil des Routes.



**En projet :** une mission d'aménagement et de vigilance paysagère sera demandée à un homme de l'art.



**Sonorisation du village :** une nouvelle installation de sonorisation a été mise en place par l'entreprise ELECTRONIC Service d'Alès pour un coût de 12.788 € TTC.

Son fonctionnement acoustique et réglages sont réalisés dans les locaux de l'Office du tourisme. Un micro fixe et deux micros sans fil, d'une portée de 150 mètres, permettent la sonorisation des différentes manifestations du village, telles que : Cérémonies du monument aux morts, brocantes, etc.

La diffusion du son est répartie en trois zones dans le village : Zone Lisette, zone monument aux morts, le haut du village Esplanade.

**Château :** Modernisation et restauration de la sonorisation du château (salle des fêtes), changement des enceintes, des deux micros sans fil ainsi que de la platine CD

Christian DEBARD

## GESTION FORESTIERE - BILAN 2013



Nous pouvons dire d'ores et déjà que 2013 a été une année importante concernant l'orientation et le devenir de notre forêt.

En effet, une des principales réalisations consistait à effectuer le

dépressage d'une plantation de cèdres de l'ATLAS sur 5 hectares datant de 1986 (parcelle 27b) pour un montant de 16 600€ HT. Cette opération se traduit par l'abattage de sujets disgracieux ou voués à l'étouffement, par une mise à distance des cèdres, par un élagage à 2 mètres des tiges conservées et pour certains d'entre eux, que nous avons désignés « ARBRES D'AVENIR », un élagage à 4 mètres de hauteur qui leur permettra de s'épanouir majestueusement.

D'ici quelques temps, lorsque la nature aura fait son travail, faisant disparaître ces morceaux de bois déchiquetés, il sera agréable de se promener ou de slalomer à travers cette plantation.

Pour accélérer ce nettoyage naturel, je vous informe que le bois abattu peut être récupéré. Contrairement aux idées reçues, le cèdre est un bois de chauffage, à condition qu'il ait au minimum 2 ans de séchage. Il y a actuellement des tiges de 5 à 6 mètres de longueur qui jonchent le sol et qui n'ont pas été débitées.

Elles peuvent servir de poutrelles ou bien délimiter un jeu de boules ou autre chose...



## GESTION FORESTIERE

### Autres réalisations importantes en 2013 :

La fréquentation du local des cèdres et de notre parcours de santé, toujours grandissant, a conforté notre souhait d'améliorer ces espaces ludiques :

Des travaux d'entretien de débroussaillage autour du local ont été effectués. Un broyage minutieux de broussailles et de mauvaises herbes a permis de mettre en évidence de beaux arbustes à fruits et donner plus de clarté au site. L'espace s'est agrandi considérablement.

L'attrait du parcours de santé, à en juger par le large public qui l'emprunte, ne nous laisse pas indifférents. C'est pour cela que nous avons décidé de l'étoffer.

En effet, 3 agrès supplémentaires ont été judicieusement installés. Il y en a 10 au total. Leur implantation, à intervalle régulier, rehausse le caractère sportif de ce parcours.

Une bande débroussaillée de part et d'autre du tracé rend ces nouveaux dispositifs incontournables. Le niveau de difficulté n'étant pas trop élevé, il peut être parcouru par toute la famille ou entre amis et pourquoi pas y organiser de petites compétitions chronométrées. Il mesure 2 km de long.

Coût de ces aménagements : 9.997€ HT.

Le montant de ces opérations combinées pour l'année 2013 s'élève à 26.660€ HT.

C'est dire l'écoute et la confiance qui me sont accordées par Monsieur le Maire et le Conseil Municipal. Je les en remercie vivement.

Cela traduit une adhésion parfaite à la gestion de ce patrimoine chargé d'histoire. Cet effort budgétaire démontre notre exigence responsable pour l'évolution de la forêt communale barjacoise.

### Autres travaux

Dans le cadre de la mise en sécurité et de l'accessibilité des moyens fixes édiés pour la lutte contre les incendies, un important chantier de débroussaillage et d'élagage a été effectué sur la piste DFCI K7 jusqu'à la citerne verte de 60 000 litres située dans nos bois près de l'Aven de « La Forestière ».

C'est sous la responsabilité de notre agent ONF, M. Raphael RAYMOND, que l'équipe d'Auxiliaires Pour la Forêt Méditerranéenne (A.P.F.M.) a œuvré remarquablement. Travail gratuit pour la commune mais à la charge de l'état. Du bon boulot pour lequel d'importants moyens humains et matériels ont été déployés.

Ce chantier, une fois terminé, a mis en valeur des surfaces défrichées sur lesquelles, en collaboration avec les chasseurs bénévoles, un ensemencement de luzerne et sainfoin sera effectué. La faune sauvage appréciera certainement d'autant que des points d'eau se trouvent à proximité.

### Forêt Communale de Barjac

Présentation de la forêt :

- La forêt communale a une superficie de 808.59 ha.
- un groupe feuillu de 720 ha,
- un groupe résineux de 60 ha.

Le groupe feuillu de 720 ha, se compose de :

- peuplement de taillis de chêne vert pour 80%,
- peuplement de taillis mixte de chêne Pubescent (blanc) et feuillus divers pour 20%.

Le groupe résineux de 60 ha se compose de :

- jeunes plantations FFN de 1986 de Cèdres de l'Atlas (environ 6 ha),
- jeunes plantations FFN de 1986 de Pin noir d'Autriche (environ 52 ha),
- jeunes plantations FFN de 1986 de sapin de Céphalonie (îlots de 0.2 à 0.5 ha pour un total d'environ 2 ha.)

Une carrière de concassé de calcaire en activité pour environ 23 ha.

Les milieux ouverts (ancienne carrière, bord de piste, clairières) représentent environ 5 ha.

## TRAVAUX EN ATTENTE

Avant de terminer, je voudrai faire un petit rappel sur la perte de compétence, au profit de la Communauté de Communes « CEZE CEVENNES », concernant les structures et pistes DFCI. Ces dernières sont au nombre de 10 (K2, K3, K4, K5, K6, K7, K8, K9, K10, K11). Elles sillonnent notre forêt sur environ 25 km. En 2009, le projet de réfection de la piste DFCI K3 (1 km de long) que nous avions ficelé, prêt à se concrétiser, n'est toujours pas réalisé. Tout le travail administratif fait par notre secrétariat municipal pour le montage du dossier et sa finalisation s'est trouvé anéanti et stoppé par une instance qui s'autoproclame compétente et souveraine. Mais il me semble qu'une compétence s'acquiert, se mérite, et ne s'obtient certainement pas par décision collégiale au sein d'un comité restreint. C'est la loi ! Ce cercle très fermé se réfugie derrière ces trois mots en espérant croquer une part du gâteau. Les tripes se nouent, l'amertume est vive et dans tout ça le mille-feuilles conserve toutes ses feuilles, politiquement parlant. Donc un mandat n'aura pas suffi pour mettre aux normes ce kilomètre de piste. Si on fait la multiplication de ces années écoulées et perdues par le nombre de kilomètres à entretenir, je vous laisse imaginer le résultat de cette nouvelle gestion. Les usagers que nous sommes doivent s'impliquer d'avantage dans les conseils, les commissions pour inverser cette tendance qui consiste à nous éloigner de ce pouvoir décisionnaire. Je souhaite que tout citoyen se rapproche de l'élu local.

Dans ce micmac, son pouvoir est mince s'il se retrouve seul. L'intérêt général doit toujours primer sur l'intérêt personnel. Que notre volonté soit faite !... sur la terre



## Le service assainissement

### LE SERVICE ASSAINISSEMENT :

Le traïter en petit ne pas donner trop d'importance. Les dépenses de fonctionnement en 2013 se sont élevées à 127.035 € pour 130.161 € en recettes.

Le remboursement de la dette baisse, passant de 29.633 € à 18.151 € et correspondant au dernier emprunt effectué en 2007 de 200.000 € pour financer les travaux dans les hameaux de Bonnaure et Chabriac.

Les employés en charge de la station d'épuration (2 agents) y ont consacré 740 H (913 H en 2012 - 655h en 2011 - 535 h en 2010).

Les 2 petits assainissements collectifs (Bonnaure et Chabriac) fonctionnant bien avec un suivi hebdomadaire.

Les interventions sur le réseau et sur la station se sont élevées à 20.337 €.

Le prix de la redevance assainissement a commencé à baisser en 2010 pour rester stable en 2013.

**Droit de raccordement au réseau :** La demande est à effectuer en Mairie par écrit.

La réglementation précise que le tarif peut correspondre :

Prix	Année 2009	Année 2010	Année 2012 & 2013
Partie fixe	25,50 €	25,50	20
De 1 à 50 m <sup>3</sup>	0,25	0,20	0,20
Au delà des 50 m <sup>3</sup>	0,65	0,50	0,50
Redevance agence de l'eau*	0,13	0,13	0,15
Total de la taxe	61.771 € pour 70.273 m <sup>3</sup>	54.722 pour 70.968 m <sup>3</sup>	57.819 pour 79.594 m <sup>3</sup>
Produit pour la Commune	32.508 €	45.496 €	45.880 €

*Ainsi en prenant comme base 120 m<sup>3</sup> (c'est la référence), la facture pour l'abonné Barjacois a baissé de 4 % !*

Prix	Année 2009	Année 2010	Année 2012
Partie fixe	25,50	25,50	20
De 1 à 50 m <sup>3</sup>	12,50	10,00	10
Au delà des 50 m <sup>3</sup>	45,50	35,00	35
Redevance agence de l'eau	15,6	15,6	18
Montant de la facture	99,10	86,10	83

\* Redevance agence de l'eau : depuis le 01 janvier 2006, la loi a imposé aux communes de percevoir une nouvelle redevance sur la facture assainissement intitulée : « redevance pour modernisation des réseaux de collecte d'eaux usées ». D'un montant de 0,15 €, elle représente 11.970 € et est intégralement reversée par la Commune à l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse. La Commune encaisse donc 11.970 € auprès des usagers et 11.970 € pour le compte de l'Agence.

à 80 % du coût d'un assainissement individuel autonome, auquel peuvent se rajouter les frais de branchement au réseau. Ce droit de raccordement s'élève à 2.000 € depuis le 21.09. 2006 d'où on sait aujourd'hui que le coût d'un assainissement autonome varie de 5.000 à 8.000 € !).

### LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF S.P.A.N.C

Depuis son intégration dans la communauté des communes de Cèze-Cévennes, la Commune de Barjac est assujettie au SPANC du Pays des Cévennes.

Dorénavant toutes les habitations non raccordées au réseau public d'assainissement et possédant une installation individuelle d'assainissement non collectif sont concernées par le SPANC, ainsi que toute personne désirant construire une maison dans une zone non desservie par le réseau d'assainissement collectif.

### Les missions du SPANC :

Contrôle des installations neuves ou réhabilitées ;  
L'acquéreur d'un terrain et veut y construire une

habitation, ou le propriétaire qui envisage de réhabiliter son installation d'assainissement non collectif, doit retirer en mairie un dossier sanitaire. Le dossier complet et accompagné d'un chèque de 150 €, à l'ordre du Trésor Public, sera déposé en mairie, puis transmis par la mairie au SPANC pour instruction. Une étude de sol devant être réalisée par un cabinet d'études spécialisé, sera demandée au propriétaire de la parcelle concernée pour l'instruction d'un dossier.

### ATTENTION !

Les travaux de construction ou de réhabilitation d'une installation ne peuvent débiter sans un avis favorable du SPANC.

### Contrôle de bon fonctionnement et d'entretien qui a pour objet :

- vérifier l'existence et l'implantation d'un dispositif d'assainissement,
- recueillir ou réaliser une description de l'installation,
- repérer les défauts liés à la conception ou à l'usure des différents ouvrages de la filière d'assainissement non collectif,
- contrôler le fonctionnement des ouvrages vis-à-vis de la salubrité publique, de la pollution des eaux superficielles ou souterraines, des inconvénients de voisinage (odeur notamment), et que les opérations d'entretien sont régulièrement effectuées pour garantir un bon fonctionnement de l'installation.

Une redevance de 15 € par an a été instaurée pour ce contrôle, elle sera perçue sur la facture d'eau.

### Pour contacter le service SPANC Pays Cévennes

Téléphone : 04 66 78 99 64

Fax : 04 66 78 99 67

E-mail secrétariat : marie.vestit@alesogge.fr

Adresse : Hôtel de Communauté,

1642 Chemin de Trépeaux, 30100 ALÈS

## POPULATION 2013 : 1.609

### Permis de construire 2013 :

Maison individuelle	08	Déclaration préalable	
Extension bureaux	01	de division parcellaire	12
Garage	05	Certificat Urbanisme	44
Modification Façade	07	Panneaux Photovoltaïques	04
Toiture	09	Hangar	02
Piscine	08	Clôture	01
Aménagement		Aménagement hôtel	01
et création logement	09	Aménagement restaurant	05
Abri de Jardin II	02		

### RAPPEL :

Tout changement de destination d'un local, toute modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment, sont soumis à permis de construire ou à déclaration de travaux.

2) Toute occupation du domaine public doit faire l'objet d'une autorisation de voirie, laquelle ne peut pas être délivrée si les travaux n'ont pas de permis. Pour la rénovation de façades l'aide est de 5€/m<sup>2</sup> et 9 € si le demandeur est non-imposable. L'aide est plafonnée pour une superficie maximale de 134 m<sup>2</sup>



En 2013, 03 dossiers ont été aidés par la Mairie : Mme AUDU Yolande, M. SONZOGNI Bruno et M. SONZOGNI Serge ; pour un très bel ensemble Rte de Bagnols.

Au total : 233 m<sup>2</sup> de façades avec une participation municipale de 1.465 €

Les Bâtiments de France préconisent des enduits au mortier de chaux non tamisés, poreux sur les moellons laissant apparentes les pierres de taille, sinon des joints beurrés, affleurants, ton pierre.

## URBANISME :

### Lancement de la procédure de révision du PLU

Le PLU a été approuvé en 2005 après 4 ans de procédure, depuis il a été très peu modifié : 2 modifications simplifiées.

De nombreuses difficultés d'applications sont apparues au fil des ans et plus récemment :

- zones d'affaissement minier,
- développement des activités existantes en zone naturelle et agricole.
- Problème d'aménagement des mas existants
- Règlement souvent trop contraignant : matériaux, implantations des constructions...
- Nouvelles possibilités offertes par le Grenelle de l'Environnement notamment en matière d'éco-constructions.

Les zones IIAU (à urbaniser) se sont peu à peu équipées et construites : chemin des chèvrefeuilles, chemin des garances, Fontmaliague, le Rieu. L'aménagement de la zone du Cornier est

prévu, pour celle de la Reboullasse une demande de lotissement est en cours.

Dans les zones urbaines : UA, UC et UB, il ne reste que très peu de terrains constructibles et souvent à un prix élevé.

Les zones IAU : Monchamps, la Granjasse, ne peuvent s'ouvrir à construction qu'après une modification du PLU.

Aujourd'hui, seule une révision du PLU est à même de répondre et de corriger le document de 9 ans d'âge, en sachant que cette révision prendra au moins 2 ans.

### Aménagement de la zone Mas des Maigres :

Le renforcement électrique est achevé, une demande d'extension du réseau électrique a été faite auprès d'ERDF, l'étude est en cours. Les travaux réalisés permettent déjà le développement de la construction dans la partie de la zone renforcée, 1 permis de construire a été délivré.

## RÉALISATIONS DES SERVICES TECHNIQUES :

### Château :

- Peinture de protection pour les portes et fenêtres bois
  - Dépose wc salle du 3<sup>ème</sup> âge
- Installation lave-vaisselle salle 3<sup>ème</sup> âge

### Village :

- Jointoiement mur avenue Chaillot
- Pose nouvelle clôture Jardin d'enfants



- Peinture barrière avenue Jean Tassy
- Pose de poubelles : place de l'esplanade, Charles Guynet, avenue Jean Tassy
- Pose plots en bois : place de l'église
- Installation rince-bouche fontaine de la Calade
- Restauration et ré-installation de la Croix sur le chemin des rois.

### Plantations :

- Hortensias : porte de la Calade
- Rosiers : rue basse, avenue des Mineurs,
- Lagestromias : avenue des mineurs
- Lavandes – buis – glycine – rosiers : placette avenue Chaillot
- Figuiers – prunier – cognassier : HLM les Mûriers





## LE PERSONNEL :

L'effectif de nos fonctionnaires communaux est stable et constant. Il est difficile d'envisager de nouveaux recrutements, dans un contexte de réductions de crédits, de transferts de compétences, non définis et donc en corollaire de personnel, d'allongements de la durée du travail (que nous subissons et qui nous est imposée).

**La moyenne générale du personnel est de 46 ans**  
 Service enfance et scolaire : 45 ans  
 Service administratif tourisme et culture : 46 ans  
 Service cuisine et entretien des bâtiments : 47 ans  
 Service voirie : 47 ans

**En 2013/2014, nous accueillons pour une durée déterminée, 3 personnes en contrats aidés par l'Etat, c'est un coup de pouce**

**à l'insertion, souvent une aide mais qui reste ponctuelle, une première expérience de travail en équipe.**

A la voirie : Nicolas COULOMB, Christian BORIE et Martial MOYSON.

Les contrats dits « Contrat Unique d'Insertion » d'Alexandre BLANC, Mohammed MRAH, Cédric SCARAMUS et Daniel AMBLARD ont pris fin respectivement en 2013.

**Nous avons recruté également du personnel saisonnier :**  
 au Centre de Loisirs : Manon BORIE, Clara COUDERC, Justine GEROME, Maud THEVOT.

A la voirie : Aurélien RAVARD

A l'Office de Tourisme : Mario LEDIEU

## Les achats

**A l'école publique :**

Equipement complet en informatique d'une classe avec 12 ordinateurs portables, 2 imprimantes et 2 projecteurs infocus pour 13.682 €

Une sculpture « LA SOURCE » exposée dans la cour de l'Ecole Publique de Jens BOETTCHER : 2000 €

**A la cuisine :** 1 lave-vaisselle : 3599 €

**Au tennis :** deux chaises d'arbitre dont une prise en charge par le club

**Au secrétariat :** un photocopieur pour 5322 €

**A la bibliothèque :** ordinateur et imprimante pour 1522 €

**Au château :** 1 four installé à la tisanerie pour 2613 € - 2 chariots de rangements de tables pour 722 €

2 chapiteaux d'extérieur pour 2625 € TTC et 14 Corbeilles pour le centre ancien pour 1834 €

1 débroussailluse à la voirie pour 845€

**Un rappel : on peut toujours vous prêter l'un des 2 vélos électriques qui servent de véhicule de fonction. Adressez vous au secrétariat pour les essayer.**

## Intercommunalité

Nous y voilà depuis 1 an, avec 3 délégués sur une quarantaine et Cyril GILLES, vice président aux finances. Le territoire est immense et la pauvreté de chaque commune mise en commun ne fait pas la richesse. Il est très varié, entre Bonnevaux, Bessèges et Barjac ou Méjannes les habitudes de vie, les problèmes ne sont pas les mêmes. Les réunions nombreuses à Saint Ambroix éloignent les populations d'un contrôle citoyen. Plus que des petites places, nous nous employons à exiger des règles



de fonctionnement équitables et claires qui ménagent une multipolarité entre Bessèges, Saint Ambroix, Barjac, qui sauvent ce qu'il reste du service public et au public, et de souveraineté communale. A part une tombola commerciale à Noël, il ne s'est pas passé grand chose malgré de nombreuses réunions. Sinon 2 appels d'offres : l'un pour la crèche, qui a été contre nos vues, et l'autre pour la collecte des ordures ménagères. Nous trouvons que ce dernier est signé à la hussarde, à 3 mois de l'arrivée de nombreux élus qui devront s'en contenter pour 5 ans. Nous étions dans une régie publique efficace et pas chère. Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier une entreprise privée ramasse nos containers.

Certes, nous avons obtenu tous les vendredis matins, en alternance, une permanence du Relais Emploi et de la Mission Locale Jeune et 4000€ de subventions à divers associations culturelles.

Nous avons longuement planché sur un projet de territoire : 6 réunions en 6 mois où on nous a fait palabrer sur des orientations pour «améliorer les modalités physiques et virtuelles du territoire, pour communiquer et promouvoir efficacement le territoire, pour préserver l'environnement, pour soutenir le développement de l'économie locale» bref le «verbiage classique» des bureaux d'études, applicable en «copié-collé» à toute collectivité qu'elle soit d'ici, du

Nord, petite ou grande, de gauche, de droite... Mais il n'a jamais été question d'ordures ménagères. Pourtant l'enjeu est énorme, il porte sur 2,7 Millions d'Euros de budget, sur des choix politiques importants : régie ou entreprise privée pour la collecte, taxe ou redevance pour le financement du service. Mais là, il n'a pas été jugé opportun d'en discuter autant. Pourtant sur les 23 communes, nous nous plaçons en recettes fiscales juste après BESSEGES la plus grosse commune en population. «L'amertume est stérile, que l'échec soit notre professeur, que notre exigence d'ajouter des petites zones libres et proches, des petits exemples courageux et joyeux, que nous continuions à nous sentir responsables de tout, que tout chantier et toute entreprise du bien commun s'ouvre à la transparence, à la démocratie !».

Oui nous voulons faire des choses ensembles pour les gens, avec eux. Mais quoi ? Des tombolas ?

## Collecte des ordures ménagères

Ainsi donc s'arrête au 31 décembre notre collecte par le SICOM (Syndicat de collecte des ordures ménagères Granzon et Claysse). Pourtant pendant 34 ans, les communes de BARJAC, de BESSAS, de St Sauveur de Cruzières, de St Paul le Jeune, de Malbosc, de Berrias et de Banne n'avaient pas ménagé leurs efforts de coopération volontaire pour offrir un service public de ramassage des ordures ménagères de qualité. Pourquoi donc mettre fin à un service public efficace, bien géré et répondant aux besoins des populations ? Parce que la réforme territoriale et le nouveau schéma territorial sont passés par là, brisant les anciennes collaborations, balayant un service public et obligeant de manière autoritaire à une nouvelle re-définition du service et éloignant terriblement Gard et Ardèche si proche de Barjac.

Mais qui a décidé de cela ? L'Etat et les Préfets du GARD et de l'Ardèche ont prononcé sans autre forme de procès la dissolution de ce syndicat, trop petit, soi-disant pas adapté en transférant la compétence ordures aux communautés de communes. Oui, d'accord mais dans le cas du SICOM, 2 communautés sont concernées, celle du Pays des Vans et celle dans laquelle BARJAC a été intégré : CEZE-CEVENNES. Le service aurait pu continuer sous l'égide de la communauté de communes des Vans et desservir BARJAC en service public avec le même personnel, devenant de facto inter-communal, que naguère. Mais nenni, là encore, il en

a été décidé autrement par notre communauté et l' élu en charge de ce secteur. Mais qui va ramasser nos poubelles ? C'est une entreprise privée et oui changement de structure, choix politiques différents. Ce sera donc le groupement d'Entreprises SITA, SARL SONZOGNI Environnement et SARL JOLIVERT qui a été choisi en fin d'année 2013 par la Communauté de Communes CEZE-CEVENNES pour 5 ans ! A la veille du renouvellement complet des élus communaux et inter-communaux, on peut s'interroger sur une décision prise 3 mois avant la fin d'une investiture pour un « mariage » de 5 années ! Nous n'avons pas voulu cela, ce qui n'est pas une raison de ne pas souhaiter « bon travail » à l'Entreprise SONZOGNI et de ne pas dire un grand merci à toute l'équipe du SICOM et à la communauté de communes des Vans. La collecte sélective (bacs jaunes) quant à elle (allez savoir pourquoi) n'a pas été déstructurée par la Communauté, c'est donc le SICTOBA qui continue à l'assurer avec l'entreprise PLANCHER.

### Le compostage, ça marche !



Vous n'êtes pas encore équipés ! Vous pouvez retirer un pack compostage au bureau du SICTOBA - Quartier La Gare - tel : 04.75.39.06.99, tous les lundis de 9h à 12h et de 14h à 17h. Le pack compostage, au tarif de 18€50, comprend 1 composteur de 420 litres, 1 boisseau de 10 litres et un guide du compostage

Cette année le Syndicat AEP a réalisé 465 274 euros TTC de travaux d'extension, de renouvellement et de renforcement dont 147 646 euros TTC sur la commune de Barjac. 3 924 abonnés ont consommé 465 167 m<sup>3</sup> d'eau en 2013 sur le territoire du Syndicat IAEP dont 122 703 m<sup>3</sup> consommés sur la commune de Barjac par 1 040 abonnés.

Le prix de l'eau n'a pas augmenté depuis des années pour la part du syndicat AEP, la part SDEI quant à elle augmente chaque année selon une formule d'indexation liée à plusieurs Indices produits par l'INSEE.

### Alimentation en eau potable des villages de Koussoukoingou et Tchapéta, Commune de Boukombé au Bénin

#### L'eau coule à Boukombé !!!

Inauguration d'une borne fontaine et baptême de l'eau pour Edouard Chaulet



Une des bornes fontaine où les femmes remplissent leurs bassines



Cette année le SIAEP a vu l'aboutissement d'un beau projet : l'alimentation en eau potable dans les villages de Koussoukoingou et Tchapéta sur la commune de Boukombé au Bénin.

Une station de pompage sur le forage de Tchapéta et la construction d'un réservoir de 40 m<sup>3</sup> à Koussoukoingou ont permis l'alimentation en eau potable de 13 bornes fontaines par un réseau de 4,5 km de canalisations fonctionnant en refoulement-distribution.

Elus Béninois, Elus du SIAEP et Associations partenaires devant le réservoir, le jour de la mise en service du réseau



Début décembre, Edouard Chaulet Maire de Barjac, Sylvie Cheyrezy 1<sup>er</sup> adjoint de Bessas et Gérard Blancher 1<sup>er</sup> adjoint de Montclus, délégués du SIAEP, se sont rendus sur place, à leur frais pour la réception des travaux. Virginie Rouveyrol, secrétaire du SIAEP et Cathy Ville-Chaulet, épouse de Mr Chaulet, ainsi que Pascale Lerverend les accompagnaient. Cette joyeuse délégation a pu effectuer la visite des ouvrages terminés et assister à la cérémonie de mise en service du réseau. Une belle fête les attendait : danses et chants traditionnels, rencontre et échange avec la population, les élus locaux et tous les partenaires du projet. La réception s'est terminée autour d'un repas typique « poulet riz sauce gombo » accompagné de la boisson locale « le tchouk » ...

...

## Alimentation en eau potable des villages de Koussoukoingou et Tchapéta, Commune de Boukombé au Bénin

Intervention des différents partenaires sur l'AEV



Maintenant que les travaux sont terminés, il ne faut pas oublier la seconde partie du projet tout aussi importante et essentielle pour sa pérennité : le volet accompagnement pour une gestion équitable et durable de l'eau potable.

Une association béninoise s'est vu confier cette mission d'accompagnement pendant six mois, après avoir appuyé la population pour la mise en place d'un comité de gestion de l'adduction d'eau potable, elle va former et sensibiliser la population à l'eau, l'hygiène et à l'entretien du réseau.

Le comité de gestion est un groupe de personnes élu par la communauté, il est responsable de la gestion directe du système (nettoyage, maintenance, réparations de base, fonctionnement...) et de la collecte des contributions des usagers afin de permettre le

fonctionnement et la maintenance. Il est composé d'un président, d'une secrétaire, d'un trésorier, d'un responsable d'exploitation et d'une chargée de communication. Il possède également un personnel technique, 2 maintenanciers, un technicien et 13 fontainières chacune responsable d'une borne fontaine.

Ce beau projet, porté par le SIAEP, l'AEREB, la Commune de Boukombé et Aquassistance a pu se faire grâce à la collaboration de très nombreux intervenants tant au Bénin qu'en France. Il permet d'alimenter en eau potable deux villages de 2000 habitants. Le coût total du projet est de 242 500 euros TTC financé par plusieurs bailleurs de fonds dont l'Agence de l'eau 121 500 euros, le Conseil Général du Gard 11 200 euros, le Siaep 16 000 euros, la commune de Boukombé 31 300 euros, l'AEREB 9 000 euros, St Gobain 2 000 euros, SAS Pellet 1 000 euros, Eurocopter 5 000 euros et Aquassistance.

*Les fontainières et le personnel technique du comité de gestion*



## SYNDICAT MIXTE AB CÈZE



En 2013, le Syndicat Mixte ABCèze a validé plusieurs étapes importantes dans l'avancement

d'une gestion concertée de la ressource sur le bassin versant.

Tout d'abord c'était l'année du bilan mi-parcours pour le Contrat de Rivière (programmation regroupant toutes les actions des différents acteurs de l'eau sur le bassin de la Cèze), établi pour la période 2011-15. Ce bilan a été validé, les partenaires soulignant la bonne avancée des actions en faveur de la gestion des milieux aquatiques sur le bassin de la Cèze. En particulier, le Syndicat Mixte ABCèze a lancé une étude sur l'impact des anciennes activités minières sur le bassin de la Cèze. Les résultats sont attendus en fin d'année 2014.

L'étude devant servir de base à une gestion

concertée de la ressource au niveau quantitatif a été quant à elle finalisée.

Enfin, en décembre, a été signé le PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) de la Cèze. Cette signature marque le lancement d'un programme de 2,4 M€ sur 3 ans (2014-2016) visant à réduire les conséquences dommageables des inondations.

Enfin, l'équipe verte du Syndicat est intervenue en fin d'année sur l'ensemble des cours d'eau de la commune de Barjac. Le but de ces interventions était de maintenir un bon écoulement de ces différents ruisseaux. Elles ont également permis de limiter la pollution diffuse par la collecte des déchets.

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre le Syndicat Mixte ABCèze

au 04 66 25 32 22

ou consultez le site Internet :

[www.abceze.fr](http://www.abceze.fr)



## ECOLE DE MUSIQUE SOL EN CÈZE



L'école de musique communautaire Sol en Cèze sur la commune de Barjac, propose aux Barjacois l'apprentissage musical de divers instruments ainsi que des cours de formation musicale adaptés à divers niveaux.

Un apprentissage instrumental à partir de 6 ans : Piano, guitare, violon, batterie et flûte traversière.

Un éveil musical : de 4 à 6 ans, tous les vendredis, à 16h45 l'ancienne mairie.

Les cours de solfège se déroulent tous les mercredis après-midi en cours collectifs.

Nous rappelons que l'école de musique peut assurer aussi des cours de trompette, tuba et de clarinette, pour cela, il suffit qu'un des élèves en fassent la demande, pour la prochaine rentrée.

Pour tous renseignements : Tél. 04 66 24 31 71 du mardi à vendredi l'après-midi de 15 h à 18h30 et le mercredi matin de 9h30 à 12h30.

mail : [ecoledemusiquesolenceze@orange.fr](mailto:ecoledemusiquesolenceze@orange.fr)  
[culture@ceze-cevennes.fr](mailto:culture@ceze-cevennes.fr)

## SAPEURS POMPIERS DE BARJAC



■ Chef de centre : Lieutenant Mario BOISSON  
 ■ Adjoint au chef de centre : Sergent-chef David MEJEAN  
 L'année 2013 fut marquée par le départ en retraite du Lieutenant Philippe MARTIN, après avoir passé neuf ans à la tête du centre d'incendie et de secours, nous lui souhaitons une bonne continuation.  
 La trentaine de sapeurs-pompiers que nous comptons a assuré plus de 600 interventions, sur un secteur qui s'étend de Rivières à Coudargues, en passant par Saint-Sauveur de Cruzières et Bessas.

Lors de la traditionnelle Sainte Barbe, ont été mis à l'honneur :

■ Lieutenant Philippe MARTIN : Médaille de vermeil de la Fédération Nationale des Sapeurs-pompiers.

■ Adjudant-chef Gilles BAUBET : Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers.

■ Le Sergent Dany BOVINZO reçoit l'appellation de Sergent-Chef.

■ Les Caporaux-chef Jean-Pierre LAUZE, Frédéric GRENOUILLE, Guillaume NADAL, Marc CHAINET, Guillaume NURIT et Ludovic CAUMETTE sont promus au grade de Sergent.

■ Les sapeurs RAOUX Maximilien et COLOMBET Nicolas ont été titularisés dans leurs fonctions de sapeur-pompier volontaire.

### NOUVEAU BUREAU DE L'AMICALE

Président : Marc CHAINET / Vice-président : Ludovic CAUMETTE  
 Trésorier : Dorian DUCROS / Trésorier adjoint : Anthony SEGA  
 Secrétaire : Hélène Aymard-Prigent / Trésorier adjoint : Thierry BONNET

L'amicale œuvre afin que perdure la cohésion, en rassemblant les Sapeurs-pompiers, par des manifestations diverses, ludiques et champêtres, sans négliger, ni les familles ni nos anciens. Son rôle prépondérant la rend indissociable du centre.

Celle-ci a rejoint d'autres associations locales, notamment pour défendre la cause du Téléthon. Elle vous remercie pour l'accueil privilégié que vous avez pu nous réserver lors des tournées de calendrier, merci également aux commerçants pour leur implication.

### DETAIL DES INTERVENTIONS SUR LA COMMUNE DE BARJAC POUR L'ANNEE 2013

COMMUNE	Accident voie publique	Secours à personnes	Incendie urbain	Incendie de forêt/ broussailles	Interventions diverses	TOTAL
BARJAC	15	172	13	3	15	218



## LES AMIS DE LA GRANGE DES PRES

L'année 2013 a été décisive pour la continuation du projet de la ferme bio de Terre de liens «LA GRANGE DES PRES»

Les 4 jeunes paysans ont tous commencé à commercialiser leurs productions. Il est aujourd'hui possible de se procurer pain, volailles, viande de cochon et charcuteries, viande de veau de lait en provenance de la Grange des Prés. Trois des paysans fournissent leurs produits au restaurant scolaire et régale ainsi les enfants des écoles de Barjac. C'est un premier pas essentiel pour ce beau et difficile projet.

LA GRANGE DES PRES a attiré tout au long de l'année 2013 de nombreuses visites et événements :

- fête du pain au printemps,
- la visite du CAUE du Languedoc Roussillon le 16 mai,
- le 4 juillet visite de l'Institut Agronomique Méditerranéen avec 25 ingénieurs agronomes venus des deux cotés de la Méditerranée,
- les Portes ouvertes de la Ferme de Gaston en septembre et la plantation du «joyeux verger».
- Le 7 novembre inauguration de la station d'épuration écologique

Le groupe des «Amis de La Grange des Prés» s'est constitué en association 1901 en Novembre et Le mouvement Terre de liens,

propriétaire des lieux a décidé, par un commodat, de lui confier la gestion des espaces publics (préau, four à pain, ancien poulailler) non attribués à des fermiers.

Les Amis de La Grange des Prés sont également responsables de l'organisation des visites, manifestations qui pourront avoir lieu sur le domaine de La Grange des Prés.

Les AMIS DE LA GRANGE DES PRES

Le Mas Lozard

BARJAC 30430

Mail [lesamisdelagrangedespres@gmail.com](mailto:lesamisdelagrangedespres@gmail.com)

Alain RAYBAUD



LA PLANTE

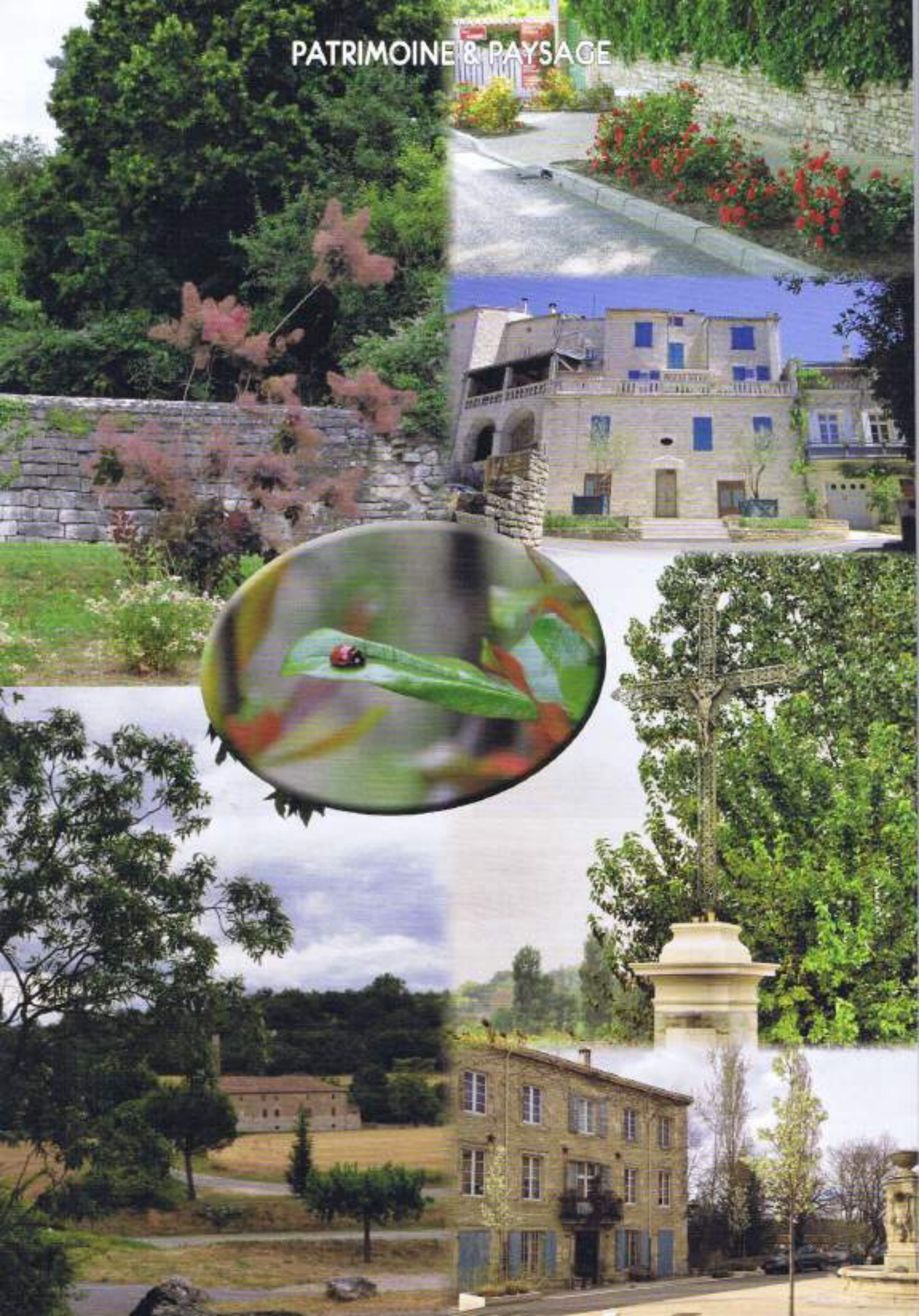
**ATTENTION AMBROISIE SON POLLEN EST DANGEREUX  
SACHEZ LA RECONNAITRE ET ELIMINEZ LA  
C'EST UNE OBLIGATION (ARRETE PREFECTORAL DU 10.12.2007)**



LA FEUILLE



PATRIMOINE & PAYSAGE



# COMMISSION ENFANCE-JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

2013 : l'année où le projet d'école « numérique » a pu aboutir, après de nombreuses réunions d'étude et de réflexion avec les enseignantes, les informaticiens, le conseiller pédagogique, l'inspectrice d'académie de notre secteur.



Voilà les 2 classes du cycle 3 (CE1/CE2/CM1/CM2) dotées de 12 ordinateurs reliés en réseau à ceux de leurs enseignantes et équipées aussi d'un écran et d'un rétroprojecteur. Cela a coûté au total

13682€uros et nous avons reçu respectivement une participation de 1000 €uros de la part des 2 communes partenaires : Bessas et St Privat de Champclos.

L'informatique fait partie du projet d'école et du programme prévu par le ministère de l'éducation nationale. Nous pensons que cet investissement est profitable à nos enfants : en milieu rural, il est important d'utiliser des techniques modernes d'apprentissage !



2013 : L'année où le ministère prévoit une réforme des rythmes scolaires !

Conscients des conséquences financières et humaines et afin de se donner plus de temps pour la réflexion et l'organisation, le conseil municipal en accord avec le conseil d'école décide de reporter cette réforme au .... plus tard possible.... (rentrée 2014 ?), après avoir organisé une rencontre avec parents, enseignants, élus et intervenants : il a été acté, après un vote, de proposer à l'inspecteur d'académie de répartir les activités sur 2 soirées par semaine pendant 1 h 30 (au lieu de ¼ h 4 soirs). Dès réception de la réponse, nous allons nous pencher plus précisément sur le choix et l'organisation des activités proposées aux enfants. Nous sommes conscients des perturbations que cela risque d'engendrer pour les enfants et les familles ainsi que des coûts supplémentaires pour le budget communal.

218 élèves à la rentrée scolaire

COMMUNES ....	ECOLE PUBLIQUE	ECOLE PRIVEE	TOTAL
BARJAC .....	84	46	130
BESSAS .....	7	6	13
ST PRIVAT .....	11	18	29
ST JEAN .....	3	7	10
RIVIERES .....	4	4	4
ROCHEGUDE .....	2	6	8
VAGNAS .....	2	2	2
THARALUX .....	2	1	3
ST SAUVEUR .....	1	1	1
MONTCLUS .....	5	3	8
ST ANDRE DE CRUZIERES .....	4	4	4
MEJANNES le CLAP .....	3	3	3
LA BASTIDE DE VIRAC .....	3	3	3
<b>TOTAL .....</b>	<b>115</b>	<b>103</b>	<b>218</b>

2013 : étape importante : la réflexion collective du conseil municipal, des enseignantes et des représentants de parents d'élèves au sujet des boissons alcoolisées proposées à la vente pendant la fête de l'école !

D'un commun accord, il a été décidé la réduction des alcools forts pendant la soirée de fête de l'école avec une sensibilisation effectuée par les enfants eux-mêmes !

Les élèves de la classe CM1/CM2 ont, en effet, réfléchi et travaillé sur le sujet avec leur enseignante, préparant des affiches et des flyers sur les dangers de l'abus d'alcool et des conséquences potentielles sur l'ambiance de la fête dans l'enceinte de l'école ! Une belle avancée dans les moyens de prévention en ce qui concerne cet inquiétant problème de société qui touche de plus en plus tôt nos jeunes adolescents...

Aline GUYONNAUD



**L'école doit donc rester un lieu privilégié pour apprendre le respect des valeurs humaines et citoyennes, dans toutes les situations.**

## ECOLE PUBLIQUE

Blog : [www.ecolepubliquebarjac.blogspot.com](http://www.ecolepubliquebarjac.blogspot.com)

L'année scolaire 2013/2014 s'ouvre sur du renouveau : Mme Tarrerrias intègre cette année l'équipe enseignante et nous sommes très heureux de l'accueillir. Nous sommes également ravis de recevoir 24 nouveaux élèves, ce qui assure le maintien de nos cinq classes avec un effectif global de 117 élèves.

L'équipe enseignante, les ATSEM, les AVSI et l'APE, les parents d'élèves et les élus continuent à oeuvrer collectivement pour que nos élèves puissent apprendre dans les meilleures conditions.



Classe de TPS/PS, de 25 enfants avec Béatrice CATANÈSE. Les maternelles disposent de 2 salles de classe+ 1 salle aménagée en dortoir pour la sieste des petits.



Classe de MS/GS/CP, de 25 élèves avec Carole GILLES



Classe de CP/CE1, 25 élèves avec MÉLINA BLANKENDAAL



Classe de CE2/CM1, 22 élèves avec Julie ROUQUETTE et Marlène TARRERIAS



Classe de CM1/CM2, 20 élèves avec Marie-Pierre BRUSSELLE

Cette année les sorties se sont organisées par niveaux et la découverte a été au rendez-vous !

### Une journée à BEAUCAIRE

Les petits de la classe de maternelle de Mme Catanèse se sont rendus au vieux mas à Beaucaire pour passer une journée pleine de découvertes. Le matin, les enfants ont participé au travail de la ferme avec la nourriture des animaux, la tétée des agneaux et la visite des enclos des animaux. Ensuite, ils ont admiré le savoir faire des artisans avec le travail du forgeron, la fabrication des cordes, la mise en route du



tracteur Vierzon au chalumeau, ou de la batteuse . Après un pique-nique toujours très attendu par les petits, de l'évasion grâce à une belle histoire : l'histoire du papé.

Puis ils ont découvert émerveillés le bal musette des automates et l'envol des pigeons voyageurs. Enfin, avant de rentrer à Barjac, ils ont pu faire le plein d'émotions et d'adrénaline avec les spectacles médiévaux : Arthur et l'épée magique, la machine à voyager dans le temps, l'histoire de Grabador le sorcier. Tous sont rentrés enchantés de cette belle journée !!!

### Un séjour à GAUD

Dans la réserve naturelle des Gorges de l'Ardèche, la zone du cirque et du bivouac de Gaud a offert aux enfants de CE2 de Mme Robert et CM de Mme Brusselle un séjour au plus proche de la nature. Sur ce bivouac, un espace est réservé aux groupes accompagnés de moniteurs labellisés « guide-nature des Gorges de l'Ardèche ». En leur compagnie les enfants ont appris à chercher des traces dans la nature et à faire un moulage à partir de moule en résine. Ils ont aussi observé, comparé, dessiné et identifié les petites bêtes des prairies, et celles du bord de rivière. Randonnées, jeux, sculptures utilisant le cadre et les matériaux de la nature (bois, pierres, sables... : Land art), les enfants, les enseignantes et les parents accompagnateurs ont passé un séjour enthousiasmant !



### Sortie à Montpellier

Les CE1 de Mme Blankendaal sont allés à Montpellier pour la journée. Le zoo de Lunaret et le film EPIC, fable écologique, étaient au programme. Tout le monde s'est régalé.

## PROJETS RECONDUITS

### ECOLE ET CINEMA

Parrainage par la Mairie de Barjac, projection de 3 films pour le cycle II et III. Les petits participent également à cette opération en allant voir une projection de courts-métrages. Les institutrices visionnent les films de l'année. En amont un travail d'imagination, de représentation est souvent demandé et après la projection, un important travail sur la langue (orale, écrite, littéraire) ainsi que sur les arts visuels et plastiques est fourni par les élèves.

### CHORALE DEPARTEMENTALE A NIMES

Le vendredi 07 juin 2013, les 2 classes de CE et CM de



Mme Robert et de Mme Brusselle ont participé au concert de la chorale départementale à Nîmes, rencontre annuelle qui réunit 1500 enfants du Gard, dirigée et organisée par le conseiller pédagogique Guy Cellier. Cette année le thème de la chorale était Enfantances avec les chansons suivantes : « On est tous pareils » de Monsieur Nô et les Enfantastiques, « Papa n'a pas voulu » de Jean Nohain, « Où t'en vas-tu ? » de Marie Henchoz, « Au nom des enfants » d'Antonin Dvorak, « Les enfants s'ennuient le dimanche » de Charles Trenet, « La Marseillaise » de Rouget de Lisle, et « La croisade des enfants » de Jacques Higelin. Les enfants étaient ravis comme chaque année de se retrouver à Nîmes devant un public si nombreux.

### PRIX LITTERAIRE DES INCORRUPTIBLES

Les enfants participent aux jurys des Incorruptibles, sous le parrainage de la Mairie et aidés par des bénévoles pour la lecture. Cinq livres sont proposés aux enfants (littérature jeunesse et albums) de la Maternelle au CM2. Des bénévoles animent la lecture de ces ouvrages et les enfants amènent à la maison chaque livre. A partir d'un carnet de lecture, les enfants donnent leurs impressions. Ils deviennent ensuite jurys des Incorruptibles et votent dans les règles pour le livre qu'ils ont préféré. C'est un vote à bulletin secret qui remonte au niveau national et permet d'attribuer le prix littéraire des Incorruptibles au livre qui a obtenu le plus de votes.

### LE JARDIN

Cette année les enfants de CM de Mme Brusselle ont travaillé sur



le compostage avec le SICTOBA. Sur 6 séances, un intervenant de SICTOBA est venu réaliser des expériences avec les enfants pour leur expliquer le fonctionnement d'un composte, à quoi ça sert, comment obtenir une bonne décomposition de la matière organique... Dans la classe des expérimentations ont été faites pour déterminer ce qui se passe quand la matière organique est placée dans un contenant fermé, l'impact de l'aération sur la décomposition. Les enfants ont installé un composteur dans le jardin qui recueillera les résidus de la cuisine. Un travail a été fait en partenariat avec l'équipe de la cantine. Tout au long de l'année l'évolution du compost sera visible et contrôlable.

### DE LA PREVENTION

Stage de sécurité routière

Ce stage permet d'acquérir un niveau demandé à l'entrée en sixième, une attestation de première éducation à la route.



Pour acquérir ces compétences, le travail fait avec les CE et CM a abouti à une mise en situation à vélo, sur un circuit imposé. Les élèves ont aussi effectué une épreuve écrite imposée par

l'Association Prévention routière.

## A L'ECOLE PUBLIQUE DE L'ART ET DE LA CULTURE BIEN SUR !

### Poterie avec Marie

Au début du mois d'avril, les classes de Mme Catanèse, Mme Blankendaal et Mme Gilles ont participé à une activité poterie. Une rencontre et des échanges très enrichissants ! Cette Intervenante artiste vient de St Quentin la Poterie. Après une journée entière passée avec chaque classe, elle ramène les créations des enfants dans son atelier, les fait cuire dans un four à céramique, et les émaille. Diverses formes d'objets ou de sculptures pour la fête des mères ou des pères ont pris forme : un hérisson, un cadre, et un vide-poche formé par les mains des enfants !

### Projet cinéma

« L'année dernière, j'ai répondu à un appel à projet fédérateur avec le dispositif Ecole et cinéma. Notre classe ainsi que le projet ont été retenus, ce qui s'est concrétisé par l'octroi d'un intervenant sur une journée, l'APE nous a payé la deuxième journée afin d'avoir assez de temps pour réaliser un petit film d'animation ». Les enfants de CE1 ont donc réalisé grâce à Mme Blankendaal et Lionel Marchand, l'intervenant, un film d'animation autour du thème de la différence. Le travail a été acharné et enthousiaste, super expérience d'être acteur, bruiteur, décorateur et scénariste d'une histoire réjouissante. Ce travail a



abouti à plusieurs projections au cinéma de Barjac et à un DVD. De plus les enfants ont pu jouer dans un court métrage avec Isabel Otero, réalisé par une vraie équipe de tournage. Celui-ci devrait être visible courant février 2014.

### Visite d'une exposition

La classe de CM1/CM2 de Mme Brusselle s'est rendue aux Mages pour voir l'exposition de l'artothèque de Nîmes dans le cadre du projet « un toit une œuvre ». Les enfants ont fait sur place diverses activités à partir des œuvres. Pendant l'année la classe accueillera deux tableaux choisis parmi ceux de l'exposition et les élèves travailleront dessus en arts plastiques et histoire de l'art. A la fin de l'année scolaire, les productions des enfants seront exposées en parallèle des tableaux de l'exposition initiale.

### Spectacle de Noël

2 beaux spectacles ont été offerts aux enfants pour Noël, par la Mairie de Barjac :

- « Anga fils du feu » pour les maternelles et CP
- « les Orgues de Barbarie » pour les CE et CM

## ET L'ENVIRONNEMENT ALORS ?...

### Sortie aux jardins ethnobotaniques pour les GS/CP

Afin de finaliser un travail sur les graines et les plantations, la classe de Mme Gilles est allée aux Jardins de la Gardie, Rousson, en sortie scolaire de fin d'année. Là-bas, les élèves ont pu visiter les jardins et participer à deux ateliers pour fabriquer du pain et réaliser de petits tableaux à l'aide de couleurs végétales.

### Le cycle de l'eau

L'association Familles Rurales est venue travailler avec les petites sections de maternelle de la classe de Mme Catanèse. Durant trois séances ils ont pu observer et étudier les petites bêtes qui vivent dans l'eau notamment en se rendant au bord du cours d'eau qui longe les contrebas de Barjac, nommé le Bourdarie.

## DE L'ECHANGE...

### Echange interclasse pour les maternelles et CE



Le 22 mai 2013, Les trois classes de GS/CP, CE1 et GS/CP/CE1 de mesdames Gilles, Blankendaal et Surel (institutrice à Méjannes) ont participé à une rencontre sportive à Méjannes le Clap. Les élèves ont été mixés dans 6 groupes pour s'affronter amicalement dans des jeux pratiqués durant l'année scolaire. Chaque classe est repartie avec une magnifique coupe de l'amitié.

### Journée portes ouvertes :



### Café gourmand de Noël



Le jour du repas de Noël préparé par les cuisiniers du restaurant scolaire aux enfants de l'école, l'équipe de la cantine a invité les parents à un café gourmand. Une dizaine de parents a répondu à l'invitation, en compagnie de M. Ipsilanti, premier adjoint au Maire et d'Aline Guyonnaud, adjointe aux écoles et à la restauration scolaire.

### MANIFESTATIONS

#### FÊTE DE L'ÉCOLE

La nouveauté, sous l'impulsion de l'ensemble de l'équipe pédagogique, fut de ne pas servir d'alcool fort à partir de 20 h. Des pancartes des enfants signalant les dangers de l'alcool et leur impact sur la fête de l'école étaient affichés sur le bar.

Après la belle soirée de spectacle du samedi, la fête a recommencé le dimanche : en présence de la directrice, de Mr Gilles qui quitte la Présidence de l'APE après 7 années de dévouement, Mr le Maire, les élus et adjoints à l'enseignement



des municipalités de Barjac, St Privat de Champclos, et Bessas, ont remis un superbe livre sur un trésor local : la Grotte Chauvet, aux élèves entrant en sixième.

### DEVOIR DE MÉMOIRE



Le dernier dimanche d'avril est chaque année dédié à la célébration de la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors la Seconde Guerre mondiale. Cette journée est l'occasion de sensibiliser les élèves au monde de l'internement et de la déportation. Ainsi dimanche 28 avril 2013, 68<sup>ème</sup> anniversaire de la journée nationale du souvenir de la déportation, les enfants de CM ont chanté « Nuit et Brouillard » de Jean Ferrat. Mme Talouarn, officier de la légion d'Honneur, résistante, rescapée de Ravensbruck, était présente. Les enfants de CE et CM ont également participé à la Commémoration du 08 mai 1945 en interprétant La Marseillaise.

***Encore une belle année qui se termine et c'est le moment des bilans. Ils sont positifs, grâce à une association de parents d'élèves, une mairie et une équipe pédagogique très dynamiques ! Cela permet à nos élèves d'évoluer dans de bonnes conditions ! Merci à tous et c'est reparti pour une nouvelle année pleine de projets et de joyeux apprentissages !***

Mélissa Blankendaal

## L'École Privée Saint Laurent de Barjac

### La rentrée scolaire 2013-2014

Nous nous sommes quittés l'an dernier en « prenant de la hauteur » à bord de notre symbolique montgolfière.

Nous voici aujourd'hui (3 septembre) tous réunis dans la cour de l'école où petits et grands nous avons hâte de découvrir les premières pages de cette nouvelle année scolaire 2013-2014.



En route vers de nouvelles aventures rythmées par le temps bien employé au sein des différents niveaux.

Des classes préparées et bien rangées pour accueillir tous les enfants, 106 élèves vont apprendre à « vivre ensemble » toute l'année autour de projets et de programmes déjà bien élaborés et prêts à être présentés.

Mme Charay Nathalie accueillera les TPS- PS- MS accompagnée de Sylvie Brisson son aide maternelle.

Les GS / CP partiront à l'aventure avec « Taoki et compagnie » sous les directives de leur enseignante Mme Itier Fabienne.

Les élèves de CE1- CE2 traverseront le couloir des grands pour aborder de nouveaux apprentissages avec leur maîtresse Mme Delauzun Muriel. Enfin, les jeunes CM1- CM2 attentifs et concentrés pour les dernières années de primaire se présenteront à leurs enseignantes Mme Bouix Marie-Hélène et Mme Lechartier Bénédicte.

L'école privée Saint Laurent se compose de 4 classes, de la maternelle au CM2. Les enfants sont encadrés par une équipe éducative motivée et engagée qui regroupe : le personnel enseignant, le personnel de service pris en charge par l'OGEC avec Mme Jacquesson Nathalie, Mme Gagne Annie, Mme Rigal Odile, les parents de l'A.P.E.L avec notre présidente Vanessa Corderand, les membres de l'OGEC avec M. De Villiers comme président, les AVSi Mme Bourelly Sophie, Mme Redissi Angélique et les nombreux partenaires qui facilitent le suivi des élèves rencontrant des difficultés sans oublier notre éducateur sportif M. Reboul Fabrice. La priorité au sein de cette « grande famille » est de prendre en compte l'enfant dans sa globalité afin de lui permettre de découvrir ses talents, de prendre confiance en lui et de l'aider, l'accompagner pour réussir tout au long de ses apprentissages scolaires.

### Axes de priorité du projet d'établissement :

#### Le « S » de sécurité :

avec les maternelles...

Durant deux semaines, toute la classe maternelle a beaucoup travaillé pour réaliser un très grand livre sur les dangers domestiques. Que de compétences travaillées ! Trier, classer, associer, lire, comparer et retrouver les lettres identiques, connaître les différents dangers domestiques, les prévenir, mettre en page, et enfin parler devant un groupe. En effet par petits groupes, nous sommes allés lire le livre et expliquer les dangers dans chaque classe de l'école. Nous y avons reçu un accueil chaleureux et parfois étonné que nous les petits nous ayons fourni de gros efforts pour un magnifique résultat.

### La Prévention à l'école

Les Dangers Domestiques

Les accidents de la vie courante ATTENTION !

Pour nous apprendre à mieux vivre au quotidien et à faire

attention aux dangers de la maison, « Famille Rurale » est venue

présenter et animer des journées autour de cette thématique.

Tous les enfants de l'école ont pu participer à des ateliers

très différents mais avec un objectif commun celui de mieux

connaître les dangers de la vie courante, mieux les appréhender

pour mieux les éviter et adopter les bons réflexes. Le but de cette

prévention est d'améliorer notre culture de la prévention.



### Ateliers des plus jeunes :



Avec « Badaboum et Garatou »

les enfants ont compris

qu'il existe des objets et des

comportements dangereux

au quotidien si on ne fait pas

attention. Maintenant, ils savent

appeler au secours, ils savent identifier les risques dans chaque

pièce de la maison, ils connaissent les règles de sécurité et

peuvent éviter les dangers.

### Ateliers des plus grands

A partir d'un jeu appelé « Jeu S comme Sécurité », les enfants ont

pu visualiser les accidents de la vie domestique et adopter les bons

gestes face à des situations de danger dans la vie quotidienne.

Voir, comprendre et éviter les dangers ... les enfants deviennent

plus autonomes et peuvent ainsi appliquer plus facilement les

règles de sécurité à la maison. La finalité pour les plus grands

était de réaliser des affiches, des panneaux qui illustrent les

dangers rencontrés tout en réfléchissant à un message porteur de

sens et de mise en garde pour éviter l'accident... En fin d'année

scolaire une animatrice du SDIS 30

est venue faire quelques rappels

partir de mise en situation. Ce fut

l'occasion pour les CM2 de valider

l'attestation « Apprendre à Porter

Secours » (APS). La formation aux premiers secours est un enjeu

pédagogique et éducatif. Pour rendre plus performant ce premier

maillon de la chaîne des secours, l'École a un rôle privilégié à

jouer. Ce dispositif affiche la volonté de développer chez les élèves

des comportements citoyens, des initiatives et des démarches de

solidarité, des savoirs et des savoir-faire leur permettant de réagir

efficacement, face à des situations d'incidents ou d'accidents de

santé, à partir de leurs apprentissages scolaires.



### L'éducation à la santé

Comme chaque année nous organisons la Semaine du goût.



Les élèves de la maternelle, après

avoir découvert comment faire du

la farine avec du blé, se sont rendus

à la boulangerie pour rencontrer

le boulanger. Ils voulaient tout

apprendre à faire du pain...



Les GS/CP ont découvert « les fruits de saison » à la superette du village. Ils ont même goûté le Physalis !

Les élèves de CE1-CE2 ont dégusté des recettes

variées de plusieurs pays. Ils ont confectionné des « cookies » tous ensemble.

Les CM1 et CM2 ont dégusté plusieurs sortes de chocolat et ont voté. Le chocolat préféré des CM est le chocolat blanc puis le chocolat au lait ! Un travail en art visuel a été réalisé puis exposé aux familles (« natures mortes » et « paysages gourmands »)

Vendredi 18 octobre tous les enfants de la GS au CM2 ont pu partager un «petit déjeuner» équilibré où chaque groupe alimentaire était représenté : fruits, produits laitiers, viande - poisson - oeuf, féculents, matières grasses, produits sucrés et boisson. Les parents et les enseignantes étaient au service de ces petits anges pour leur permettre de déguster avec appétit ce «Breakfast».

### La Production Ecrite

« La parole orale et écrite : tout un chemin de vie pour grandir et s'épanouir »

La parole pour DIRE : tout un travail autour des « monstres et des sorcières » est élaboré avec les élèves de la Maternelle afin de permettre à l'enfant de construire ses premiers mots, ses premières phrases et réussir à exprimer ce qu'il voit, ce qu'il comprend et ce qu'il ressent. Portée par les aventures de leur héroïne « Cornebidouille », la classe a participé à un concours de littérature jeunesse.

La parole pour LIRE et RACONTER: Ce sont les GS/CP qui apprennent à lire avec « Taoki ». Ils produisent de petites histoires en lien avec les contes traditionnels. Cette année Alain Plas (conteur) va venir les aider à réaliser un Conte dans la classe.

La parole pour FAIRE RIRE, pour jouer et à METTRE EN SCENE : Les élèves de CE1 - CE2 ont longuement travaillé sur l'apprentissage de pièces de théâtre avec leur enseignante et l'intervenante Mme Gault Christelle (compagnie Les Aïfamés) afin de se produire sur scène le 27 janvier au « Cinéma Regain ». Objectif atteint puisque la salle était pleine et les enfants étaient naturels et heureux de pouvoir offrir ce moment à tous les parents.

La parole pour ECRIRE : depuis le début de l'année scolaire les élèves de CM1- CM2 travaillent sur la réalisation d'un recueil de poèmes. Après avoir étudiés la silhouette, le vocabulaire spécifique de la poésie, les voilà prêts pour composer et écrire leurs premiers poèmes. En groupe ou individuellement, ils ont pu écrire des poèmes sur la rentrée, l'automne, Noël, la nouvelle année et le Carnaval. Avec l'outil informatique ils utilisent le traitement de texte et valident ainsi le B2i niveau 1.

L'objectif final de cette année, pour les CM1- CM2, sera de pouvoir réaliser des récits, des synopsis, des scénarios et des histoires en images avec un travail de préparation en classe puis avec la collaboration d'« ABC Caméra- Ecole de l'Image » lors de leur séjour d'une semaine en classe transplantée à St Sauveur de Camprieux, au pied du Mont Aigoual.

### La Liaison CM2- 6<sup>ème</sup>

Chaque année depuis 3 ans, une rencontre est organisée avec les collèges privés St Joseph de Ruoms et de St Ambroix pour faire le lien avant la fin de l'année de primaire. Chaleureusement les deux établissements reçoivent les élèves de CM2 pour leur donner un aperçu de la vie de collégien et ainsi dédramatiser la rentrée prochaine. Dès lors que les «petits CM2» entrent dans les locaux du collège de Ruoms, les CM1 partent visiter le vieux Ruoms pour travailler des compétences en Instruction Civique, en Histoire et en Géographie (Culture Humaniste). A cette occasion, ils apprennent à chercher des indices en ville, poser des questions aux passants, observer les panneaux...une vraie visite du Patrimoine.

### La Culture Artistique et Littéraire



Les maternelles participent toute l'année à de nombreux ateliers d'arts plastiques où l'objectif est de travailler, la réalisation d'objets « en volume » ou sur des grands formats.

Cette année les GS/CP rencontrent différents artistes par l'intermédiaire de l'album « Musette, Souricette ». La classe de CE1- CE2 participe à l'exposition du 20 février au 2 mars 2014 au Château de Vogüé. Pour la réalisation de leurs œuvres ils ont dû partir à la quête d'objets naturels sur le terrain dès le mois d'octobre. Plusieurs masques, sculptures, trophées, ornements et armes... œuvres des collections du musée du quai Branly (Paris) seront installées pour quatre mois en Ardèche. Grâce à cet événement, les élèves ont pu voyager d'Afrique à l'Océanie, des Amériques à... l'Ardèche. Ces œuvres exceptionnelles du musée du quai Branly nous parlent d'une pratique ancestrale et universelle : la chasse à travers le temps, les continents, les cultures et en dévoilant sa valeur symbolique : cette relation mystique entre le chasseur et sa proie. Ce qui conduit ces œuvres en Ardèche ? La volonté d'offrir un dialogue des arts et des civilisations, à travers le temps, autour des peintures de la Grotte Chauvet Pont-d'Arc, réalisées il y a 36 000 ans... Entre les cinquante-cinq œuvres du musée du quai Branly et celles que renferme la Grotte Chauvet Pont-d'Arc se lie un dialogue, s'écrit une histoire de liens, une histoire d'origines, par-delà le temps... celle d'hommes dont la vie était rythmée par la chasse. Les élèves de CM1- CM2 ont plaisir à découvrir les artistes du village (mis en valeur par l'association « Fêt'art »). Magnifique exposition « Histoire d'eau » le 25 mars 2013. Ils travaillent les différentes techniques au sein de leur classe et enrichissent leur carnet de Culture Artistique et Histoire des Arts.

### La Lecture



Au cycle 3 les élèves participent à des rallyes-lecture tout au long de l'année. Ils donnent leurs idées et participent à un vote pour choisir le meilleur livre du rallye. Chaque classe de la

maternelle au CM2 se rend à la bibliothèque du village pour emprunter des livres ou faire des recherches. Les plus grands vont lire des livres chez les plus petits en fin de journée.



## Les activités sportives

### Des randonnées

Au cours de la journée, les enfants pénétreront dans le milieu naturel au rythme lent et adapté de la marche.

Cela va favoriser :

- l'hygiène de vie et l'équilibre de chaque individu : bien-être, développement des facultés d'endurance, acceptation de l'effort et persévérance;
- le développement d'une motricité élémentaire, en répondant au « besoin et au plaisir de bouger » des enfants;
- les compétences sociales : l'entraide, la solidarité, la prise en compte de ses possibilités et de celles des autres;
- l'éducation à la sécurité par des prises de risques contrôlées, par le respect du code de la route pour le sens de la marche, éducation à la responsabilité et à l'autonomie;
- la découverte de l'environnement et des ressources locales (patrimoine).

Tout un projet autour du Patrimoine est mis en place avec les élèves de CM1- CM2. Randonnée pour observer la nature et apprendre les principales essences d'arbres (réalisation d'un herbier). Cette activité est au programme. Elle permet une activité physique dans laquelle les élèves pourront « adapter leurs déplacements à différents types d'environnements ».



Le parcours était bien défini avec un arrêt pique-nique sur l'espace « des Cèdres ». Découverte de nombreux éléments naturels mais aussi écoute attentive d'informations données par Jean-François Colin tout au long de la randonnée. Randonnée pour découvrir « l'industrie » autrefois. Randonnée botanique – « De l'arbre à l'ouvrage ».

### Des olympiades



2 rencontres sportives sont vécues par l'ensemble des enfants de GS au CM2. Des ateliers très différents sont proposés : saut en longueur, saut en hauteur, sport collectif, endurance, vitesse, ...un classement par équipe est réalisé par les enseignantes et notre animateur sportif Fabrice Reboul puis les enfants repartent avec un joli diplôme.



### Des séances pédagogiques

Tennis, rugby, athlétisme, endurance, hand-ball, pétanque, ping-pong, rollers, vélo...

### Des rencontres sportives inter-établissements

Les maternelles de l'école St Laurent et les maternelles de l'école de St Joseph à St Ambroix préparent des rencontres pour permettre aux plus jeunes d'effectuer des parcours et des ateliers sportifs collectifs.

### Spectacles et Conférences

Chaque année l'école fait intervenir « Planète mômes » pour offrir aux enfants des animations ou des conférences sur des thèmes en lien avec le programme scolaire : pour les cycles 2 et 3 « La nature et l'homme... une relation durable ? » - « Vie et colère de la Terre » et pour le cycle 1 « Le casse tête d'Alice » - « Capucine et le Loup »...

Le spectacle de Noël offert par la mairie de Barjac. Orgue de

barbarie pour les plus grands et « Les 3 chardons » pour les plus jeunes. Le cycle 2 participe au projet Ecole et Cinéma. Animation sur l'eau et la biodiversité avec « Famille Rurale » de janvier à juin 2014 de la GS au CM2.

### Les actions de l'A.P.E.L



Chaque année l'association des parents d'élèves de l'école organise de nombreuses manifestations pour permettre aux enfants et aux enseignantes de réaliser tous les projets programmés.

#### Le marché artisanal à la Résidence St Laurent.

Manifestation organisée par l'association « Les Arbousiers Rayonnants » au profit des résidents de la maison de retraite. Animation musicale assurée par le groupe « Mésonges ». Apéritif proposé par la Résidence St Laurent. Ce samedi 21 septembre l'A.P.E.L de l'école Privée Saint Laurent était présente ce jour là. De nombreux parents avaient confectionné des gâteaux pour agrémenter le stand « sucré ». L'arbre de Noël pour les enfants. Cette année le Père Noël est arrivé en Calèche. C'est à 15 h



que le « Papa Noël » est arrivé en calèche à l'école vendredi 20 décembre 2013. Tous les enfants l'attendaient impatientement. Nous l'avons invité à venir dans notre école. Il nous a raconté

tout le travail qu'il avait à faire avant le jour de Noël. Dans sa hotte, il avait beaucoup de courrier. Alors, il nous a lu quelques lettres et on a pu reconnaître celle de Enzo, Alice... Il venait voir si nous étions bien sages !!! Mais il n'est pas venu les mains vides ! Alors pour le remercier, chaque classe lui a offert une chanson. La journée de ce vendredi 20 décembre s'est terminée par un goûter offert par l'A.P.E.L. Brioche, mandarine, sucette en chocolat et papillotes. Un moment de partage et de joie en « famille »!

#### Le Téléthon

C'était le 7 décembre dans les salles du Château à Barjac. L'Association des parents d'élèves s'implique chaque année pour le Téléthon. Dès le matin tout le monde s'active pour gonfler les ballons pour le lâcher de 16h. Différents stands s'installent et animent la journée pour permettre à la recherche d'avancer dans le domaine des maladies neuromusculaires - la mucoviscidose et d'autres maladies rares.

#### Les actions de solidarité

Soutien pour l'action Nîmes - Kaya, récolte de bouchons pour les handicapés, opération « pièces jaunes »...

#### Solidarité-Fraternité des mots qui font sens

Mardi 12 mars tous les élèves ont reçu Martine et Jacques à l'école. Ce sont des agriculteurs français qui vont régulièrement au Burkina Faso, à Madagascar pour accompagner le développement rural, renforcer les organisations paysannes et améliorer les techniques et pratiques agricoles de ces pays en développement. Leurs actions sont fondées sur l'échange, le partage et l'ouverture aux autres. Ils nous ont fait part de leurs témoignages en nous présentant des diapositives sur le Burkina Faso. Les plus petits pensaient y voir « Kirikou » et les plus grands ont pu enrichir leur vocabulaire et leurs connaissances car le mode de vie, les cultures et l'architecture sont très différents de chez nous. « Mieux connaître pour être Solidaires... »



### Le marché de Noël

Une nouvelle organisation dans les salles du Château... Dégustation de la soupe d'hiver et tentation pour les crêpes. Bien au chaud, les stands : décorations de Noël réalisées par

les enfants et les mamans de l'A.P.E.L. Des salles bien remplies, avec des décorations artisanales toutes aussi brillantes les unes que les autres accompagnées de sucreries pour les grands et les petits. Chacun a pu y trouver son bonheur !

### Les Sorties Scolaires et les voyages de fin d'année

Sortie pédagogique des CE1-CE2 - Une journée médiévale.

Visite du CHÂTEAU LE CHEYLARD D'AUJAC

En lien avec le travail réalisé en Culture Humaniste tout au long de l'année scolaire, les CE sont partis jeudi 23 mai sur les traces du passé. Ils ont pu découvrir : Le château fort L'organisation de



la société médiévale. Les paysans, le seigneur, la ville, la vie au quotidien. Devant une magnifique cheminée...

Les enfants et les adultes ont pris le temps de se réchauffer car cette année au mois de mai...il ne fait pas

très chaud. Quel bonheur ! En route vers les métiers d'autrefois. Visite de : L'atelier forge : « le métier de forgeron au travers des âges » « démonstration » fabrication d'une monnaie médiévale par chaque élève.

### L'atelier parchemin :

« évolution des supports d'écriture » « évolution de la signature au Moyen Age » « découverte d'authentiques parchemins » réalisation d'un sceau de cire par chaque élève.

### Sortie de fin d'année pour les GS/CP



« A la rencontre des animaux du monde ». La classe de GS/CP est partie en voyage le vendredi 31 mai pour découvrir et observer les animaux d'Afrique et d'ailleurs...

Ils sont allés visiter le Plus Grand

Parc Animalier de Rhône-Alpes :

le Safari de Peaugres. La visite s'est faite en deux temps :

- Une partie en bus - Une partie à pied

### L'année scolaire 2012-2013 s'est clôturée par un Séjour Audiovisuel inoubliable d'une semaine pour les élèves de CM1-CM2 de l'école Saint Laurent.

Pour faire suite au projet d'établissement sur la Sécurité, la Prévention et les gestes de premiers secours, lors de leur séjour à Méjannes - le - Clap, les élèves de CM ont pu mettre en

images avec l'équipe d'ABC Caméra « Ecole de l'image », leur travail en lien avec le métier de pompier. Etre capable de Prévenir, Alerter, Secourir sont « les trois règles d'or » à acquérir en fin CM2. Pour rendre

ce travail plus vivant et plus « parlant », l'enseignante Bénédicte Lechartier a choisi de faire participer sa classe à une expérience inoubliable en utilisant un support audiovisuel.

Grâce à Emmanuel et Daniel, animateurs - réalisateurs - caméramen, les enfants ont pu réaliser un reportage, des interviews et des micros - trottoirs autour de ce projet. Un



moyen de travailler sur de nombreuses compétences du Socle Commun. Effectivement, tout au long de l'année, les élèves ont appris à : Prévenir - Se Protéger, Protéger une victime - Alerter et Agir.

### Sortie de fin d'année pour les Maternelles

Parcours « Acrobatique en hauteur » à « l'Accrobranche » de Vallon - Pont - d'Arc.

### UNE ACTIVITÉ AUTOUR ET DANS LES ARBRES

L'accrobranche permet de découvrir l'arbre et le milieu forestier grâce à une palette d'activités allant grimpe (en toute sécurité) dans les branches et animation au sol. Grâce à sa déontologie qui positionne l'arbre comme partenaire et non comme outil ou simple support, l'accrobranche s'intègre parmi les activités d'Education à l'Environnement. Les enfants ont pu appréhender des règles de sécurité, se sensibiliser au matériel d'escalade, favoriser le développement psychomoteur et se mettre en confiance.

### « Le caractère propre »

Les temps forts de l'année liturgique sont célébrés à l'église du village. Chaque célébration est animée par les enfants ainsi que la messe de fin d'année le jour de la kermesse. Randonnée pastorale pour créer du lien et vivre un temps de partage autrement tous ensemble, enfants, parents, enseignants.

### Les Journées festives

La « fête du printemps ». C'est un temps de fête où les enfants se déguisent, s'amuse et partagent la joie des belles journées de printemps. Enfants, parents enseignantes tout le monde joue le jeu.

### La Kermesse



Un temps de fête sur une journée. Cette année, elle aura lieu le samedi 21 juin 2014. C'est le moment où l'on clôture l'année scolaire. Les enfants offrent des danses aux familles venues nombreuses les voir. « Prenons de la hauteur ! Vu d'en haut c'est encore plus beau. » Pour cette fin d'année scolaire 2013 ce fut Laura et Teddy qui présentèrent les spectacles. « A bord d'une Montgolfière, tous les élèves de l'école Saint Laurent partent en voyage autour du monde...- Attention au départ - annoncent les CM1-CM2 !... mais Laura et Teddy ont raté le Départ ! » Pendant ce temps, la classe des maternelles a fait une halte en Grèce pour apprendre la danse du Sirtaki, ils ont appelé « Au feu les pompiers !!! Un Incendie à Rio » ...la Classe de GS/CP est partie à la découverte des Continents puis en Afrique noire, les CE1-CE2 ont visité la Corée, rencontré « Psy » et découvert une machine à remonter le temps. Finalement, ce sont les CM1- CM2 qui sont arrivés pour dire...et danser « On est là » de retour à l'école !!! C'est à cette occasion que les élèves de CM2 reçoivent avant l'entrée en 6<sup>ème</sup> un très joli livre qu'ils regarderont certainement tout au long de leurs études.

Pour découvrir ou redécouvrir la vie de l'école consultez notre blog : « Blog de l'école Saint Laurent de Barjac »

La Directrice

## CENTRE DE LOISIRS ET FOYER DES JEUNES

### CLUB ADOS

L'année 2013 n'aura pas dérogé à la règle d'or de notre centre de loisirs qui est de permettre aux enfants de se divertir et s'épanouir dans une ambiance toujours aussi chaleureuse, tout ceci dans des locaux neufs et très fonctionnels.

Petit changement notoire en 2013, l'équipe d'animation composée de Delphine GAGNE, Sylvie BRISSON animatrices permanentes, secondées par Marie Claire AYMARD, Justine GEROME, Manon BORIE, Maud THEVOT et Clara COUDERC animatrices Bafa recrutées pour la période estivale, et le Directeur Fabrice REBOUL a décidé de modifier son programme d'animations en proposant un thème différent pour chaque semaine autour duquel sont axées toutes les activités.

C'est ainsi que les enfants ont fait un retour dans le temps avec le thème sur les civilisations antiques, à l'époque des Romains et des gladiateurs ; ils ont assisté à des spectacles dans la ville d'Arles, ont réalisé des boucliers Romains, participé à divers jeux et coutumes que l'on trouvait à cette époque.

Autre exemple, avec une semaine sur le thème de la Nature : lors de cette période une multitude d'activités ont été proposées aux enfants, des balades découvertes de notre patrimoine et des alentours de notre village, un atelier culinaire avec la confection de galettes bio, la réalisation d'une fresque géante façon « Land Art » avec des végétaux ramassés, et pour clôturer cette semaine les plus petits se sont rendus à la « Ferme Enchantée » à St Chaptès où ils ont pu visiter la ferme pédagogique, mais aussi le jardin potager et surtout se divertir dans les jeux aquatiques du parc.



Les autres semaines, les jeunes ont visité le Seaquarium, le cirque Alexis Gruss à Piolenc, se sont rendus aux parcs aquatiques de Nyons et à la Bouscarasse.



Enfin, n'oublions pas les activités un peu plus sportives au parc Vacanisport où les petits ont pu s'adonner aux joies de l'escalade et de la spéléologie entre autres, aux activités plus culturelles avec une représentation du spectacle « Manoir Kids 2 » lors du festival d'Avignon et ont pu également profiter de deux séances cinématographiques dans notre beau cinéma REGAIN.

Durant toutes ces semaines, les enfants ont manifesté un réel enthousiasme « à être ensemble, à partager, à s'entraider », des mots qui résument toujours parfaitement le fil conducteur du projet pédagogique de notre structure. Seul petit bémol, la fréquentation des mercredis étant nulle depuis le mois de septembre, la question du maintien de ce service durant les prochains mercredis se pose. A ce jour, le centre reste en fonctionnement si au moins trois enfants s'inscrivent. Le Foyer des jeunes et le club ados encadrés par Fabrice, a cette année encore permis aux ados Barjacols et des communes voisines de se retrouver pour partager des moments de convivialité et de détente. Le nombre d'ados présents durant les vacances scolaires est croissant. Ce mélange d'activités de loisirs, de découvertes culturelles et sportives attirent toujours autant les jeunes. Cette année, ils ont pu se rendre pour une journée culturelle au festival d'Avignon, faire du sport à l'aide des installations présentes sur la commune, participer à des activités sportives à sensations comme du Karting au pôle mécanique d'Alès, de la spéléologie, de l'escalade, une via ferrata souterraine avec Vacanisport, se balader à cheval au Malibaud, et puis se détendre lors de randonnées pédestres à Barjac et bien d'autres activités encore ... Fabrice rappelle que le club ados est ouvert durant les vacances



scolaires hormis celles de Noël, et que cette année encore des sorties mensuelles variées sont organisées les vendredis soir durant la période scolaire.

Vous pouvez retrouver toutes les dernières informations concernant le centre de loisirs, et le téléchargement en ligne des programmes et

feuilles d'inscriptions sur le site de la Mairie « Barjac.fr ».



Pour la cuisine centrale et son équipe, toujours beaucoup de repas et de prestations assurées avec ardeur et professionnalisme ! Une nouveauté assez conséquente pendant la semaine du goût en octobre où nous avons choisi le thème « les produits d'ici » : c'est à cette période que les producteurs de la ferme biologique barjacoise « la grange des prés » ont été fin prêts à fournir leurs produits, c'est d'ailleurs depuis cette date que les enfants peuvent consommer :

- *Tous les jeudis, le pain de Fred Grasset, céréalier boulanger : il s'agit de pain élaboré avec du levain et le blé en partie cultivé dans la ferme de Barjac est moulu avec des meules en pierre juste avant la fabrication du pain . Il est façonné dans la boulangerie construite à Issirac et cuit dans le four à bois. Ce pain est donc particulièrement intéressant au niveau nutritif puisqu'il est très riche en fibres, minéraux, vitamines contenues dans le germe de blé. Son goût un peu différent est dû au levain et à cette farine naturelle. La population peut aussi le déguster lors de divers repas ou apéritifs municipaux !*



- *Tous les 15 jours environ, les poulets labellisés bio de Marceau Messador élevés depuis l'été dernier sur la ferme Barjacoise. Les « aînés » ont pu déguster ces volailles lors du repas de Noël offert par le CCAS.*

- *Une fois par mois, le porc bio de Tine et Driss Laget : il est soit transformé en saucisses artisanales et traditionnelles, soit préparé en rôtis ou sautés de porc et cuisiné avec les meilleures recettes de nos chefs !!*
- *Nous espérons pouvoir goûter le veau et le bœuf bios élevés à la grange des prés dans le courant de l'année 2014 ?*
- *Les pommes bios ont été, en partie fournies par la famille Pellet Sylvain dont nous avons goûté les premières productions !*
- *N'hésitez pas à les contacter*



Une grande satisfaction pour l'équipe municipale qui milite et encourage les « circuits courts » notamment (mais pas seulement) pour l'approvisionnement agroalimentaire en collectivité, car la même démarche doit s'appliquer au particulier. C'est la mise en pratique exceptionnelle de l'expression :

*« du producteur au consommateur » !*

Notre souhait est que cela puisse se développer et que nous puissions en outre, profiter de plus grandes productions locales en fruits et légumes ! Tout un programme ! (peut être électoral ?)

Aline GUYONNAUD, Adjointe Déléguée



Semaine du Goût

### RECETTE DE LA «SCOUPETADE»

#### Ingrédients :

6 pommes - 1 litre de lait - 200 g de sucre - 6 œufs

#### Préparation :

Eplucher les pommes et les couper en quartiers.

Dans une poêle, les faire caraméliser avec une noisette de beurre et du sucre.

Mettre deux quartiers dans un ramequin.

Mélanger le lait, le sucre et les œufs.

Verser sur les pommes et cuire au bain-marie à 150 °c pendant 30 minutes.

## LE SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Les repas peuvent être servis quotidiennement, temporairement occasionnellement, par exemple : 1 fois par semaine, 1 semaine dans le mois... C'est vous qui choisissez. Les menus sont visés par une diététicienne. Leur prix est de 7,80 €uros. Si vous avez atteint l'âge de 65 ans (ou 60 ans en cas d'inaptitude au travail) ou si vous percevez une pension d'invalidité ou l'Allocation Adulte Handicapé, et si vos ressources sont inférieures aux plafonds ci-dessous, les repas peuvent vous être servis à 2,85 € ou 2,70 € :

	Personne seule	Couple
Plafond de ressources	9.584.41€	14 941.73€
Prix du repas	2,85€	
Ressources comprises entre	9 447.21€	14 667.32€
Prix du repas	2,70€	

**CE REPAS PEUT ETRE COMMANDE A N'IMPORTE QUELLE PERIODE DE L'ANNEE !  
IL SUFFIT DE RESERVER LA VEILLE EN TELEPHONANT A LA CUISINE CENTRALE AU 04 66 60 26 36**

Pour constituer le dossier prendre contact avec le secrétariat de Mairie au 04 66 24 50 09 qui vous aidera dans toutes vos démarches. Les menus sont en ligne sur [barjac.fr](http://barjac.fr)

ALINE GUYONNAUD

## CLUB DES TERRITOIRES ou COMMENT COLLECTIVEMENT FAIRE AVANCER LA RESTAURATION BIO



Un Plus Bio en réveil, le Club des Territoires l'a fait ! Depuis le mardi 26 novembre et pour la première fois en France, des collectivités engagées dans des systèmes alimentaires d'avant-garde sont officiellement réunies pour donner un grand coup de projecteur à la restauration collective bio et de qualité. Une cinquantaine d'élus et de représentants de collectivités rassemblant pas moins de 10,3 millions de citoyens ont fait l'honneur de venir signer à Bordeaux l'acte de naissance officiel du Club des Territoires Un Plus Bio, première pierre d'une aventure pleine de promesses qui va faire avancer le dossier d'une alimentation de qualité au-delà des simples préconisations du Grenelle de l'Environnement.

Pour la plupart, les territoires du Club Un Plus Bio sont engagés depuis plusieurs années dans des schémas alimentaires de qualité. Ils ont su trouver les stratégies locales pour parvenir à des objectifs

qui relient les questions de santé publique, d'économie réelle et de respect de l'environnement. En leur donnant une voix officiellement, propre à porter des valeurs le plus haut possible, le Club entend bien peser nationalement... Comme le rappelle Edouard Chaulet, représentant le Gard, un département en pointe sur le bio et en avance sur la restauration collective, « la restauration collective est susceptible de faire virer de bord l'agriculture française ». Car derrière nos vieilles « cantines » se nouent des enjeux de société bien plus forts qu'on l'imagine.

### Les 24 membres fondateurs du Club :

**1 Région :** Provence-Alpes-Côte d'Azur

**6 Départements :** Le GARD, la DROME, LA GIRONDE, L'ISERE, LE LOT-et-GARONNE, PYRENEES-ATLANTIQUES

**15 Communes :** BARJAC et MANDUEL (GARD) - BEGLES, BORDEAUX et PESSAS (GIRONDE) - LOOS-EN-GOHELLE (PAS-DE-CALAIS), MARTIGUES, SALON DE PROVENCE, SAINT REMY DE PROVENCE (BOUCHES DU RHONE) - MOUANS-SARTOUX, LE ROURET, VALBONNE SOPHIA-ANTIPOLIS (ALPES-MARITIMES) - LE THOR (VAUCLUSE) - UNGERSHEIM (HAUT-RHIN) et VIZILLE (ISERE).

**2 Territoires de projet :** le Parc Naturel Régional du VERCORS et le Pays Cœur d'HERAULT

## ENCORE PLUS LOIN DANS L'AIDE COMMUNALE AUX FAMILLES POUR LES ACTIVITES ASSOCIATIVES SPORTIVES ET CULTURELLES :

Le 15 octobre dernier, le CONSEIL MUNICIPAL, a décidé de prendre en charge 40 % de la cotisation à une activité associative sportive ou culturelle pour tout Barjacois (enfant ou adulte) non imposable. L'imprimé de demande est disponible en Mairie ou téléchargeable sur le site : barjac.fr. Il est à faire compléter par le responsable de l'association barjacoise dont relève l'activité et à déposer en Mairie (accompagné de la copie de l'avis de non imposition sur les revenus 2012). Depuis la rentrée scolaire 2013/2014, 32 personnes en ont fait la demande (22 enfants et 10 adultes). Une trentaine d'associations participent au « bien vivre et faire vivre BARJAC » dans des domaines très variés : culture et patrimoine, arts plastiques, musique, chorale, loisirs, sports, solidarité et entraide... Faites votre choix !

## AUTRES AIDES COMMUNALES :

### AIDE AUX ASSISTANTES MATERNELLES :

Elle s'élève à :

- 500 € pour 1 enfant barjacois gardé
- 600 € pour 2 enfants
- et 700 € pour 3 enfants

Elle est versée fin d'année aux Assistantes maternelles agréées de la commune, sur présentation des pièces justificatives.

### RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES « VIVRE EN CEVENNES »

Les ateliers auxquels peuvent participer les Assistantes Maternelles agréées accompagnées des enfants qu'elles accueillent ont lieu à la salle de sports (ancienne gendarmerie) de 9 h 00 à 12 h 00, le 4<sup>ème</sup> mardi du mois (dates du premier trimestre 2014 : 28 janvier – 25 février – 25 mars). Ils sont également ouverts (en fonction des places disponibles) aux parents et leurs enfants âgés de moins de 3 ans.

ASSISTANTE MATERNELLE AGREEE

BELIN Corinne Chemin du Mas de la Croix (04.66.60.16.22)

### MISE A DISPOSITION GRATUITE D'APPAREILS DE TELEALARME :

19 appareils de téléalarme achetés par la Mairie sont actuellement mis à disposition de personnes âgées afin qu'elles puissent bénéficier d'une assistance en cas de malaise ou d'un problème soudain. Un abonnement mensuel de 17,50 € (maintien du tarif pour 2014) est à acquitter directement auprès de l'AMPAF. Pour les bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), la téléalarme peut être intégrée dans le plan d'aide élaboré pour la personne dépendante.

## INFORMATIONS PLAFONDS ET MONTANTS

<b>REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE (R.S.A.) :</b>	Revalorisation de 1.3 %	<u>MONTANTS FORFAITAIRES</u> Sans enfant : Personne seule : 499.31€ Couple : 748.97€ Avec 1 enfant : Personne seule : 748.97€ Couple : 898.76€ Avec 2 enfants : Personne seule : 898.70€ Couple : 1048.55€
<b>PRESTATIONS FAMILIALES</b>	Revalorisation de 1.9 % des plafonds pour l'ouverture des droits	
<b>La mauvaise nouvelle pour les ménages !</b>		
<b>CHANGEMENT DES TAUX DE TVA</b>	Le taux augmente de 19,6 % à 20 %, le taux intermédiaire de 7 % (travaux de rénovation, hôtellerie-restauration, transport) à 10 %	

## AUTRES PLAFONDS ET MONTANTS :

<b>AIDE MENAGERE</b>	<u>PLAFONDS</u> Personne seule : 9 447.21€/an Couple : 14 667.32 €/an	<u>MONTANT DE LA PARTICIPATION</u> 1.00€ de l'heure
<b>ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A) DESTINEE AUX PERSONNES AGEES</b>	<u>MONTANT MAXIMUM DU PLAN D'AIDE</u> Cir 1 : 1304.84€ Cir 2 : 1 118.43€ Cir 3 : 838.82€ Cir 4 : 559.22€	<u>PARTICIPATION DU BENEFICIAIRE</u> - Minimale : Pas de participation si les revenus inférieurs à 734.66€/mois

## AUTRES RENSEIGNEMENTS UTILES : INFORMATION DANS LE DOMAINE DE LA LUTTE CONTRE LES ADDICTIONS

### L'ASSOCIATION LOGOS :

- possède des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie à ALES 19 Avenue Jules Guesde tel : 0466910875 , adresse mail : ales.logos@wanadoo.fr
- assure des consultations «jeunes consommateurs» afin d'informer et conseiller les jeunes consommateurs de cannabis ou autres substances psychoactives et d'évaluer les consommations,
- travaille à l'accompagnement et à l'orientation des jeunes consommateurs,
- accueille les parents et familles en difficulté face à la consommation de leurs jeunes,
- organise des groupes de paroles,
- organise des consultations spécialisées en jeux vidéo et cyber addictions,
- informe pour tout problème d'addiction ou de prévention des usagers à risque

Actuellement, la permanence la plus proche se tient les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis du mois entre 15h et 17h dans les locaux du lieu ressources aux MAGES.

## Borne milliaire d'Antonin Le Pieux

Par Jean-Michel Urvoy

## Présentation

En 1853, Léon Alègre, professeur de dessin à Bagnols sur Cèze, découvrait une borne milliaire romaine dans un chemin, à trois kilomètres au nord de Barjac, en allant vers Vagnas. Cette borne romaine provient de la Voie d'Antonin le Pieux qui partait de Vienne pour aller à Nîmes, en passant par Alba et Barjac. Elle indique le trente-troisième mille depuis Alba. Ce milliaire date du quatrième consulat d'Antonin le Pieux, vers 144-145 après Jésus Christ. Cette borne est antérieure d'une année aux milliaires antonins que l'on trouve dans le Gard sur la Voie Domitienne<sup>1</sup>. Peu de temps après sa découverte, ce milliaire était transféré par Auguste Pelet<sup>2</sup> à la Porte d'Auguste, à Nîmes. Puis vers 1950, la borne fut déplacée vers le Musée Archéologique de la ville de Nîmes.

## Qu'est-ce qu'une borne milliaire ?

Les bornes milliaires romaines étaient des indicateurs de distance placés à intervalles réguliers sur un trajet<sup>3</sup>. Ces bornes servaient à matérialiser une distance d'un mille romain. Lorsqu'elle matérialisent des lieues on parle de bornes leugaires. Le mille romain mesurait environ 1481 mètres et représentait milles pas. Ce que nous appelons le « pas » était en réalité, chez les romains, un double pas de 0,74 mètre, soit 1,48 mètre, cela correspondait à une longueur de 5 pieds romains de 29,64 cm. On trouvait des bornes milliaires sur la plupart des voies romaines. Elles étaient placées sur le côté gauche de la route dans le sens de la numérotation. Les bornes milliaires n'étaient pas toutes identiques sur l'ensemble des routes romaines. Si les milliaires ins-

taillés sur la voie d'Antonin en Ardèche (Helvie romaine) étaient quasiment identiques entre eux, ils étaient différents des milliaires d'Antonin trouvés sur la Voie Domitienne qui passe dans le Gard. Sur le trajet de la voie d'Antonin le Pieux en Helvie, le matériau utilisé pour fabriquer les milliaires est un calcaire dur de couleur gris-bleu. Ils sont grossièrement cylindriques avec une embase carrée qui servait à fixer les fixer dans le sol. La hauteur varie de 1,70m à 1,75m. Le fut n'est pas régulièrement cylindrique mais légèrement tronconique avec le sommet arrondi. Le diamètre du fut est compris entre 40 et 50 cm. Les inscriptions ont été gravées directement sur la pierre brute, sans préparation de la surface. Il n'y a pas non plus de délimitation du texte. On ne voit aucun cadre comme cela se voit sur celles de la Voie Domitienne.

## Qu'est-ce que la Voie d'Antonin le Pieux ?

La voie d'Antonin le Pieux est une route qui partait de Vienne pour aller à Nîmes, en passant par Alba et Barjac. Cette route comportait dix-sept bornes milliaires au nord d'Alba et trente-trois au sud. Soit 50 sur le territoire helvien. La borne située la plus au nord sur cette voie, était placée à Cruas, à 17 milles du point zéro, qui était le forum à Alba. Au sud la borne la plus éloignée d'Alba se trouvait à la limite du territoire des Helviens et des Volques Arécomiques. Elle a été trouvée sur la commune de Barjac, à 33 milles d'Alba, soit presque 49 km<sup>4</sup>.

## Pourquoi cette borne est-elle la dernière de la série ?

Les Helviens peuplaient le territoire correspondant au sud de l'actuelle

Ardèche. Ils ont jalonné la route qui partait d'Alba et qui allait à Nîmes. Ils se sont arrêtés à la limite de leur territoire. A l'époque du bornage, Barjac était sur leur territoire et dépendait de l'administration romaine d'Alba. Au delà on entrait sur le territoire des Volques. Selon Auguste Allmer<sup>5</sup>, la frontière entre ces deux peuples n'était pas la rivière Ardèche mais la Cèze. Malgré de minutieuses recherches, on n'a jamais trouvé aucune autre borne du même type entre Barjac et Nîmes<sup>6</sup>. Ce milliaire est donc le dernier sur la route qui va d'Alba<sup>7</sup> à Nîmes, en passant par Barjac et Uzès. Selon Roger Lauxerois<sup>8</sup>, la limite des territoires était le marécage, situé entre le sud de Vagnas et le nord de Barjac, au niveau du ruisseau nommé la Sagne qui passe sous le pont de Vagnas.

## Qui est Antonin le pieux

Antonin le Pieux est un empereur romain né le treizième jour avant les calendes d'octobre, l'année où l'empereur Domitien exerçait le consulat pour douzième fois. Ce qui donne, plus simplement, le 19 septembre de l'an 86 après J.C. Le futur empereur est né à peu de distance de Rome, dans une villa que sa famille possédait à Lanuvium. Elle était construite, sur une colline, à droite de la voie Appia, à dix neuf milles, soit sept lieues, de Rome. Ce village qui s'est appelé Civita Lavinia, depuis le moyen âge, jusqu'en 1914, est aujourd'hui nommée Lanuvio, dans le Latium.

La famille paternelle d'Antonin était originaire de Nemausus (Nîmes). Ses aïeux étaient des notables. Son père, Aurelius Fulvus, fut consul en 89 et son grand-père, Titus Aurelius Fulvus, fut

1 - La Voie Domitienne (Via Domitia) est une voie romaine construite à partir de 118 av. J.-C. pour relier l'Italie à la péninsule ibérique en traversant la Gaule narbonnaise. Elle a été réparée et nommée sous Antonin le Pieux, en l'an de Rome 838, vers 145 de notre ère.

2 - Pelet, Auguste (1785-1859) Archéologue - Inspecteur des monuments historiques du Gard. Conservateur du musée de Nîmes (Gard) Une rue de Nîmes porte son nom.

3 - Il semblerait que Caius Gracchus, né en 154 av. J.-C., soit le premier à mesurer les chemins et à planter des pierres pour matérialiser les distances.

4 - 33 milles = 1,481 km x 33 soit 48,873 km.

5 - Allmer, Revue Epigraphique T.I, 1878, p. 365.

6 - Histoire Générale du Languedoc, tome XV, p. 1096

7 - Alba, en Gaule Narbonnaise, était le chef-lieu de cité du peuple Helvien (du 1er au 10e siècle ap. J.-C.), dont le territoire correspond au sud du département de l'Ardèche. Au delà de Barjac on se trouvait sur le territoire des Volques Arécomiques.

8 - Lauxerois : "Le bas-Viverrais à l'époque romaine. Recherche sur le cité d'Alba"; Paris, de Boccard, 1883 - pp. 56.

## Mieux connaître son village

consul en 85. Il avait fait carrière dans les légions à l'époque de Néron et de Vespasien. Il était arrivé à la préfecture sous le règne de Domitien. C'est ce grand père qui éleva le jeune Antonin lorsqu'il devint orphelin de bonne heure. Antonin arriva au consulat en l'an 120. Il avait trente-quatre ans. C'était la troisième année du règne d'Hadrien. Le 23 février 128, Hadrien adopta Antonin afin de l'amener à lui succéder. Après cette adoption, Antonin modifia ses noms et prit le nom de famille et le surnom d'Hadrien auquel il ajouta son surnom propre en conservant son prénom. Il devint Tito Aelius Hadrianus Antoninus. Lorsqu'il est devenu empereur, on l'a plus appelé que Antonin (Antoninus). C'est peu après son accession au trône que le Sénat lui décerna le nom de «Pius» (Pieux). Non parce qu'il fréquentait assidûment les temples mais plutôt parce qu'il avait manifesté sa piété filiale à de multiples occasions. Il aurait ainsi donné le bras à un de ses vieux parents, qui, claudiquant, éprouvait de grandes difficultés à gravir les marches du Sénat.

Le 10 juillet 138, Antonin commença son règne, à presque cinquante-deux ans. Aucun prince n'a exercé le pouvoir suprême d'une manière plus modérée, plus paternelle, plus sage qu'Antonin.



Barjac, au XVIIe siècle, par Melchior Tavernier.  
Ce plan de Barjac, avec les tours, date précisément de 1628 et le passage de Louis XIII.  
Le nord est à gauche de la carte.

### Description du milliaire,

La borne milliaire est taillée dans un

bloc de calcaire gris. Elle est de forme cylindrique ovalisée, sa base est carrée, elle servait à la fixer dans le sol. Sa circonférence est approximativement d'1,50m, ce qui correspond à un diamètre moyen 0,47m, soit 26 doigts romains. La hauteur totale, y compris la base, est de 1,21 m. La hauteur de la base est de 0,39m, sa largeur est de 0,52m soit 7 palmes romaines.

Cette borne est endommagée sur la face arrière. Le dos semble avoir été martelé ce qui donne à penser que cette colonne milliaire a pu être réemployée ailleurs qu'à son emplacement d'origine. Ce détail a été signalé en 1866, par Auguste Aurès<sup>9</sup>. Il est sommairement indiqué par Roger Lauxerois<sup>10</sup> en 1983 qui indique : «endommagée au dos de l'inscription» sans donner plus de précisions<sup>11</sup>.



Entaille pratiquée à l'arrière de la borne.  
Illustration du XIXe siècle, publiée par Auguste Aurès, après la découverte de la borne.

Le sommet de la borne est brisé, il ne subsiste que cinq lignes du texte. Ces cinq lignes étaient évidemment précédées, comme sur les autres, d'une dédicace à l'empereur responsable de son implantation. L'inscription, dont la partie inférieure est intacte, est donc incomplète.

La borne a été identifiée, au 19e siècle, par analogie de forme avec les autres bornes découvertes dans la région. La similitude avec les bornes dédiées à l'Empereur Antonin le Pieux, en

Ardèche, ne faisait aucun doute. Les formes et les démentions sont les mêmes. Elles sont très différentes des bornes dédiées à Antonin sur la Voie Domitienne, dans le Gard. Le texte intégral du milliaire de Barjac a été reconstitué par comparaison avec le texte du 17e milliaire de la voie d'Antonin le Pieux, situé à gauche du portail de l'Abbatiale<sup>12</sup> de Cruas.

L'inscription, n'est pas encadrée comme sur les bornes de la Voie Domitienne. Cette inscription présente une particularité remarquable : « on y trouve, pour la première fois, le nombre 4 écrit par le chiffre I suivi d'un V, tandis que, sur toutes les inscriptions antérieures au règne d'Antonin, ce nombre est formé par la réunion de quatre unités (IIII) », usage qui fut d'ailleurs conservé longtemps après et qu'on retrouve sur les milliaires de Pradons et de Cruas, datés pourtant de la même année que ceux de Salavas et de Barjac.



Illustration du XIXe siècle, publiée par Auguste Aurès, après la découverte de la borne.

Ce milliaire présente une autre particularité que relèveront les latinistes, le nom de l'empereur est inscrit au datif. C'est une particularité des milliaires placés sur les voies secondaires, et nous savons que celui-ci était placé sur une voie vicinale. Il a donc dû être installé aux frais de la localité sous la responsabilité des autorités provinciales.

9 - Mémoires de l'Académie royale du Gard, 1838-1878 ; Milliaire de Barjac : pp. 206 - 212.

10 - Dans « page ...

11 - Lauxerois, op. cit., p. 268.

12 - Auguste Aurès, « Mémoires de l'Académie du Gard », année 1876, page 207.





Gros plan de l'inscription.

## Description du texte subsistant.

Texte subsistant :

NO AVG  
PIO. P. P.  
TRIB. POT.  
VII. COS. IV.  
M. P. XXXIII.

Texte manquant :

IMP. T. AEL.  
HADRIA  
NO ANTONI

Le texte reconstitué est le suivant, entre parenthèses le texte manquant :

[IMP. T. AEL. HADRIA  
NO. ANTONI]  
NO. AVG.  
PIO. P. P.  
TRIB. POT.  
VII. COS. IV.  
M. P. XXXIII

Signification du texte

Imperatori Tito Aelio Hadriano Antonino Augusto pio patri patriae, tribunicia protestate VII, consuli IV. Millia passum XXXIII.

Traduction en français

**A l'Empereur Titus Aelius Hadrien Antonin Auguste, Pieux, Père de la Patrie, revêtu de la puissance Tribunitienne pour la 7e fois, Consul pour la 4e fois, XXXIII mille pas.**

## Comparaisons entre les milliaires antonins d'Ardèche et du Gard

	Ardèche		Gard
	Milliaires helviens	Milliaire de Barjac	Milliaire de Manduel
Hauteur totale	1,70 à 1,75 m	Sommet manquant	2,95 m = 10 pieds romains.
Hauteur fut	1,25 à 1,30 m	(cassé)	2,70 m = 9 pieds romains.
Circonférence	1,50 m = 26 doigts romains		2,15 m en bas 2,10 en haut.
Diamètre fut	0,40m à 0,55 m	0,47m à 0,49m	0,66 m
Socle	rectangulaire	rectangulaire : 0,52 x 0,40	Carré : 0,295 m = 1 pied romain.
Inscription	Brute sans préparation		Texte encadré
Type de pierre	Calcaire dur gris-bleu.	Calcaire gris.	
Origine de la pierre	Chomeric, Ruoms.	A découvrir.	Carrière de Barutel à Nîmes.

Les dimensions du milliaire de Manduel sont similaires à de nombreux autres milliaires antonins de la Voie Domitienne, dans le Gard

## La découverte du Milliaire

Le lieu exact de la découverte est incertain. Il semblerait que le borne ait été déplacée pour être réutilisée ailleurs. Plusieurs textes se contredisent. La revue *Épigraphique du Midi* indique : « Entre Vagnas et Barjac dans le Gard, borne découverte à deux kilomètres de Vagnas par M. Léon Alègre de Bagnols, avec le chiffre millia (p)assum XXXII »<sup>13</sup>. Cette indication comporte au moins une erreur, le milliaire de Barjac porte la distance du XXXIII mille depuis Alba..

Un texte d'Auguste Aurès indique en 1876 :

*«.../...un fragment de milliaire, trouvé en 1853, par notre excellent confrère et ami, M. Léon Alègre à trois kilomètres environ de Barjac, sur la lisière d'un chemin abandonné, connu dans le pays sous le nom de Chemin royal et tracé en ligne droite, sur un plateau couvert de ruines où la tradition place l'ancien Barjac.»*<sup>14</sup>

Ces informations ont été reprises par presque tous les auteurs qui ont traité le sujet. Malgré de minutieuses recherches dans les documents connus, il n'est pas possible de localiser le lieu exact de la découverte. Cependant il est possible d'identifier le tracé de l'ancienne voie romaine. Elle venait de Vagnas, passait à Montchamp, continuait vers Arguin à l'ouest du ruisseau de Bourdarie et descendait à la Costette. C'est à cet endroit, à Mailhac, que se situe l'ancien Barjac des romains. Une agglomération s'était constituée sur le lieu d'une ancienne villa romaine, au « Fondus Malliacus » (Domaine de Mailhac ou Mallius)<sup>15</sup>. Le lieu est situé à proximité de la coopérative vinicole sur la départementale 196. Ce lieu a été christianisé dès le 5e siècle (peut-être avant) puis est devenu lieu d'habitation autour du prieuré Saint Laurent de Malhac.

13 - *Revue Épigraphique du Midi* t. I, mars 1878, p.46.

14 - « Milliaires trouvés dans département du Gard, en dehors de la voie Domitienne », page 208 dans « Mémoires de l'Académie du Gard, Année 1876, Nîmes, Imprimerie Clavel, 1877.

15 - Roux, Paul-Jean : « Barjac en Uzège », Barjac, 1994, pp. 82-84.



Le tracé de la voie d'Antonin le Pieux, en rouge, sur la commune de Barjac.

Certains textes indiquent, que la découverte de la borne se fit au lieu dit «la Villette». Ce nom pourrait suggérer une proximité avec une «Via Lata». Il s'agit d'une apparence trompeuse. Ce n'est pas un toponyme dérivé d'un nom romain comme on pourrait le supposer. Le lieu dit «la Villette» est un hameau situé au nord de Barjac, sur la route départementale 579. Il est lié à l'implantation au début du 18<sup>e</sup> siècle d'un nouveau Chemin Royal, l'ancien étant mal situé, sur la colline. Bien que cette route soit rectiligne, elle n'a aucune origine romaine. Il faut rappeler qu'en France, un arrêt de 1705 ordonne que les routes pavées soient au «plus droit alignement»<sup>16</sup>. La route D979 qui va de Barjac à Vagnas a été ouverte sur ordre de Louis XIII, lors de son passage dans la ville, après la Paix d'Alais. L'amélioration de la route principale avait pour but de permettre un meilleur acheminement des troupes et des canons en cas de révolte. De plus, on pense, pour plusieurs raisons, que ce Chemin Royal qui empruntait le tracé de la voie romaine n'était pas une voie principale mais un chemin muletier sur une voie secondaire, ou une voie vicinale, c'est donc une désignation sans relation avec une Via Lata romaine. Gratien Charvet<sup>17</sup> indique que ce chemin était une voie vicinale(1).

Dès le milieu du 18<sup>e</sup>, des maisons viennent se construire de chaque côté de cet axe créant un hameau que l'on appelle dès la fin du 18<sup>e</sup> «la villette», la petite ville. Il y a eu rapidement une vingtaine de maisons.

### Le chemin royal

Au moment de la découverte on a supposé que le milliaire de Barjac faisait partie d'une série dont le point de départ était Nîmes, puis des avis contraires on affirmé que ce milliaire était ordonné à partir d'Aubenas et finalement d'Alba-Augusta. La distance



Le chemin commence à Mailhac, au bord de la D196 (rue des Magnanous et la Costette).

entre Alba et Barjac est inférieure à celle qui sépare Barjac de Nîmes. Le parcours entre Nîmes et Barjac, par Uzès, doit être évalué à 68 kilomètres, ce qui ferait XLVI milles romains environ.



Le chemin rejoint la D979 au rond-point à la Granjasse.

La borne de Vagnas matérialise le trente-et-unième mille. Celle de Barjac indique le trente-troisième. Il en manque donc une entre les deux, la trente-deuxième, elle a disparu. Plusieurs auteurs indiquent que la borne de Vagnas est restée à son emplacement originel<sup>18</sup>. Le tracé de l'ancienne voie romaine peut donc être reconstitué, depuis la borne de Vagnas, sur la carte de l'État-major de 1820 et sur le cadastre Napoléonien de 1825. Des relevés ont ensuite été faits sur le terrain. Un calcul de distance effectué avec des outils de l'Institut Géographique National (IGN) nous indique en prenant la borne de Vagnas comme origine que la borne manquante du trente-deuxième mille, soit 1481m derrière celle de Vagnas, devait probablement se trouver au niveau du ruisseau qui passe sous le pont de Vagnas et celle de Barjac qui devait être 2962m derrière celle de Vagnas, devait probablement se trouver au niveau de Montchamp. Tout porte à croire que l'endroit où la borne connue sous le nom de milliaire de Barjac a été trouvée n'est pas son emplacement d'origine. Les mutila-

16 - Jean Billard, *HYPERLINK* Abrégé d'histoire des routes, Laboratoire central des Ponts et Chaussées.

17 - Charvet, Gratien (1826-1884) agent voyer à Alais, Gard ; Archéologue - Historien - Philosophe ; correspondant de l'Académie royale du Gard et de la Société scientifique et littéraire d'Alais

Joëlle Dupraz, & Freisse, Christel ; « L'Ardeche [07] », (Carte archéologique de la Gaule, 07) Paris, 2001, CNRS, Page 414

tions qu'elle porte seraient alors dues à un réemploi.

La Médiathèque de Bagnols-sur-Cèze conserve les archives de Léon Alègre. Madame Serre nous a permis de consulter les manuscrits de ce dernier. Léon allègre avait constitué un catalogue des ses découvertes archéologiques. Il indique simplement dans ce document :

« ... Dans le mur sur le parapet de la promenade. - reste du chemin -royal, voie antique d'Alba - augusta helvorum à Nemansus - pierre milliaire d'Hadrien près de Vagnas, au nord de la ville. (L'orthographe est conservée.)



Près de Vagnas nous éloigne de Barjac. Alègre ne savait pas, lors de la découverte, que la borne était dédiée à l'empereur Antonin et non pas à Hadrien. Cette identification a été faite ultérieurement. Dans un autre document il se contredit sur le lieu en indiquant « près de Barjac » : « Nous avons, nous mêmes, découvert une de ces colonnes près de Barjac sur la voie qui allait de Nîmes dans le pays helvien. Cette pierre à été transportée à Nîmes : elle était antérieure aux milliaires d'Antonin qui sont sur la ligne d'Uzer, c'est à dire qu'elle datait d'une époque où l'empereur ne présidait pas lui même aux travaux exécutés sur cette voie de moindre importance. Une particularité digne de remarque c'est que sur le milliaire de Barjac le nombre quatre est écrit par le chiffre I suivi d'un V : tandis qu'avant le règne d'Antonin(et après

aussi quelquefois) on trouve ce chiffre écrit par quatre unités, IIII. »

Il indique « près de Barjac » sans autre précision. Nous n'en saurons pas plus pour le moment. Il reste de nombreux documents à consulter.



Ce document provient d'un manuscrit de Léon Allègre conservé à la médiathèque de Bagnols. Il est intitulé : Manuscrit L. Allègre, Statistique du Gard, Biographie, Tome 2, Le texte est à la page 3 du paragraphe intitulé « Les milliaires ». Il s'agit d'un projet d'une encyclopédie thématique qui n'a jamais été publiée.

### Lieu de conservation de la borne

L'original est exposé au Musée archéologique de Nîmes. Une excellente copie en résine obtenue par moulage est exposée dans un escalier de la Mairie de Barjac.

### La municipalité de Barjac a tenté de faire revenir la borne milliaire à Barjac

La municipalité de Barjac a tenté de faire revenir cette borne milliaire dans

sa commune d'origine, comme l'avait fait avant elle la commune de Roche-maure, en Ardèche.

Devant l'impossibilité d'y parvenir, un moulage a été effectué, par la Société «Mosaïques», située à Loupian, dans le Gard. Une copie en résine synthétique a été façonnée d'après un moule souple. La surface de la copie est composée d'un mélange de résine et de poudre de marbre ce qui donne une apparence réaliste avec une grande finesse de reproduction. Un choix de pigments donne un bon aspect de la pierre. Cette reproduction est stupéfiante de qualité et de précision.

Depuis septembre 2012, la copie de la borne milliaire de Barjac est exposée dans le hall de la mairie de la commune, qui est située dans l'ancien château de Barjac. On peut désormais étudier cette borne, à Barjac, à proximité du lieu de sa découverte, à deux pas des archives municipales.

### Qui était Léon Alègre

Léon Alègre est un personnage hors du commun.

Il n'était pas seulement professeur de dessin. Il fut peintre, collectionneur d'antiquités, archéologue, et même historien. Il est né à Bagnols sur Cèze le 14 décembre 1813. Il était le fils d'un teinturier de la rue du Ruisseau. Après avoir étudié au collège de Bagnols, le jeune Léon se retrouva apprenti chez son père en 1830. Léon Alègre attiré, par les beaux-arts et la lecture, se mit à étudier la musique et joua du violoncelle et de la harpe.

En 1835, il monte à Paris. Il y rencontra son compatriote Joseph-Dominique Magalon qui le mit en relation avec Victor Dupuy, le professeur des enfants de Louis-Philippe. Pour répondre à un

## Mieux connaître son village

souhait de son protégé, ce professeur conseilla au jeune Léon la lecture des ouvrages de l'archéologue Arcisse de Caumont, auteur des Antiquité Monumentales qu'il professa à Caen.

Pour se perfectionner dans le domaine, Léon Alègre, prit son sac sur son dos et la route vers la Normandie. Arrivé à Caen, il se mit à dessiner des paysages et des portraits pour vivre et alla même visiter l'Angleterre. Rentré chez lui, à Bagnols, Alègre devint un personnage en vue grâce à ses talents. Il se maria en 1837 et ouvrit une classe de dessin au collège de sa ville. On lui offrit une chaire au lycée de Montpellier qu'il refusât pour rester, dans sa ville, avec sa famille et ses élèves.

S'il était un excellent dessinateur certains indiquent qu'il était moins bon peintre. Il a laissé des dessins qu'il réalisât de certaines de ses découvertes archéologiques. Ils sont simple et étonnamment précis.

Vers 1842, Léon Alègre était admis dans la Société française d'Archéolo-

gie ; il correspondait directement avec Arcisse de Caumont et lui faisait part de ses travaux. On trouve dans la correspondance de Léon Alègre, conservée à la Médiathèque de Bagnols sur Cèze, des échanges de courrier avec l'inspecteur général des Monuments historiques de l'époque, Prosper Mérimée.

Entre la réalisation du portrait de l'évêque de Viviers ou celui de l'évêque de Nancy, il collaborait à plusieurs petites feuilles régionales : L'Album du Gard, L'Hirondelle, Les petites affiches... Il voyageait aussi en Italie et dans différents endroits de France pour recopier des toiles telle une « Mère des douleurs » à Montpellier, de Philippe de Champaigne.

En 1865, à l'Académie du Gard lui demanda de la représenter à Paris, à la Sorbonne, avec pour mission de lire un mémoire qu'il avait rédigé sur le Camp de César, de Laudun où César ne campa jamais. Il reçut la visite chez lui, dans son musée de Bagnols sur Cèze,

d'Auguste Allmer, le savant épigraphiste lyonnais qui lui a envoyé, par la suite, un courrier dans lequel il glorifie le travail de d'Alègre.

Figure essentielle de la vie artistique, culturelle, scientifique, sociale et politique de Bagnols-sur-Cèze, au XIXe siècle, Léon Alègre a légué à la postérité des centaines de dessins et croquis, de nombreux carnets de notes et une correspondance considérable, ainsi qu'une bibliothèque-musée qui fut la source de la médiathèque et des deux musées actuels de la ville.

Le 27 novembre 1884, après une pénible agonie Léon Alègre décédait à Bagnols-sur-Cèze. Le 14 décembre 2013, la ville de Bagnols-sur-Cèze a célébré le bicentenaire de la naissance de Léon Alègre.

La Médiathèque de Bagnols sur Cèze conserve les archives personnelles de Léon Alègre. C'est dans ces documents que nous avons découvert les notes manuscrites concernant la borne milliaire de Barjac.

## Annexes

### Autres personnes citées

#### Pelet, Auguste.



Auguste Pelet : (1785-1865) était archéologue - inspecteur des monuments historiques du Gard. Conservateur du musée de Nîmes. Il fut membre de l'Académie de Nîmes et de la commission des monuments antiques du département du Gard, membre de la Société royale des antiquaires de France, de celle de philotechnique et de l'Institut

archéologique de Rome. Il fut un des mentors de Léon Alègre. (Voir la note de Léon Alègre trouvée dans ses archives à la Médiathèque de Bagnols-sur-Cèze).

#### Charvet, Gratien.

Gratien Charvet : (1826 - 1884) Archéologue. - Historien. - Philosophe. Membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais. Il était agent voyer. Il est co-auteur d'un Dictionnaire languedocien- français.

#### Aurès, Auguste.

Louis Auguste, Aurès : (1806-1894) Archéologue, diplômé de l'École polytechnique (en 1824) il était Ingénieur en chef des Ponts et chaussées. Il était membre de l'Académie de Nîmes.

## Bibliographie

### Articles

- \*Allmer, Auguste, « Revue Épigraphique du Midi de la France », T.1, 1878, p.46, p. 365.
- \*Pelet : \*Académie du Gard : « Procès verbaux de l'Académie du Gard », Année 1853-1854, Nîmes Imprimerie Ballivet et Fabre. Séance du 18 mars 1854, Page 140 (160/260 dans le pdf)
- \*Académie du Gard : « Mémoires de l'Académie royale du Gard », année 1876, Nîmes, imprimerie Clavel-Ballivet, 1877. pp. 206 à 212, Aurès, Auguste : milliaire de Barjac.
- \*Académie de nîmes : « Mémoires de l'Académie royale du Gard », 1838-1878; Académie royale du Gard (Nîmes) - Milliaire de Barjac. : pp. 206 - 212.
- \*Académie de nîmes : « Mémoires de l'Académie de Nîmes » ; année 1879, Académie de Nîmes (Nîmes) - Notice biographique sur M. Léon Alègre par M. l'abbé Delacroix.
- \*Société scientifique & littéraire d'Alais : « Comptes-rendus de la Société scientifique & littéraire d'Alais » ; (Alais, Gard, Typographie J. Martin) ; 1873 – Tome V. (N5741665\_PDF\_1\_-1DM.pdf)  
Page 81. Les voies vicinales gallo-romaines chez les Volkes-Arécomiques par Gratien Charvet, première partie, p.104.  
Page 198 : Voie de Nemausus à Albenate (Aubenas) par Ucetia (Uzes).  
Page 158. Les voies vicinales gallo-romaines chez les Volkes-Arécomiques par Gratien Charvet, deuxième partie.
- \*Rebuffat, René , napoli, Joëlle : « Les milliaires ardéchois d'Antonin le Pieux » ; Gallia, Année 1992, Volume 49, Numéro 49, pp. 51-79.

### Ouvrages

- Arnaud, Pierre (abbé) : « Valvignères en Helvie » ; 685 pages ; 1963. Arnaud, Pierre (1905-1971) : « Valvignères en Helvie » ; avec une préf. de M. D. de Beaulieu ; 685 p.-[XVI] p. de pl. : ill., couv. ill. ; 24 cm ; Privas, Impr. L. Volle, 1963. - p. 66.
- Arnaud, Pierre (abbé) : « Voies romaines en Helvie » ; préface de Maître Louis Bouvier ; 187 pages, in-8, (25,5 x 16,5 cm), broché, dessins, 8 cartes dépliantes hors texte et 2 dans le texte, 59 dessins dans le texte, de R. Joseph, R. Pitiot, H. Saumade et R. Weiss, photographies, Imprimerie Étienne Benistant, Le Teil d'Ardèche, 1966. (Tirage limité à 1380 exemplaires). – 30 – 32.
- Aurès, Louis Auguste, (1806-1894) : « Monographie des Bornes Milliaires du Département du Gard » ; Nîmes, André Catélan, 1877.
- Charvet, Gratien : « Les voies romaines chez les Volkes-Arécomiques ; 105 pages, (Extrait du « Bulletin de la Société scientifique et littéraire d'Alais ») 1874, Impr. de J. Martin - pp. 82-83.
- Charvet, Gratien : « Les voies vicinales gallo-romaines chez les Volkes Arecomiques 1ere partie, par G. Charvet », dans : « Comptes-rendus de la Société scientifique & littéraire d'Alais », 1873, Tome V, pp.81 - 115.
- Charvet, Gratien : « Les voies vicinales gallo-romaines chez les Volkes Arecomiques 2e partie, par G. Charvet », dans : « Comptes-rendus de la Société scientifique & littéraire d'Alais », 1873, Tome V, pp. 158 - 226.

## Mieux connaître son village

- Devic, Claude, (1670-1734); Vaissette, Joseph, (1685-1756); Roschach, Ernest, (1837-; Dulaurier, Édouard, (1807-1881). : « Histoire générale de Languedoc avec des notes et les pièces justificatives par Dom Cl. Devic & Dom J. Vaissette. [Édition accompagnée de dissertations & notes nouvelles contenant le Recueil des inscriptions de la province, continuée jusques en 1790 par Ernest Roschach] (1872)  
» Volume XV, Toulouse : Édouard Privat, 1872-1892. Tome XV, N° 1929, p.1098.
- Dupraz, Joëlle & Fraisse, Christel : « L'Ardèche [07] », (Carte archéologique de la Gaule, 07) 1 vol. (496 p.) : ill. en noir et en coul., cartes, couv. ill. en coul. ; 30 cm ; Paris, 2001, CNRS, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris - ISBN 2-87754-069-3. Page 414.
- Dupraz, Joëlle & Lambert, Pierre-Yves & Rémy, Bernard : «Inscriptions latines de Narbonnaise (ILN) : Volume 6, Alba»; 237 pages; 27,6 x 22 x 1,4 cm; Suppléments à Gallia; CNRS, 21 mars 2011.  
- ISBN-10: 2271071070 - ISBN-13: 978-2271071071. Page 191.
- Hirschfeld, Otto : "Inscriptiones Galliae Narbonensis Latinae / consilio et auctoritate Academiae Litterarum Regiae Borussicae edidit Otto Hirschfeld."; xxvii, 38\*, 976 p. : ill. ; 39 cm., 1046; p.; Berlin, G. Reimerum, 1888. Page 663, N°5583.
- Lauxerois, Roger : «Le bas-Vivarais à l'époque romaine. Recherche sur la cité d'Alba»; Paris, de Boccard, 1983. - pp. 56-266.
- Rebuffat, René : « Visite à la voie romaine des Helviens [Texte imprimé] / René Rebuffat [avec la collab. de ] Joëlle Napoli, Katherine H. Hewitt, Denise Rebuffat » ; 80 p. : ill., couv. ill. en coul. ; 21 cm ; Bibliogr. p. 41 ; Le Teil, Association des amis de Mélas et du patrimoine, 1994.
- Roux, Paul-Jean (abbé) : «Barjac en Uzège», 1994, Éditeur : Conseil Municipal et comité d'expansion de Barjac.

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

## C.C.A.S. de Barjac

Edouard CHAULET, Président,  
Cyril GILLES, Vice-Président, Adjoint délégué à l'aide sociale,  
Jacques ALLIO, Nadège ALLOSIO, Sylvian BELIN, Christian DIVOL, Laure ESNEE, Monique FERRAT, Françoise-Marie NONNENMACHER, Conseillers Municipaux,  
Céline BERNABE-AGUADO, Guy BORIE, Olette CAPEAU, Annette DUMAS, Edith EUZENNE, Micheline GILLES, Muriel GUELIN, Josette MARTIN, Membres nommés.

## SEMAINE BLEUE :



Elle s'est déroulée du 22 au 26 octobre 2013.  
Son thème était : « VIEILLIR ET AGIR ENSEMBLE DANS LA COMMUNAUTE ».

La municipalité s'est engagée à fêter les retraités en cette semaine nationale d'animations ; Comme les années précédentes, le programme a été élaboré au niveau cantonal.

- MARDI : un tour de chant et une animation dansante avec Bernard PIALAT suivi d'un goûter à ST PRIVAT DE CHAMPCLOS.
- MERCREDI à la Résidence ST LAURENT, chansons françaises au programme avec SYLVIE MARIN et le musicien YACHA. Un goûter préparé par les enfants du Centre de Loisirs fut servi aux résidents.
- JEUDI : Un spectacle de magie avec KOBEL à ST JEAN DE MARUEJOLS suivi d'un goûter offert par le club du 3<sup>ème</sup> âge.
- VENDREDI : le loto du Club de l'Amitié à RIVIERES suivi du goûter.
- SAMEDI à BARJAC, un tour de chant et une animation dansante ont été proposés par Jacky FOBY. Le club de La Belle Epoque a offert le goûter à tous les participants.



Cette semaine a été un moment privilégié de la vie associative afin de sensibiliser l'opinion publique sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle de chaque village.

Les membres du CCAS ont rendu une visite très appréciée et ont offert des gâteaux aux personnes ne pouvant se déplacer.

## REPAS DES AINES :



Le 15 décembre 2013 s'est déroulé le traditionnel repas des aînés, offert par la municipalité aux résidents de la commune âgés de 65 ans et plus. Ce n'est pas moins de 180 personnes qui ont assisté au repas. Un menu gastronomique (Foie gras, queue de langouste, suprême de volaille, fromage et fondant au chocolat...) fut concocté par l'équipe de la Cuisine Centrale et son chef Johan. Chacun a pu admirer la décoration exceptionnelle de la salle des fêtes réalisée par des membres du CCAS sous la houlette de Christiane BERNAUER, femme aux doigts d'or !



Les discours de bienvenue du Maire, Conseiller Général, Edouard CHAULET et de l'adjoint Cyril GILLES ont indiqué toute l'importance que la municipalité attache à cette manifestation. Ce fut une journée festive où chacun a pu oublier ses difficultés quotidiennes. L'orchestre René CAMPUS a animé cette journée d'une manière admirable. D'ailleurs la piste de danse était toujours comble. Les doyens : Mme Alice DUBOIS et M. Fernand LAVIE ont reçu des mains de Monsieur le Maire et de Monique FERRAT un cadeau de Noël. Il faut souligner qu'une telle journée ne s'organise pas sans beaucoup d'aide et de bonnes volontés de la part du CCAS et de ses bénévoles, mais également de l'ensemble du personnel communal. Un grand merci à tous.



## COLIS DE NOËL :



Dès le lendemain du repas, les membres du CCAS ont préparé 70 colis de Noël destinés aux personnes de plus de 80 ans ou malades qui ne peuvent pas venir au repas de fin d'année. Plusieurs équipes se sont réparties les secteurs de la commune pour apporter quelques douceurs et une visite aux personnes âgées souvent un peu esseulées.

## CADEAUX DE NOËL :

La municipalité de BARJAC vient en aide aux plus défavorisés du village en leur offrant des bons d'achats, des places de cinéma et des repas du restaurant scolaire.

Nous ne devons pas fermer les yeux devant cette misère qui progresse dangereusement. Nous devons quand même avoir espoir en l'avenir.

## LES RESTOS DU CŒUR :

Jacques ALLIO est le responsable municipal des « Restos du Cœur ».

Il y passe énormément de temps toutes les semaines.

Une distribution est organisée tous les mardis à ST AMBROIX, le transport est assuré par la Communauté de Communes, départ à 12h place du 8 mai.

Le nombre croissant de bénéficiaires nous inquiète énormément. D'ailleurs, la municipalité et le CCAS mettent à disposition un employé municipal et un véhicule pour le transport des denrées alimentaires de NIMES à St AMBROIX.

C'est également une collecte devant CARREFOUR MARKET qui



est organisée chaque année et des lots sont offerts par le CCAS pour le loto des Restos du Cœur.

Nous pouvons admirer dans ces moments, l'esprit de solidarité des barjacois.

## TELETHON :

Le 1<sup>er</sup> week-end de décembre, Cyril GILLES (responsable de



l'organisation), la municipalité et de nombreuses associations participent à l'organisation du Téléthon.

Cette année, cette manifestation a eu lieu dans la cour et les salles du château.

Dès le jeudi après-midi, un loto est organisé par le CLUB DE LA BELLE EPOQUE suivi cette année, par un concert d'orgue de Barbarie proposé par la Commission Culturelle.

Le vendredi matin, une vente de roses des sables et de bougies était proposée par l'association COL CANTO. Le soir, un grand concours de belote fut organisé par le club de tennis.

Le samedi matin après la dictée de Jean-Michel BOVY, un repas « choucroute » fut préparé par le COMITE DES FETES et les ARBOUSIERS RAYONNANTS.

En début d'après midi, le club CYCLO NATURE ARDECHOIS proposait le tour du village à vélo.

Une initiation et une démonstration pour les enfants par les Pompiers de BARJAC connaissaient un grand succès.

L'atelier TAEKWONDO fut suivi avec beaucoup d'attention par le nombreux public.

Toute la journée, un atelier mosaïque, un concours de dessins et un stand de maquillage étaient organisés par les 2 écoles.

En fin d'après midi, le traditionnel LACHER DE BALLONS animé par l'Harmonie LES ENFANTS DE BARJAC, ainsi que le tirage au sort des tombolas (SOCIETE DE CHASSE ET FORUM DES ARTS) clôturaient cette journée où le montant des dons et recettes s'élevait cette année à 2 158,68€.

Cyril GILLES,  
Adjoint à l'Aide Sociale



Nous voici donc à nouveau à la fin d'une année riche en événements pour la commune et en particulier pour la commission culturelle. Lorsque nous faisons le relevé des diverses manifestations du « cru » 2013, nous avons le vertige. Nous avons choisi, négocié, mis en place, organisé, réalisé, autant de « moments culturels » ! Jugez plutôt : neuf représentations théâtrales, cinq expositions à la médiathèque, cinq aussi dans les salles des Tentures, un concert, deux conférences, seize « animations » autour d'un film, débats ou conférences, et parfois, cerises sur le gâteau, le partage d'une soupe, voire d'un repas.



Par ailleurs, la municipalité accueille le Festival « Chansons de Parole » et le Festival « Barjac en Jazz ».

Et au fil des semaines, la médiathèque et le cinéma reçoivent leurs publics de fidèles.

Comment se fait-il, nous demande-t-on souvent, qu'une si petite commune propose un tel choix culturel ?

Edouard Chaulet, dirait : « C'est un choix politique. Comme celui de la nourriture : soigner les papilles comme les pupilles », dit-il s'agissant des enfants des écoles. Nous pourrions ajouter : « Soignez l'ouïe ».

Il s'agit donc d'un choix initial, celui de notre Maire. L'impulsion lui revient de droit. Et puis c'est une équipe toujours sur le pont qui, au cours des mandats précédents et au cours de celui-ci, a eu à cœur de développer, de faire vivre cette « volonté culturelle ».

Nous pensons qu'en cette période idéologiquement troublée, où les lignes sont de plus en plus floues, où les valeurs républicaines sont bafouées, où chacun se replie sur soi, où la peur de l'autre crée la haine, l'éducation, le dialogue, la confrontation des idées, etc., en un mot la culture, doit servir de repère, de contre point afin que chacun puisse prendre sa place de citoyen au



sein d'une République laïque, c'est-à-dire respectueuse des droits de chacun et... Nous nous inscrivons dans une démarche résolument progressiste.

Nos partenaires sont nombreux et sans exclusive. Cela va du Cratère, scène nationale au Théâtre des Rues, Compagnie belge en passant par les Théâtrope, festival de théâtre amateur, et les Arscènes, nos amis de Saint Jean de M.

Nous avons accueilli Michel Boissard, pour une conférence Chabrol, le CCFD – Terre Solidaire sur « la Souveraineté alimentaire. »

La musique classique, trop peu présente, a été représentée par Diego Ares, au clavecin, dans le cadre du Festival des Cordes Sensibles.

Les salles du château ont reçu, les artistes Anne Flandin, Pierre Bettendorffer, Michèle Deville, Marie Thérèse Quet, Anne Saint Etienne, Serge Nègre, sans oublier notre ami venu des lointains pays d'Orient, Jean Cabane avec son exposition Traces.



Voilà un très court aperçu de la vie de la Culture à Barjac. Nous ne pouvons pas tout citer et vous pourrez retrouver les associations accueillies dans nos colonnes.



Par ailleurs, ce tour d'horizon ne rend pas vraiment compte de la somme de travail des salariés de la Mairie, ceux de l'administration, agenda, convocations, photocopies, comptabilité, ceux des services municipaux. Et ils en portent des chaises, des tables, des estrades ! De la cuisine, et oui, les « Cultureux » mangent aussi. Et puis, les bénévoles, ceux sans qui tout serait beaucoup plus difficile. Que de travail, mais aussi que de joie dans les rencontres, que de bonheur dans tous ces moments d'échange qui créent, osons le dire, la Fraternité partagée. N'est-ce pas là notre fonction première ?

Jean-Michel BOVY  
en charge de la Culture

## CINEMA

L'année 2013 a vu l'augmentation du nombre de séances proposées au public avec des séances le mardi soir, animées généralement par Jean-Michel PILOD, Yves CHAULET, Richard PELATANT et Jean-Michel BOVY. Depuis 2008, nous sommes passés de 125 séances annuelles à plus de 240, proposant maintenant des séances les mardis, vendredis et dimanches pendant l'année scolaire, les lundis, mardis et jeudis l'été.

Ils viennent rejoindre le nombre des bénévoles de l'ensemble Médiathèque-Cyberbase-Cinéma (soit 18 en tout).

La salle « regain » est de nouveau classée A&E en 2013. Après 1000 € en 2011, 2000 € en 2012, le CNC (Centre National de

la Cinématographie) a donné 5000 € de subventions, venant ainsi récompenser une politique de projection de séances A&E et VOST (pour la plupart des films étrangers).

C'est aussi en 2013 que nous avons arrêté notre collaboration avec Jacques DAUMAS du cinéma « le navire » d'Aubenas avec qui nous travaillions depuis 14 ans. Le passage au numérique en juillet 2012 a rendu plus facile l'obtention de copies de films. Notre programmation est maintenant faite en collaboration avec Cyrille VILLERMAUX du cinéma des Vans.

Depuis décembre, c'est Stella BAYLE qui est chargée maintenant d'une partie des projections.

Programme du cinéma sur le site [www.barjac.fr](http://www.barjac.fr) ou bien en laissant un message à : [bibliotheque-barjac@orange.fr](mailto:bibliotheque-barjac@orange.fr)

### 11<sup>èmes</sup> rencontres hivernales « Le cinéma COREEN »

Vendredi 25 janvier - dimanche 27 janvier



Proposées par la Municipalité de Barjac et la Commission Culturelle en collaboration avec le Cinéma le Navire d'Aubenas, ces 11<sup>èmes</sup> rencontres hivernales nous ont permis l'année dernière d'aller explorer

le cinéma Coréen. Chaque film est précédé d'une présentation faite par Tiyan Wong, animateur des rencontres. Robert CHARVIN vice-président de l'association d'amitié Franco-Coréenne a pris part aux débats tout au long du week-end. Pendant ce week-end, 7 films ont été projetés et 297 personnes ont assisté aux différentes séances (à 3€). Près de 100 convives ont partagé les deux repas proposés les vendredi et samedi soir.

### Les animations cinéma en 2013

Vendredi 22 février  
et Mardi 19 mars

En avant première nationale  
« PIERRE RABHI, au nom de la terre » suivi d'un échange avec Pierre RABHI et des intervenants de terre et humanisme

MARDI 26 mars

Soirée-rencontre  
« LES MOTS DROITS »  
de Raymond ACHILLI  
Qu'est-ce que la justice ? Comment se construit un verdict ? Que ressent-on quand on juge ? Qu'est-ce que la vérité ? suivi d'un échange avec Régis CAYROL, juge et juré ailleurs président du Collège-Alès et Raymond ACHILLI

Mardi 2 avril

Soirée débat  
« DES ABELLES  
ET DES HOMMES »  
de Markus Imhoof  
Séance suivie d'un échange avec des apiculteurs régionaux

Samedi 9 mars

Journée BRASSENS - CHABROL  
proposé par Chansons de parodie,  
en attendant l'été

Mardi 9 avril  
AVANT-PREMIERE  
NATIONALE

PROMISED LAND de Gus Van Sant en partenariat avec le collectif Garléchois ami gaz de schiste

Vendredi 3 mai

Dans le cadre des THEATROPOES  
du 3 au 5 mai  
Projection « Il était une fois James Dean » de Mark Riddell



suivi d'une rencontre avec Israël Honorvitz / Scénariste du film

Mardi 14 mai

Projection du film  
« LA SAGA DES CONTI »  
de Jérôme Pateau, suivie d'un débat avec des syndicalistes CGT

Mardi 21 mai  
AVANT-PREMIERE  
NATIONALE

Projection du film « LES FILS DE LA TERRE » de Edouard BERGEON suivi d'un débat

Mercredi 24 juillet

Projection du film « A L'OUEST, RIEN DE NOUVEAU »  
suivi d'une rencontre avec Richard THOMAS, acteur principal

Mardi 17 septembre

Projection de  
« MICHAEL KOHLHAAS »,  
suivi d'une rencontre avec Marlène RIGAL-POUJET et Gilbert LEAUTIER, propriétaires du château d'Aujac (30), où a été tourné en partie le film.

Vendredi 27 septembre

Soirée documentaire  
Projections dans le cadre de l'AG de Villages et cités de caractère et l'inauguration du label de « Barjac, village de caractère » :  
« LEVIATHAN » et « NOS ENFANTS NOUS ACCUSERONT »

MARDI 12 novembre

Projection du film  
« LES JOURS HEUREUX »  
suivi d'une rencontre avec Stéphane PERRIOT, chef monteur du film

Vendredi 29 novembre

Rencontre avec Sylvain CHOMET, réalisateur et Projections de deux de ses films « L'ILLUSIONNISTE » et « ATTILA MARCEL »

## ECOLE et CINEMA

Une fois par trimestre, les enfants des écoles publique et privée de Barjac et des communes environnantes de Saint Jean de Maruéjols, Saint Sauveur de Cruzieres rejointes par Fons sur Lussan, Issirac et Bessèges viennent assister à une séance de cinéma. Cette séance est accompagnée par une documentation pédagogique distribuée à l'enseignant et aux élèves permettant une étude complète autour de la projection du film. Ce sont en tout chaque année entre 800 et 1000 élèves qui fréquentent la salle.

## LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE JEAN PIERRE CHABROL

En 2013, la médiathèque a enregistré une légère baisse du nombre d'adhérents avec 205 inscrits. Les 2 écoles fréquentent toujours aussi assidument les lieux. L'année 2013 aura vu l'intégration quasi complète du fonds d'ouvrages historiques régionaux du 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècle aimablement donnés par la famille PASSOT-DE NEUVILLE, soit près de 300 qui viennent augmenter la collection PELLOUX (près de 150). Ils sont désormais accessibles en consultation sur place à la médiathèque. Par ailleurs, suite au décès de Paul MILLOT mi-septembre, sa famille a souhaité faire don à la médiathèque de la totalité de ses documents sonores (près de 150). Depuis décembre, ils sont accessibles à l'emprunt en médiathèque. En 2013, le montant des dépenses d'acquisition s'élève à 2231€, qui ont permis entre autres, l'achat de 295 livres, auxquels il faut ajouter près de 300 livres fournis par de généreux donateurs. Ce sont maintenant plus de 11 000 ouvrages, DVD et CD qui constituent l'ensemble des documents disponibles. Earwen UGHETTI étudiante en licence bibliothèque à Bordeaux est venue faire un stage de 6 semaines à la médiathèque et a pu transmettre ses connaissances et son expérience, notamment pour la réalisation d'une nouvelle maquette pour le programme cinéma. Elle a été rejointe en décembre par Sarah GENANE, élève de seconde à Aubenas, aussi stagiaire. La revue est aussi l'occasion de remercier les bénévoles, occasionnels ou « titulaires » qui par leur présence et leurs connaissances

permettent à la bibliothèque et à la Cyberbase de fonctionner toute l'année (Anne-Marie SIBERT, Monique FIOLE, Michel BAUDASSE, Anne SAINT ETIENNE, Claudie DIDIER, Marie Paule et Pierre ANDRE, Marthe CAPEAU, Michèle PELATANT, Pierre LOUVEL et Bernard PACCARD, Jacques ELFANT, Evelyne BAYLE, Maryse PONS, derniers venus rejoindre le groupe). En 2014, Barjac rejoint le réseau des bibliothèques de la communauté de communes, ce qui nous l'espérons, en augmentera la fréquentation. La cotisation sera fixée à 10 € pour tout le monde et permettra ainsi l'accès à toutes les bibliothèques, soit plus de 40000 ouvrages et documents.

### Hommage

La cyberbase était animée par Paul depuis près de 5 ans, tous les vendredis. Encore en juin et malgré la maladie, il venait, tant bien que mal, prodiguer ces cours d'informatique et était de toutes les manifestations organisées. De temps en temps même, il poussait la chansonnette en plein cours et notamment « Oural » de Jean FERRAT sa chanson fétiche.

### Rappel des horaires d'ouverture :

Mardi de 16 à 18 h, mercredi de 9 à 12 et de 14 à 18,  
vendredi de 9 à 12 et samedi de 10 à 12 h.

## OFFICE DE TOURISME

Pour cette année 2013, contrairement à la majorité des offices de même typologie, l'équipe de l'Office de Tourisme a pu noter une augmentation de la fréquentation par rapport à 2012 et en baisse très faible par rapport à 2011, considérée comme une « année exceptionnelle » pour le tourisme. Cette hausse peut s'expliquer par :

la concentration du tourisme en France, du tourisme de proximité, de l'augmentation sur la commune des manifestations en amont et en aval de la saison, les efforts et engagements de la commune dans des projets tels que Village de Caractère (Inauguration du label en septembre 2013).

Toutefois, il est probable que ces chiffres stagnent pour l'année à venir.

Le nombre d'adhérents a augmenté, passant de 123 en 2011, 147 en 2012, à 158 pour 2013 répartis entre BARJAC et les communes avoisinantes. Le site Internet est en constante évolution depuis sa mise en place avec, pour l'année 2012/2013 : 44 486 visites. Cette année, l'équipe de l'Office de Tourisme a accentué son travail en partenariat avec les associations barjacoises pour la promotion ou l'organisation de leurs manifestations (Marché aux fleurs, Chansons de Paroles, BARJAC en Jazz, Marché de Noël) ainsi que la prévente de billets (concert MOZART - Eglise de BARJAC). Les bureaux de l'Office de Tourisme sont ouverts toute l'année et permettent à tous



de découvrir les activités culturelles et associatives de BARJAC et sa région, mais aussi les horaires de transport des bus desservant BARJAC, l'achat des cartes BANG/EDGARD, de topo guides de randonnées... Nos hôtes vous accueillent de 9h30 à 12h30



et de 14h à 17h30 les lundis, mardis, jeudis et de 9h30 à 12h30 les mercredis, vendredis et samedis (de septembre à mars), tous les jours (du lundi au samedi) de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h (d'avril à mai) et tous les jours de 9h30 à 19h durant la saison estivale, les dimanches de 10h à 12h30.

N'hésitez pas à contacter l'Office de Tourisme pour la promotion ou la valorisation de votre manifestation.

PRÉSIDENT : Antoine AGAPITOS

VICE PRÉSIDENTE : Gabrielle CESPEDES

VICE PRÉSIDENT : Yann JOSSELINE

SECRÉTAIRE : Elisabeth ANGERAS

SECRÉTAIRE ADJOINT : Armand DEBLOCK

TRÉSORIÈRE : Annie THOULOUBE

TRÉSORIER ADJOINT : Henri VERNET

REPRÉSENTANT DE L'UCIAPL : Fanny AGAPITOS

REPRÉSENTANTS DE LA MAIRIE DE BARJAC : Jean Michel BOVY, Christian DEBARD.

Autres Membres du Bureau : Audrey BAYLE, Claudine GIRAULT, Florence PATENOTRE, Michel SARRAZIN.



Après une édition 2013 saluée par tous, un public heureux et une programmation riche et réjouissante, avec les surprises, parfois, qu'offre le spectacle vivant... je pense qu'il est intéressant d'analyser les nombreux impacts de l'événement artistique qu'est devenu le festival « Chansons de Parole ».

Comme je le soulignais en ouverture du festival, l'été dernier, même si ce n'est pas ce qu'on nous ressasse au quotidien, le monde est rempli de belles causes, d'humains en marche, de films formidables, de livres splendides, de chansons émouvantes... d'actes rebelles aussi, de prise de positions courageuses, de luttes positives pour un monde partagé.

C'est là que nous avons choisi d'œuvrer et c'est sans doute là qu'est la réussite de « Chansons de parole ». Depuis le début, nous défendons une qualité d'écriture et d'engagement, une qualité d'accueil et de convivialité. Et le public, et les artistes le savent. Toujours en restant à l'écart du show-business, « Chansons de Parole » s'est fait une place de qualité dans l'univers de la chanson francophone. Le terme même de « Chansons de parole » ou le concept s'est largement répandu aujourd'hui et fait des petits. Sur l'exemple de ce fameux festival et de la chanson qu'il défend !

Dans le milieu de la chanson, à travers la francophonie, le festival, même s'il est de petite taille par rapport à des Francofolies, Montauban, Bourges, a une grande réputation et si l'on bouge

un peu, il est connu partout et beaucoup rêvent d'y faire escale. Passer à Barjac et inscrire sur son parcours « Chansons de Parole », c'est un label recherché. C'est aussi un lieu de rencontre professionnel où les artistes se retrouvent, où les programmeurs font leur marché et où le public peut entrer en contact facilement avec tous.

Nous recevons des centaines de propositions et c'est une tâche difficile de faire des choix. Sans vouloir sortir de nos murs, nous avons grandi petit à petit pour arriver aujourd'hui à une jauge maximum.

Outre l'impact économique sur Barjac et sa région proche (on sait par les banques que c'est la semaine de l'année où il y a le plus de mouvements financiers), c'est aussi une notoriété culturelle et touristique qui marque Barjac tout le long de l'année. C'est aussi une réputation artistique que ne négligent ni le département, ni la région et qui dans la foulée influence des décisions politiques. Parallèlement aux commerçants, restaurateurs et logeurs du pays, l'autre impact économique très important, c'est le nombre d'artistes et de professionnels du spectacle que nous engageons sur cette période. « Chansons de parole » est donc un gros employeur du spectacle dans la région.

Autant de raisons qui font que cet événement n'est pas un rendez-vous ordinaire, une animation estivale comme une autre, et dont beaucoup ici-même, ne se rendent pas compte de l'importance.

Le fait que « Chansons de Parole » existe et tienne bon, donne du courage, de l'espoir et des idées à d'autres qui continuent le mouvement. Cela pourrait s'arrêter, le mouvement reprendrait sans doute un peu plus loin, relancé par d'autres. Mais toutes ces années ont servi à l'alimenter jusqu'ici et j'espère continueront à le faire.

Jofroi – Directeur artistique



### **Paul MILLOT, journaliste infatigable et amoureux de chanson a tiré sa révérence. Nous ne lirons plus ses chroniques du canton et il nous manque beaucoup .**



Françoise BARRY correspondante du Midi Libre lui a rendu un bel hommage dont voici un large extrait « le téléphone pourra sonner, il n'y aura plus d'abonné, il est parti dormir dans le paradis blanc, tout seul avec le vent » Michel BERGER parle de solitude, mais notre ami ne sera jamais seul ; là où son âme s'est envolée il connaît beaucoup de monde. Correspondant du journal « La Marseille » Paul MILLOT, l'encyclopédie de la chanson française nous a quittés dans la nuit du 11 au 12 septembre après avoir

lutté pour vivre encore et encore. Né dans l'Est, il adorait la région et a fini par s'y installer. D'abord à Rivières, puis Vagnas en Ardèche tout près de son canton préféré. Il était de toutes les fêtes, il aimait la compagnie et les gens aimaient la sienne. Un repas pour terminer l'année de gymnastique et Paul, tout en faisant son reportage, était invité, seul homme parmi toutes ces dames à ses petits soins. Il sillonnait ainsi BARJAC et le canton, BARJAC c'était le Festival « Chansons de Parole ». Jusqu'au bout, il a aidé, s'occupant du transport des artistes. Cette semaine là, il ne l'aurait manquée pour rien au monde. Il connaissait tous les lieux où la musique était reine. Personne ne pourra oublier son regard clair, celui d'un homme honnête et droit, ami de tous. Espérons que dans ce paradis blanc, son âme rencontrera Jean FERRAT et son Oural, Alain LEPREST et bien d'autres qui l'accueilleront parmi eux comme il le mérite lui qui les a tant admirés et aimés







## FOIRE A LA BROCANTE ET AUX ANTIQUITES : toujours de grands moments



# ACTIVITES ASSOCIATIVES BARJACOISES

## PLANNING D'UTILISATION DES SALLES

JOUR/SALLE	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>SALLE DE MUSIQUE</b> 		Harmonie « les enfants de Barjac » 20h, 1 semaine sur 2	soffège et violon : 13h00 à 19h00	piano : 16h00 - 19h00 — Harmonie « les enfants de Barjac » 20h, 1 semaine sur 2	piano : 16h45 - 20h00
<b>SALLE DE DESSIN</b>	Art Plaisir (Dessin, peinture) : 13h30 - 19h00	« Art Plaisir : 9h-17h Dessin, peinture adultes — 17h - 18h30 peinture enfants à partir de 5 ans	Fêt'ART (Dessin, peinture) 	Art Plaisir (Dessin, peinture) : 14h30-18h30	Art Plaisir (Aquarelle) 14h30 - 18h30
<b>SALLE DE DANSE</b>	Harmonia - Fitness : 12h30-13h40 — Théâtre adultes Le Cœur Allant vers... 20h00 - 22h00	Sport Plaisir (Gym pour adultes) : 10h30- 12h00	Harmonia - Fitness : 12h30-13h40 — Zumba 18h30 - 19h30	Sport Plaisir (Gym pour adultes) : 19h00- 20h30 	Harmonia - Fitness : 12h30-13h40
<b>SALLE DES FETES</b>	Danse country 18h - 20h00	Danse africaine 18h-20h	BACN (gym pour les petits) : 16h-18h		
<b>SALLE D'EXPOS</b> (salle des Tentures)	Chorale : le Chœur de Barjac : 20 h15			Chorale Col Canto : 20h15	
<b>FOYER la Belle Epoque</b>	Les doigts de fée (peinture sur soie) : 14h-17h30 — Club de Bridge : 20h	Unicef : 14h — cours d'occitan (1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> mardi du mois)	Club la Belle Epoque (club du 3 <sup>ème</sup> âge) / amis sans frontières (tricot) : 14h — Club de bridge : 20h	Club la Belle Epoque (club du 3 <sup>ème</sup> âge) : 14h	Club la Belle Epoque (belote) : 14h -18h tous les 15 jours
<b>BIBLIOTHEQUE</b>			Barjac Histoire Locale (paléographie) : 17h30 à 19h30 		

D'autres activités de plein air existent : information sur [barjac.fr](http://barjac.fr)



Tous les membres bénévoles du Comité des Fêtes de Barjac ont une nouvelle fois proposé aux habitants de Barjac de nombreuses manifestations (spectacles de variétés et artistiques...) tout au long de l'été et de l'hiver pour animer le village. L'année 2013 a commencé sur les chapeaux de roue avec le Carnaval suivi des deux Brocantes de Pâques et d'Août, le bal du 14 juillet avec la retraite aux flambeaux et sans oublier la Fête Votive qui a remporté un franc succès avec le groupe COLLECTIF METISSE, les orchestres Christophe Alméras et Jean-Claude Laurent et pour finir une superbe Soirée « Mousse ». L'équipe du Comité des



Fêtes a aussi organisé diverses festivités comme le vide grenier, la foire à la lavande, un loto d'été en plein air, un loto d'hiver et le Téléthon... L'ambition du Comité des Fêtes est donc de satisfaire un large public local et touristique

en lui proposant des spectacles et animations variés. Les bénévoles du Comité des Fêtes ont décidé de consacrer, d'œuvrer à l'organisation des manifestations et de donner beaucoup de leur temps. Qu'ils en soient remerciés. Pour faire vivre la fête à Barjac, ils se mobilisent dévoilant générosité, solidarité, persévérance. C'est grâce à eux que la fête et les animations de qualité à Barjac sont aussi présentes. Ils sont solidaires à tous ceux qui désirent que Barjac soit un village où la vie associative mêle l'ensemble de ses habitants, là où se tissent les liens d'amitié, et là où il fait bon vivre. Lors de chaque réunion mensuelle, l'ambiance y est conviviale et l'objectif est de créer et de développer des activités nouvelles dans l'intérêt de tous : tous les membres de l'association auront grand plaisir à accueillir les bonnes volontés, même occasionnellement. Enfin, nos remerciements s'adressent aussi à la générosité de la municipalité de Barjac pour les subventions qui font vivre le Comité des fêtes, aux services de la municipalité, et à ceux qui ont participé à l'élaboration du programme et que la fête continue longtemps à Barjac. Aussi nous vous donnons rendez-vous pour de nouvelles aventures en 2014.

Le Président Didier Bourthoumieu

### Cyclo Nature Gardéchois

Vous vous demandez qui sont ces amateurs de petite reine que vous apercevez le samedi au rond point de la cigale ? Réponse : les membres de la toute nouvelle association, le Cyclo Nature Gardéchois, dont le but est le développement du cyclisme et de la course pédestre, la course nature. Leur motivation : pratiquer le vélo dans un esprit de loisir, de convivialité, participer à des randonnées, des cyclosporives, organiser des sorties en groupe en toute convivialité. Leur dopage : le sens de l'effort auquel vous ajoutez la beauté des paysages des Cévennes, du Vivarais, du Ventoux, de la Provence, de la haute montagne...



Alors, vous qui pratiquez le cyclisme, la course nature de façon occasionnelle ou régulière, qu'attendez vous pour les rejoindre ? Contact : 06.68.47.95.86

Bernard FERRAT, Président

### TAEKWONDO



Depuis septembre 2013, une activité TAEKWONDO a débuté à Barjac. Cet art martial coréen et discipline olympique est enseigné au dojo de Barjac par Jean

Pierre LIABEUF, professeur diplômé d'état. Les cours se divisent en 3 publics : enfants 6 à 8 ans, adolescents 9 à 13 ans et adultes tous niveaux. Des techniques les plus simples de self défense jusqu'aux coups de pieds acrobatiques, chacun peut y trouver une manière personnelle de pratiquer cet art martial complet et très riche. Source de bien-être mais aussi de développement personnel dans des domaines tels que le stress et la gestion des situations d'agression, le Taekwondo améliore les capacités psychomotrices, l'équilibre, la concentration, la souplesse et la confiance en soi chez l'enfant comme l'adulte. Le club en constant développement compte une centaine de licenciés entre Barjac et Les Mages. Les inscriptions se prennent toute l'année après 2 cours d'essai gratuits. Renseignements : 06 33 15 56 16

Président Mr Patrick Sébasti

### HARMONIE « LES ENFANTS DE BARJAC »

L'Harmonie « Les Enfants de Barjac » fut créée par Monsieur ROULE, juge de paix, et arrêtée en 1914 pour cause de guerre, elle reprit son activité en 1920. Sous la direction de notre chef de musique Michel DUBEY, elle participe à toutes les manifestations, 24 « sorties » en 2013, principalement sur Barjac mais aussi sur le canton. Vous êtes musicien, venez nous rejoindre ! l'ambiance y est bonne et... la musique adoucit les mœurs. Musicalement vôtre !

La Présidente, Marie-France SARRAZIN





## Le Mot de la Présidente : Audrey SOULIER

C'est avec une immense joie que je reprends la présidence de cette

association. Après avoir passé ma scolarité de 1981 à 1988 dans cette très belle école, je suis fière de m'investir au titre de présidente dans ce lieu, pour nos enfants aujourd'hui. Pour moi c'est un défi et je m'aperçois du travail à faire. Même si le calendrier est bien chargé, je ne suis pas seule bienheureusement

Présidente : Audrey SOULIER,  
Vice-présidente : Djamila PLAUCHUT  
Trésorière : Marie-Christine PIEDALLU,  
Vice-trésorière : Magali MAGNIN  
Secrétaire : Nadia OUIS,  
Vice-secrétaire : Catherine POTHIN  
Bilan financier 2012 /2013 :  
Année scolaire 2012/2013  
Dépenses 15 549 €  
Recettes 16 434 €  
Gestion saine et rigoureuse

Voici les différentes manifestations organisées par l'APE :

### Carnaval mars 2013 :

L'APE et l'APEL ont fabriqué collectivement un Monsieur Carnaval en forme de robot gigantesque. Les enfants ont joué sur un gigantesque toboggan gonflable installé par le Comité des Fêtes qui a offert un goûter à chacun d'entre eux. La pluie est arrivée à la fin du brasier de Mr Carnaval.



### Journée Champêtre aux Cèdres et Repas dansant

En raison du mauvais temps, instabilité climatique et routes VTT inondées, la fête

champêtre n'a malheureusement pu avoir lieu. Le projet de repas dansant qui nous tenait à cœur a été annulé également, faute de participants inscrits ; nous ne pouvions garantir la solidité financière d'une telle opération. C'est une idée qui fait son chemin et l'année prochaine il se peut bien qu'elle voie le jour... sous une forme ou une autre...

### Tombola de printemps

Initialement prévu aux Cèdres, le tirage de la Tombola a été décalé au 27 mai. Cette opération a été très bien suivie et a compensé en partie les manifestations annulées. On pouvait y gagner des bons d'achats (100 et 50 euros) et plusieurs places pour des attractions locales.

### La fête de l'école fin juin 2013



La fête s'ouvre avec la traditionnelle tournée de brioches. Les premières ont été vendues sur le marché de Barjac où l'APE disposait d'un stand. Elles ont rencontré un franc succès notamment grâce au dynamisme des parents qui ont su aller vers les promeneurs du marché. Dès le samedi matin, les 350 brioches étaient écoulees. Il n'y a pas eu de concours de boule organisé, le rendez-vous à l'école était fixé à 18 h 30.

A partir de 20 h 30, les enfants ont réalisé plusieurs danses folkloriques de chacun des cinq continents. Leurs costumes et chorégraphies s'ouvraient sur de très

! Je poursuivrai toutes les actions de l'APE dans le même esprit, guidée par mes prédécesseurs.

Nous composons une équipe dynamique avec de nouveaux parents, de nouvelles idées voient le jour : une tombola pour gagner un village en pain d'épice, des biscuits, des chocolats pour Noël vendus sur le marché. Ce fut une réussite et nous ne nous arrêterons pas là ! Plusieurs projets sont à l'étude pour 2014 et nous ne manquerons pas de vous tenir au courant.

Je tiens à remercier tous les parents d'élèves qui n'hésitent pas à transmettre leur savoir et leur énergie, je remercie également la Municipalité pour son soutien tant au niveau de l'organisation que du point de vue financier, et un grand merci à tous les commerçants pour leur participation active aux manifestations.

Bureau



beaux tableaux peints. Le spectacle était enlevé et bigarré.

Ensuite les parents d'élèves se sont déhanchés sur deux tubes du moment, et leur prestation, chorégraphiée par Magali, parent d'élève, dégagait de la joie et de l'énergie. L'ambiance était à la danse et ni les parents ni les enfants n'ont démerité ! La fête a continué jusque tard dans la nuit. Le dimanche matin, des jeux furent organisés dans la cour de l'école au son de la fanfare des enfants de Barjac. Une maman parent d'élève a livré une belle performance en chansons pour notre plus grand plaisir. Ce fut un moment très agréable pour tous, à l'ombre des platanes. Après l'apéritif a eu lieu la remise d'un livre pour les enfants qui partent en 6<sup>ème</sup> sur la grotte Chauvet. Laurent Gilles a fait ses adieux à l'APE puisque son fils quitte l'école pour le collège et M. le Maire a félicité son dynamisme et souligné le caractère moteur de son engagement.

### Echange culinaire dans la cour de l'école 11 octobre 2013 :

La semaine du goût met la curiosité à l'honneur et l'APE profite de cet élan pour organiser un goûter où les parents confectionnent des spécialités de leurs régions ou pays d'origine (Angleterre, Maroc, Hollande, Nord-Pas-De-Calais...). C'est une bonne entrée en matière pour accueillir les nouveaux parents et faire



connaissance. Chacun fut reçu par un jus de fruits bio offert par l'APE, parents, enfants, enseignants, et élus ont partagé ce moment important pour tous. L'année prochaine nous penserons à des badges avec nos prénoms (ou autre système) pour faciliter la prise de contacts.

### Téléthon

Afin de soutenir l'action du téléthon, les enfants ont réalisé à l'école un dessin et ils étaient présents au lâcher de ballons organisé cette année par L'APEL.

### Loto du 17 novembre 2013 :

De nombreuses personnes présentes une nouvelle fois pour notre loto de Noël avec de nombreuses quines et 3 cartons pleins (Week-end à deux dans un lieu insolite...) Grâce à tous les dons, nous réalisons un bénéfice de plus de 2000 euros ! Merci à tous les commerçants de Barjac et des environs et aux parents qui confectionnent de très beaux lots.

### Marché de Barjac du 13 décembre



Cette année un groupe de mamans de l'APE originaires du nord de l'Europe où cette tradition est très ancrée, a



confectionné des biscuits, chocolats, et friandises de Noël, et tenu un stand sur le marché de Barjac. Elles ont réalisé un travail délicieux au goût et magnifique à la vue. Le temps gris n'a rien changé à l'affaire : le stand décoré, la gourmandise mise en valeur et leur enthousiasme ont permis de vendre la quasi-totalité des produits en une matinée. Coup d'essai réussi à étendre l'année prochaine pour en faire profiter plus largement Barjac ! De plus une tombola a été organisée pour gagner un «village en pain d'épice» cuisiné, assemblé, décoré, par leur soin. Un grand merci à l'équipe de la cantine municipale pour leur aide dans la réalisation de ce projet.

### Marché de Noël à l'école 17 décembre :

Les élèves ont réalisé avec leurs maîtresses



de magnifiques sujets et cadeaux de Noël : sapins décoratifs en papier, photophores en bonhomme de neige, boules de Noël, figurines en médaillons

pour le sapin, truffes en chocolat, centres de table en rondins sous forme de mini-forêt. On trouvait aussi sur les stands les traditionnelles oreillettes et les biscuits confectionnés par les parents. On pouvait voir aussi le village en pain d'épice tout illuminé pour la vente des tickets de tombola. A l'extérieur, jus de fruit bio pour les petits et vin chaud pour les grands.

### Arbre de Noël à l'école le 20 décembre :

Le père Noël est passé dans toutes les classes ce matin-là, les bras chargés de cadeaux (jeux de cour, jeux éducatifs, livres...) et d'histoires.



### Spectacle de Noël du 20 décembre au château :

Les chants de Noël se sont déroulés au château de Barjac. Des variations autour du Père Noël (qui a disparu, qui doit venir, en anglais...) ont résonné dans la salle des fêtes. Le Père Noël acclamé par les enfants a fait une apparition finale et clôturé le spectacle. Pizzas, clémentines, et papillotes, offertes par l'APE ont permis à tous de se retrouver autour d'un verre, pour petits et grands et les gagnants de la Tombola sont repartis le soir même l'air ravi avec une ou plusieurs maisons du village en pain d'épice.

## Le Chœur de Barjac

Quel bonheur de chanter devant un public aussi chaleureux que celui de l'Eglise de Barjac, ce 14 décembre 2013. Ce fut un grand concert : 80 choristes, 4 solistes, 5 musiciens de grand talent, le quatuor- quintet Baroque, 2 chefs de chœur, François Xavier Nonnenmacher et Maïa Paille du conservatoire de Valence. Ce fut aussi un fabuleux challenge : monter une œuvre de Mozart en 6 mois. Nous n'avons pas ménagé notre peine, et nous en fûmes bien récompensés. L'année avait bien commencé déjà avec 6 concerts donnés jusqu'en août : à St Paulet de Caisson avec le quintet d'hommes, le quintet mixte et le petit chœur, à Thines avec le quintet mixte et le petit chœur. A Barjac, à St Paul Le Jeune, à St Florent sur Auzonnet et à Montclus, nous avons chanté «Les Anthèmes du couronnement» de Handel, accompagnés de Remi Schule au piano, 2 flûtes et 1 violoncelle. Ce fut une grande satisfaction que d'avoir pu donner le concert de Handel à 4 reprises. Cette année, nous nous retrouvons, après une pause d'un bon mois, avec un nouveau programme inspiré du répertoire romantique, Schubert, Mendelssohn, César Franck et D. de Sévérac. Nous remercions la municipalité de Barjac,

pour son soutien logistique et financier, ainsi que le Conseil Général du Gard qui nous accorde des subventions.

Pour information, et si vous voulez nous rejoindre, les répétitions ont lieu tous les lundis de 20h15 à 22h 30, au Château de Barjac, salle des Tentures, et un week-end de travail tous les mois.

Contacts : Dominique Ruffier - tel : 04 66 25 72 22  
domi30960@aol.com,

François Xavier Nonnenmacher - tel : 04 66 24 72 03  
francoisxavier.nonnenmacher@sfr.fr.



## CLUB DE BRIDGE DE BARJAC

Depuis bientôt cinq ans, les joueurs du Club de Bridge sont toujours ravis de se retrouver, selon les disponibilités de chacun, tous les lundis et mercredis en soirée au Château de Barjac, pour pratiquer leur jeu (favori !) dans une ambiance certes concentrée, mais chaleureuse et détendue. C'est un petit groupe d'amis qui est maintenant constitué et nous serions heureux de vous y accueillir. Le bridge est accessible à tous les débutants comme aux joueurs

ayant déjà pratiqué un jeu de carte. Nous espérons être encore plus nombreux cette année, n'hésitez pas à nous rejoindre .... Le seul regret que vous aurez est de vous faire la réflexion : » j'aurais dû évidemment y penser plus tôt ! » d'autant que ce jeu de loisir, peu coûteux et vite passionnant, ne compromet en rien la pratique de vos autres activités. La cotisation annuelle d'adhésion au club est de 10 euros, les séances d'initiation sont assurées par des bénévoles.

Contacts: pierre.lerner@orange.fr ou Maud au 04 66 24 07 03.

## Les « Arbousiers Rayonnants »



Résidence Saint Laurent  
Quartier La Lauzière  
30430 Barjac

Les « Arbousiers Rayonnants » est une association loi 1901 qui

a été créée en 2002. Composée de bénévoles elle a pour but d'organiser les animations qui ont lieu au sein de la Résidence Saint Laurent, Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes à Barjac. Par des manifestations telles que : gardiennage du parking durant les brocantes de Pâques et du 15 août, marché artisanal ouvert à tous en septembre, loto annuel en décembre, dons, ....

L'association récolte les fonds nécessaires pour financer une animation par mois avec un intervenant extérieur (Chanteur, Clown, Exposition culturelle). A nouveau pour 2013 ces objectifs ont été atteints. Grâce à l'intervention cette année d'une animatrice bénévole, en plus de ces animations, un projet avec une des écoles de Barjac a pu voir le jour en mars : lors de deux séances, personnes âgées et enfants ont pu dialoguer, regarder un documentaire sur la vie à la mine dans les Cévennes. Comme chaque année, une traditionnelle castagnade a eu lieu en octobre, rappelant des souvenirs aux résidents. L'association a aussi participé au Téléthon en préparant avec les résidents les desserts du repas de cette manifestation.



film et dînat avec une école de Barjac, mars 2013

## La Compagnie « Le Cœur allant vers... »

La Compagnie « Le Cœur allant vers... » est une compagnie de théâtre professionnelle installée à la frontière entre le Gard et l'Ardèche. Elle s'inspire de la littérature contemporaine (théâtre, mais aussi romans, nouvelles, poèmes, chansons...) pour créer des spectacles accessibles à tous et interroger le spectateur dans un esprit à la fois poétique et ludique. Son premier spectacle, « Néandertal (et des poussières) », créé début 2014 aux Vans, sera représenté



en divers lieux en 2014 et 2015. La compagnie anime aussi, depuis début 2013, un atelier de théâtre adultes à Barjac, qui compte actuellement onze participants.

Contact : Laurence Keel,  
Mail : cielecœurallantvers@gmail.com,  
Tél. : 06 04 04 74 31

Page facebook : <https://www.facebook.com/lecoeur.allantvers>

## ATELIER DE TRICOTAGE/AMIS SANS FRONTIÈRES

Les besoins humanitaires sont de plus en plus importants et urgents - l'Atelier de Tricotage/Amis Sans Frontières continue donc tout au long de l'année son action. Tous les 15 jours, le jeudi après-midi une dizaine de tricoteuses s'activent dans le local de la Belle Epoque, en rez-de-chaussée du Château, pour confectionner des ouvrages au tricot : layette principalement pour les bébés dans les maternités et les relais bébé, mais également tous les vêtements enfants et adultes (pull, chaussettes, veste etc..) et aussi pèlerine et couvertures pour les Maisons de Retraite, couvertures

pour les S.D.F. par le relais de la Croix Rouge - Samu Social. L'Atelier fournit aussi des ouvrages pour la confection de sac à dos pour l'opération « sacs à dos » qui sont donnés aux plus démunis durant les fêtes de fin d'année.

En plus de faire une action humanitaire l'Atelier est une réunion agréable pour un après-midi convivial et reçoit volontiers de nouvelles adhérentes et des dons de laine

Contact Mme LAGORSSE au 04.66.24.59.50

Arlette Lagorsse, Présidente

## ART PLAISIR



## LE FORUM DES ARTS

Barjac, village de caractère mais aussi village de culture. Au Forum des Arts du 24 août au 8 septembre 2013, record de visites pour les peintres, sculpteurs, styliste, photographes qui ont exposé leurs œuvres dans les salles historiques du château. Merci à l'orchestre de jazz Hot Brother pour leur aubade pendant le vernissage. A découvrir sur youtube : forum des arts de BARJAC 2013 par Pierre LOUVEL.

Nicole Maille, Présidente

## Etoile Sportive Barjacoise

Quand un club de football change d'entraîneur de son équipe première à l'intersaison et embauche un Educateur Général de Football pour son école de football, c'est à une révolution que les observateurs, sympathisants, supporters s'attendent. Que nenni ! En effet, le seul et unique objectif du président Laurent GILLES pour sa 3<sup>ème</sup> année est tout simplement de pérenniser le travail de ses prédécesseurs afin de continuer à faire vivre le dynamisme et l'envie de tous les joueurs de cette magnifique association qu'est l'Etoile Sportive Barjacoise.

### Au niveau de l'équipe Senior :



A pied d'œuvre depuis le début août 2013, la disponibilité et la compétence du nouvel entraîneur des seniors Stéphan RASTOLL font l'unanimité. Adeptes d'une politique sportive tournée vers les jeunes (moyenne d'âge 23 ans), sa venue s'inscrit dans la durée afin de promouvoir année après année les joueurs issus de son école de football. Le travail entrepris en direction des jeunes commence à porter ses fruits : Un exemple, les « Seniors » dans leur championnat, sont 2<sup>ème</sup> de leur championnat à mi-parcours. Espérons qu'il en soit de même jusqu'à la fin de la saison. Ils viennent de perdre seulement



### Au niveau des manifestations extra-sportives :

Loto, Buvette Brocante, Galette des rois, calendrier 2014, grillades en fin d'année sportive et cette année l'organisation en juin 2014 d'un tournoi inter-association au stade. Un grand merci aux différents sponsors, partenaires qui nous aident tout au long de l'année (maillots, tee-shirts, publicité, dons...). Un grand merci aussi à la municipalité de Barjac qui nous écoute d'une oreille attentive, qui sans elle, rien ne serait possible : elle abonde de 40% le budget global. Nous insistons sur le fait que le football à l'ESB est avant tout un jeu : former les champions de demain et éduquer les futurs citoyens de notre société sont les missions



aux prolongations en 1/16<sup>ème</sup> de finale de la coupe Gard-Lozère contre Uzès Pont du Gard (club évoluant 5 divisions en dessus de celle de Barjac).

Enfin cette équipe est composée de 20 licenciés.

### Au niveau de l'Ecole de Foot :

Thibaut Paris a été embauché depuis le 1<sup>er</sup> août 2013 en Contrat Emploi d'Avenir dans le club pour 35 heures hebdomadaires en tant que Responsable de l'Ecole de Football du club, en tant que Responsable du matériel, des vestiaires et du terrain et en tant qu'interlocuteur privilégié des jeunes et de l'administratif auprès du président.

50 licenciés en jeunes répartis en 4 équipes :

1 équipe de « Pré-Débutant à 5 » dirigée par Sammy Debegnac, 2 équipes de « Débutants à 5 » dirigées par, Fabrice Reboul, Bruno Ferreira et Pierre Chevron et 1 équipe « Benjamin à 8 » dirigée par Thibaut Paris. Voir tous ces jeunes qui arpentent les mercredis et les samedis le stade municipal, c'est porteur d'Espoir pour pérenniser le club. Un grand merci aussi à tous les parents qui accompagnent les enfants. Merci aussi à tous les éducateurs pour leur investissement et leur engagement au sein du club tout au long de l'année qui œuvrent pour le bien et l'épanouissement de tous. 10 dirigeants se répartissent entre toutes les équipes soit au total 80 licenciés à l'ESB.



qui doivent nous animer. Nos valeurs que nous défendons sont l'Engagement, la Convivialité, la Solidarité, le Partage et le sens des Responsabilités. L'attractivité dont nous faisons preuve vis-à-vis des joueurs qui signent chez nous, montre que nous sommes sur la bonne voie. C'est le fruit du travail des éducateurs, des encadrants mais aussi des parents - acteurs qui savent tous tenir leur place face à des jeunes dont l'éducation individuelle et collective est primordiale. Nous terminerons par une phrase d'un écrivain (définissant bien l'esprit de notre association) qui disait : « on joue avec son corps, on lutte avec ses tripes mais l'on gagne avec sa tête ». Le Président de l'ESB, Laurent GILLES

## BARJAC ATHLÉ COURSE ET NATURE - BABY GYM (Activité parents-enfants)

Témoignages de parents séduits :

« La baby gym est une bonne activité pour développer la psychomotricité de l'enfant. Mes enfants font de réels progrès dans l'apprentissage des différents exercices. Ils attendent le mercredi après-midi avec impatience » Paul, Clément, Adrien

« Très bonne fin d'après-midi pour les enfants que j'ai en garde, Jocelin et Iya. Cette activité permet la sociabilité des petits. » Tata Co

« Mes filles, l'aînée a 3 ans et la 2<sup>ème</sup> a 12 mois, font des progrès de semaine en semaine grâce à la pédagogie et les connaissances d'Éliane (agrée en éducation physique) » Olivia et Victoria

« Mon fils Jaimi a 3 ans, il se régale à la baby gym qui lui permet de se dépenser tout en étant avec les petits copains. Eliane nous prépare des ateliers très différents chaque semaine et très adaptés à chaque âge. Je le recommande vivement à chaque parent soucieux du bien être de leur tout petit. » Stéphanie Gimenez.

Inscription toute l'année. Horaire libre de 16h à 18h30. - Renseignements : Jacques Allio 06 77 78 30 51

Autre activité de BACN : La Course Pédestre de Vagnas,



## «Les Doigts de Fée»

«Les Doigts de Fée» est une association de bénévoles, prête à recevoir toute personne souhaitant s'intégrer dans un groupe de personnes du 3<sup>ème</sup> âge.  
 Nous proposons de la peinture sur soie, du cartonage, de la broderie (boutis et autres).  
 Pour tous renseignements, appeler au 04 66 24 54 85, à la mairie ou venir sur place le lundi après midi de 14h à 17h.

Monique CHAUVE, Présidente

## Rando-Cèze

<< Marcher, encore marcher, toujours marcher et découvrir >> Le printemps, l'automne et l'hiver voient défilier les godillots des randonneurs. Quelle est belle notre région ! Des cols lozériens aux drailles ardéchoises, des monts du haut Gard aux plaines du bas-vivarais, Rando-Cèze fait son bonhomme de chemin. La famille s'agrandit dans la bonne humeur en marchant les lundis, mercredis et samedis. A bientôt peut-être !....

Jean-François COLIN, Président



## CHORALE COL CANTO



Beaucoup de changement cette année avec un nouveau chef de chœur : Joëlle CHAINE qui dirige également une école de chant à

Brouzet Les Alès. Nouveau répertoire pour la chorale : extraits de chœurs d'opéras (Verdi, Mozart, Rameau). Les choristes très motivés se sont investis et tout ce travail a abouti avec satisfaction à 4 Concerts (BARJAC, ORGNAC L'AVEN, MEYRANNE et

St JEAN de VALERISCLE). Projets pour 2014 : 7 concerts avec orchestre et la chorale de Chant dans les vignes de Brouzet Les Alès, le 22 Juin 18h à Orgnac L'Aven, le 27 Juin à Alès. Les autres dates et lieux sont en cours de programmation. Nous remercions la municipalité de Barjac et le Conseil Général pour le prêt des salles et des subventions. Si vous voulez rejoindre la chorale, les répétitions ont lieu tous les Jeudis soirs à 20h30 salle des Tentures au château de BARJAC. Contacts :

AYMARD Marie Claire : 04 66 24 54 61 / 06 01 00 88 51

Email : marieclaire.aymard@cegetel.net

MONNIER Françoise : 04 75 38 67 93

## ASSOCIATION LA JOIE DANSE

Bureau : Monique Mularoni Présidente, Sandrine Soulas Secrétaire, Catherine Martin Secrétaire Adjointe, Virginie Rouveyrol Trésorière.

Contact : lajoiedanse@gmail.com

Tél : 06.43.78.13.73/06.66.53.86.12

Après plusieurs années avec l'association BACN, dont nous remercions le président Jacques Allio pour son dévouement, la Joie Danse a décidé de prendre son envol et de créer sa propre association. L'objet de l'association est de promouvoir l'échange culturel avec la Côte d'Ivoire et la pratique de la danse africaine et de l'afro-zumba. Venez nous rejoindre tous les mardis à partir



Cours de danse en plein air à la Mairie

de 17h15 au cours de djembé avec Oumar et à partir de 18h30 au cours de danse africaine avec Achille La Joie accompagné au djembé par Léo et au Dum' par Oumar. Pendant 1h30, ils vous transmettront leur énergie !!! A

noter également un nouveau cours d'Afro zumba à 18 h tous les mercredis à Barjac et tous les lundis à Orgnac l'Aven. Et un RDV à ne pas manquer ! Samedi 05 Avril 2014, Grand concert Africain au programme stage de percussions et stage de danse, suivis d'une soirée avec repas et concert africain.

## CLUB TAURIN « EL TORINO »

2013 écoulée c'est l'heure des bilans...

Comme chaque année le club El Torino propose son repas champêtre aux cèdres pour Pentecôte, l'occasion de réunir tous ses amis. Nous sommes fiers de pouvoir embarquer chaque année tout un village dans une fête taurine le premier week-end d'août. Des centaines d'aficionados, de barjacois et de touristes en mal de tradition redécouvrent avec ferveur les taureaux, la sangria, les peñas, les gardians et les jolies filles sur leurs chevaux camarguais. Le printemps et l'été restent des saisons où les fêtes villageoises sont des moments privilégiés de détente et de convivialité. Les cheveux blancs sont sur la tête de certains d'entre nous, mais ça nous donne de la classe et n'altère en rien notre amour pour la fête alors les jeunes, rejoignez-nous ! Nous voudrions

remercier pour leur soutien, la municipalité, les commerçants et artisans de Barjac et alentours qui nous aident dans la réalisation de cette fête, remerciments aussi pour l'harmonie « Les enfants de Barjac » qui fait sonner trompette et nous apporte son parfum de fête. Vous tous pour votre présence et votre dévouement lors de nos manifestations vous nous encouragez à perpétuer et à défendre notre carte d'identité régionale, la fête et les traditions taurine.



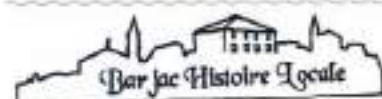
Le président, Jean-Luc Dumas

## TENNIS CLUB DE BARJAC

Dépassant depuis maintenant plus de trois ans la barre symbolique des 100 licenciés, le Tennis Club de Barjac participe pleinement à la vie associative, sociale et sportive de la commune et du canton. L'école de tennis accueille les plus jeunes, de 5 à 18 ans, dans des groupes ne dépassant pas les 6 enfants pour garantir le meilleur enseignement possible. Le mardi, mercredi et samedi, Gilles Rey et Fabrice Reboul, les deux entraîneurs, dispensent des cours adaptés au niveau et à l'âge de chaque enfant. Deux équipes jeunes sont également inscrites en compétition départementale et chaque année, de meilleurs résultats sont enregistrés. Votre enfant pourrait trouver sa place dans notre école ! Grâce au retour d'anciens joueurs et à l'arrivée de jeunes joueurs issus de l'école de tennis, le tennis adultes, notamment en compétition, se porte

bien puisque le club a inscrit pour la première fois cette année 5 équipes seniors dans les différentes compétitions départementales et les espoirs de premières places sont réels. N'hésitez d'ailleurs pas à venir voir évoluer nos équipes lors des compétitions le dimanche matin. Les adultes souhaitant se perfectionner sont également les bienvenus dans un cours adapté à leur progression le vendredi. Repas, concours de belote entre novembre et avril, contribution au Téléthon, Tournoi Open sur 3 semaines en mai, sortie à Roland Garros en juin sont autant de manifestations que toute l'équipe de votre club de tennis local prend plaisir à organiser pour la vie de notre village et de ses habitants.

Nicolas Gagne, Président Tennis Club Barjac  
tc-barjac@orange.fr ou 06 32 25 88 92



1914, il y a cent ans se mettait en place la machine infernale qui allait conduire à 4 ans de boucherie humaine, qui plus est inutile au regard de l'Histoire. BARIAC allait y perdre 36 de ses enfants. Fait peu connu : c'est pendant les premiers mois du conflit que l'armée française perdra le plus d'hommes. Les erreurs de commandement seront estompées par l'histoire officielle et le 15<sup>e</sup> corps d'armée constitué de recrues du midi, inutilement sacrifié, sera rendu responsable de la défaite de la « bataille des frontières ». C'est de tout cela que pourrait traiter l'un des thèmes choisis pour les 4<sup>e</sup> Rencontres autour de l'Histoire Locale organisées par BHL, les 4 et 5 octobre 2014. Toutes les associations d'histoire de la région y seront, comme d'habitude, conviées. Comme les années précédentes, Laurent DELAUZUN, archiviste, conduit les cours de paléographie, le mercredi de 17h30 à 19h, à la médiathèque Jean-Pierre CHABROL. Les participants y travaillent sur les textes, tirés des archives municipales des 17<sup>e</sup> et

## BARJAC HISTOIRE LOCALE



Les Rencontres Autour de l'Histoire Locale organisées chaque année par BARIAC HISTOIRE LOCALE

18<sup>e</sup> siècles. Mais BHL a également le souci de faire découvrir à ses adhérents le patrimoine régional et organise régulièrement des sorties sur le terrain. Ainsi, Le 22 mars, BHL tiendra son Assemblée Générale suivie de la visite du centre ancien de Saint-Ambroix. Au menu de l'année 2014 d'autres projets de visite sont à l'ordre du jour : Saint-Paul-Trois-Châteaux, la Chartreuse de Bonpas, le MUCEM de Marseille, le château de Vogüe, Avignon... Par ailleurs, nous organisons également des conférences. Ainsi, nous débutons

le mois de février avec : « La typographie, un art, une culture, un métier de caractères ». Si nos activités vous intéressent, n'hésitez pas à nous contacter (Claude GIRAULT 04 66 24 70 74 Laurent DELAUZUN 04 66 24 56 56)

Claude GIRAULT, Président

## CLUB LA BELLE EPOQUE

Le 22 Mai 2013 un car rempli de Barjacoises et Barjacois quittait Barjac en direction du Marais Poitevin - c'était le voyage annuel du Club La Belle Epoque, un voyage d'une semaine vers la Vendée des Chouans, la campagne environnante et ses coins pittoresques et...point d'orgues le Marais Poitevin merveille de verdure et de sérénité - toute une semaine de beau temps pour agrémenter les choses. La Belle Epoque fidèle à sa tradition et forte de sa centaine d'adhérents offre durant toute l'année des distractions aux retraités - tout d'abord les habituels rendez-vous : marche le mercredi - loto le jeudi - belote le vendredi mais ceci s'émaille durant toute l'année de journées agréables de bien conçues : voyage à Marseille au mois de juin, une belle journée pour le plaisir de tous. Ne pas manquer les mercredis d'été aux « Cèdres » où belote et pétanque à l'ombre font passer un bon après-midi terminé par un repas préparé par



l'infatigable Edith Euzenne la présidente qui, assistée par son équipe, se donne toute l'année pour la satisfaction de tous. Bien sûr chaque année il manque quelques personnes soit trop fatiguées pour participer activement - soit qui nous ont quitté comme Francis Dumas le dévoué vice-Président qui a œuvré durant des années pour le Club - Il nous manque ! Mais le Club continue sa route - des membres des communes voisines viennent pour la belote et c'est très bien, il est utile de se rassembler pour faire plus de choses- de nouveaux se sont joints au bureau ce qui amène du renouveau et de l'ambiance. A signaler aussi que La Belle Epoque a participé au Téléthon en organisant un loto qui a rapporté la somme de 450 euros,

c'est un don considérable ! Donc La Belle Epoque est une Association indispensable au Village et qui reçoit volontiers de nouveaux adhérents.

## RACINES ET PATRIMOINE OCCITAN

### Activités de R.P.O. pour 2013

Une année 2013 très riche et bien remplie avec toutes nos manifestations :

- Sorties découverte,
- Conférences,
- Randos diverses dont celles du FIRA,
- Randos littéraires,
- Randos estivales en partenariat avec l'Office de Tourisme de Barjac,
- Ateliers d'occitan,
- Pièce de théâtre en occitan,
- 10<sup>e</sup> Rencontre des Ecrivains Régionaux en partenariat avec l'Office de Tourisme de Barjac dans le cadre du Dimanche des Créateurs

Cette année, pour la première fois en 26 ans, a vu l'annulation du Rallye Touristique de Découverte du Barjaquès, en raison des conditions météorologiques.

Certaines de nos activités se font en partenariat avec d'autres associations :

Office de Tourisme de Barjac, Bibliothèque « Occitania » de St Privat de Champclos, Foyers Ruraux du Gard, F.A.G.H., Association Païolive, FIRA. Les randonnées estivales ainsi que les topoguides des circuits du Barjaquès créés par Louis Raymond, connaissent un succès certain ; ils permettent aux personnes intéressées par la randonnée de découvrir le riche patrimoine naturel ou architectural de notre belle région.

Voici quelques dates de nos activités réalisées en 2013 :

- Conférence le 12 janvier sur « La pierre bleue de Ruoms et de Vogüe » par Mireille Giraud,
- Scénettes en occitan le 5 février par les Ateliers d'Occitan de Barjac et Bessas,
- Assemblée Générale de R.P.O. le 10 Février,
- Sortie-découverte château du Cheylard à Aujac, le 23 février,
- Sortie-découverte des rues d'Avignon, le 16 mars, commentée par Marc Maynègre, nous n'avons pas pu tout voir tant cette ville est riche,
- Pièce de théâtre « Una Borià al Top » le 7 avril, sur le monde agricole en 2050, interprétée en occitan par nos amis de « La Faraça » des Vans ; un vrai moment de bonheur d'entendre ainsi notre langue,
- FIRA de Printemps le 9 mai à Rochegude, accueil toujours

chaleureux de Pierre Chante, le maire du village qui en présente l'histoire ; le départ s'est fait de la Lèqe avec la rencontre de Claude Audras et de son troupeau, dans la plaine des Caméliers : 28 participants,

- Les « Jacquets » de R.P.O. sont repartis sur le Chemin de St. François-Régis du 19 au 22 mai, du Monastier à la Louvesc, le départ du Puy en Velay la veille ayant été annulé en raison d'une pluie diluvienne ; 17 participants adultes qui ont toujours le plaisir de se retrouver dans des moments de partage, de détente et de convivialité, au sein de la nature,
- Rencontre des ateliers d'occitan de Barjac, Bessas, Bessèges, St. Ambroix le 25 juin,
- Rando-littéraire sur « Jan de la Lune », le 18 juillet, dans les gorges du Chassezac en partenariat avec l'association Païolive,
- Pendant les mois d'été, tous les mercredis matins, nous avons organisé du 3 juillet au 28 août, 8 randonnées à thème avec 149 participants, vacanciers ou autochtones, la sortie du 31 juillet ayant été annulée en raison de la pluie,
- 10<sup>e</sup> Rencontre des Ecrivains régionaux le 22 Août, dans le cadre de la Journée des Créateurs, sous les ombrages du Jeu de Ballon, avec la participation de 17 écrivains locaux et régionaux,
- Sortie-découverte « Ron des Fades » du 28 septembre à Dompnac et la Tour de Brison,
- Velhada occitane et castanhada le 11 octobre à Bessas avec Marinette, Martine et Pierre,
- Velhada occitane et castanhada le 23 octobre à Beaulieu avec nos amis occitanistes,
- FIRA d'Automne, le 3 novembre de Bessas à Beaulieu, 31 participants à la rencontre des bergers Sébastien Rippert et Alain Achard, découverte des Rochers de la Carabasse,
- Sortie-découverte le 23 novembre du site d'Alba la Romaine et de son nouveau musée qui a ouvert ses portes début Octobre. Nos ateliers d'Occitan continuent comme chaque année, deux fois par mois, alternativement à Barjac et Bessas avec notre dévouée animatrice Martine Michel, qui nous a fait jouer une saynète en occitan sur les 650 ans du marché à St. Ambroix. Avec cette diversité de manifestations, nous espérons qu'en 2014 d'autres personnes se joindront à nous afin de continuer dans les valeurs que défend notre association RACINES ET PATRIMOINE OCCITANS.

Michel Sarrazin



## Association Nationale des Anciens Combattants et Résistants

L'A.N.A.C.R., avec l'association «des Amis de la Résistance» participe chaque année aux différentes cérémonies officielles afin de perpétuer le souvenir du courage des ses femmes et de ses hommes, lesquels au mépris de leur vie ont contribué à la libération de la FRANCE et par l'intermédiaire du «Conseil National de la Résistance» ont mis en place un programme social pour la Nation qui perdure malgré les différentes mesures de détricotage de celui-ci par les gouvernements successifs.

«Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre.» Winston Churchill

Le Président, Claude Pons

## UNION FEDERALE DU GARD DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE SECTION CANTONALE DE BARJAC

Héritière des traditions de la section des Anciens Combattants de Saint Privat de Champclos, aujourd'hui disparue, la section cantonale de Barjac –regroupant nos sept communes - a vu le jour en 1985 à l'initiative d'un « Vétéran » de l'Armée de l'Air, Claude PATELA. Affiliée à l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre – reconnue d'utilité publique par décret du 25 juin 1952 - au service de la Paix et de la Fraternité entre les peuples et au service des Combattants de toutes générations du feu, notre section, en dehors de toute considération d'ordres politiques ou religieux, est à la disposition de tous les anciens combattants pour les aider à faire valoir leur droits. Fidèles à nos convictions, nous continuerons à servir pour que le souci de mémoire soit toujours présent et que le souvenir des Morts pour la France demeure un devoir sacré.

Commandant (e.r) André DEPONCELLE  
Président de la Section de BARJAC



## Festival « Barjac en Jazz »



Enfin, un vrai festival de jazz trad. et swing en Languedoc-Roussillon.: Bob Mazarguil, le directeur artistique fit partie de l'équipe de danseurs des « Sharks » dans le célèbre film « West Side Story.

Du 22 au 25 août 2013 , à l'affiche de ce « festival de jazz qui swingue » :

Le New Orleans Phil's Band de Philippe Abbal (dms) président du Hot club jazz New Orleans du Languedoc-Roussillon, avec Michel Cottin (cl et ss), Laurent Masson (tb), Claude Nadalet

(bugle), François Virlojeux (b) et « Toto » Chistian Delprete (bjo). Le Trio Monzo, le Caroline Jazz Band avec Francis Guéro, Henri Donnadieu, Yves Buffetrille, Michel Mauzet, Bruno Brau (magazine JDS de 2013)

Le Hot Jazz Brothers, Michel Cottin, Laurent Masson (tb), de Toto (bjo) , Jo Kotchian, Raphaël Lemonnier qui a invité Michel Pastre et DeeDeeAbella, et pour finir en beauté le Paris Washboard.

Est-il utile de rappeler que Daniel Barda est chef d'orchestre classique, compositeur, arrangeur, pianiste et flûtiste classique avec tout le bagage musical que cela implique ; Avec Alain Marquet, le pianiste Ahmet Gulbay, Stéphane Seva, excellent chanteur « crooner, et champion du monde de Washboard. La troisième édition du festival de jazz, en2014, sera un hommage à Louis Armstrong.



## GAZ ET HUILES DE SCHISTE, CE N'EST PAS FINI !!!



**LES COLLECTIFS ANTI-GAZ DE SCHISTE TOUJOURS AUSSI MOBILISES**  
Créés en début 2011, suite à l'annonce de l'octroi de permis d'exploration et d'exploitation de gaz de schiste dans notre région, le collectif gardécois reste mobilisé. Certes, la fracturation hydraulique est interdite en France, mais

le texte prévoit tout de même une possibilité de «mettre en œuvre des expérimentations réalisées à des seules fins scientifiques».

De plus, l'expert désigné pour analyser le permis dit du Bassin d'Alès a remis un rapport favorable à l'exploration. La société

Mouvoil pourrait donc débarquer légalement. Contrairement à ce que certains croient, TOUT N'EST PAS FINI ! Et nous devons rester vigilants pour préserver notre environnement, notre tourisme, notre économie locale et notre agriculture. Il est temps plutôt de se tourner maintenant vers le développement des énergies renouvelables.

Pour en savoir plus et rester informés de l'évolution, visitez régulièrement nos sites d'information :

[www.bassindales.fr](http://www.bassindales.fr) ou [www.stopaugazdeschiste07.org](http://www.stopaugazdeschiste07.org)

à voir également : « Et toi, toi, tu viens pour le gaz »

sur [www.youtube.com/user/jofoircabiac](http://www.youtube.com/user/jofoircabiac)



### Groupement de Chasseurs de Sangliers de BARJAC



La saison 2013 s'achève... beaucoup reste à faire ! Notre mission : réguler la population des sangliers pour maintenir un équilibre. Les sangliers sont de plus en plus nombreux et le problème de cohabitation avec les agriculteurs est réel. Cela fait plusieurs années que j'alerte mes collègues, la protection des cultures est l'affaire de TOUS : le groupement de Chasseurs de Sangliers, la Société de Chasse Barjac-St Privat, les groupes de chasseurs ou les chasseurs isolés. Nous avons besoin de jeunes chasseurs pour faire une équipe homogène. Les anciens, bien que très motivés, n'ont plus l'endurance. C'est vrai la chasse au grand gibier prend plus de temps que celle du petit gibier car les chiens lâchés ne s'arrêtent pas au simple coup de sifflet. La cabane réhabilitée et plus spacieuse fonctionne de mieux en mieux, et nous aurons le plaisir de vous y accueillir lors de notre traditionnel repas en juin. Nous rendons hommage à Francis DUMAS qui nous a quitté en juin dernier, il est ici avec un beau spécimen qu'il a tué à Combebiné.

Yves SOULIER, Président

### TOUTES LES ASSOCIATIONS ONT ETE SOLLICITEES POUR S'EXPRIMER DANS CETTE PARUTION, BIEN ENTENDU NOUS NE POUVONS PUBLIER QUE LES ARTICLES RECUS.

Ces associations rendent un service public culturel, sportif et d'Éducation Populaire ; elles sont intercommunales même interrégionales. Nous souhaitons qu'au prorata de leurs adhérents, les communes nous aident à les FINANCER, nous qui les accueillons, les chauffons et entretenons les locaux. Nous avons espéré une meilleure compréhension en suggérant aux acteurs de la vie associative de solliciter une participation financière supplémentaire de 15€/an pour les non-résidents... Nous avons réitéré cette année encore notre demande auprès des associations, en insistant sur le fait que le contribuable barjacois assume déjà les charges de fonctionnement des structures. Cela semble avoir été compris et nous remercions les premières associations qui viennent tout juste de verser cette cotisation extérieure et nous le rappelons aux autres. A NOTER pour les plus RETICENTS : l'effort demandé par la Municipalité pour avoir accès à des équipements propres, neufs, chauffés, entretenus et fréquentés, ne représente que 0,28 € par semaine !



### Vous souhaitez visiter gratuitement le site du PONT DU GARD et ses espaces culturels ?

C'est désormais possible. La commune de BARJAC a signé une convention avec le Site du Pont du Gard qui permet aux Barjacois de bénéficier d'un abonnement annuel gratuit, donnant un accès illimité (jusqu'à 5 personnes par visite) au PONT DU GARD et à ses espaces culturels : Musée Ludo, Ciné, Expo et Mémoires de Garrigue, pendant toute l'année. Il permet également de bénéficier en plus de 20 % de réduction sur les spectacles, concerts et animations payantes. Pour cela, il faut se présenter en Mairie avec un justificatif de domicile et votre carte grise



## Bulletin climatique du moulin de la Canabade à Barjac

### Pluviométrie et thermométrie : Année 2013

Les résultats 2013 figurent ci-dessous ainsi que la moyenne constatée sur 80 ans (1934 à 2013) pour la valeur mensuelle et sur 31 ans (1983 à 2013) pour les jours de pluie et les quantités par jour de pluie.

**Commentaires pluviométrie :** L'année 2013 a été intégrée dans l'échantillon qui est maintenant de 80 ans :

- **Année 2013 :** une année relativement bien « arrosée » avec 1094 mm de pluie soit 15% de plus que la moyenne de l'échantillon (952 mm). Elle se classe 62<sup>ème</sup> sur 80 par hauteur de pluie. L'année la plus faible restant 1989 avec 484 mm et la plus forte 2002 avec 1569 mm. 2 mois particulièrement humides : mars (204 mm pour une moyenne de 70 mm) et septembre (193 mm pour une moyenne de 121 mm). L'automne est déficitaire de 25% (236 mm pour une moyenne de 317 mm) malgré un mois de décembre excédentaire (114 mm pour une moyenne de 85 mm).
- **Années 2004 à 2013 (les 10 dernières années) :** La moyenne des 10 dernières années reste inférieure (925 mm) à la moyenne de

l'échantillon 952 mm.

### Thermométrie :

Les résultats de novembre 2013 figurent ci-dessous et sont comparés aux valeurs moyennes constatées sur 30 ans d'historique :

**Evolution des températures moyennes :** L'année 2013 a été relativement « fraîche » au 1<sup>er</sup> semestre. Le 2<sup>ème</sup> semestre est dans la moyenne avec 2 points chauds en juillet et octobre.

4 records ont été battus en 2013 :

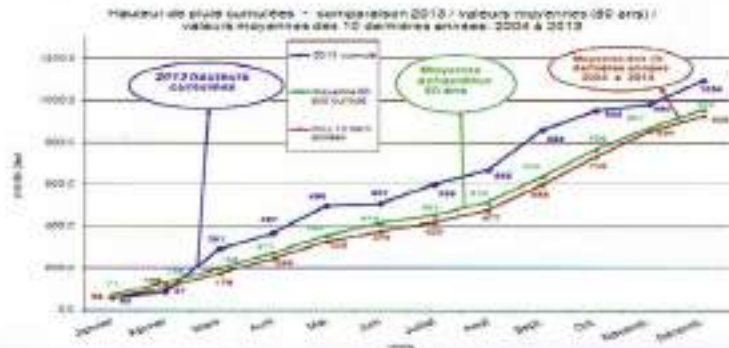
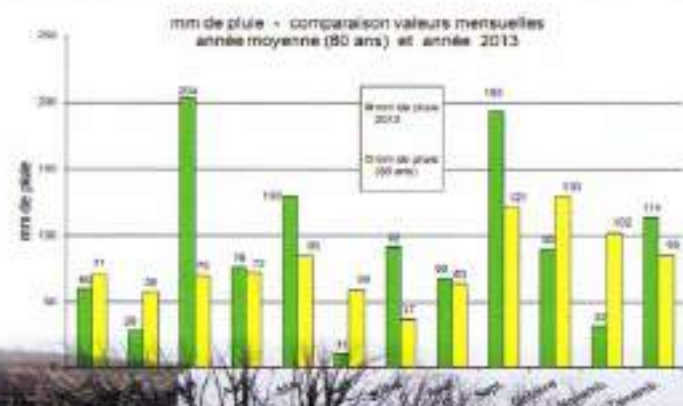
- Température moyennes des mini de juillet et octobre,
- Température moyenne du mois d'octobre,
- Température maxi des mini du mois d'avril.

Température moyennes	Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
T° moyennes 2013	5,1	4,9	9,4	12,3	14,9	20,0	24,8	22,3	18,1	11,9	6,4	6,4
T° moyennes 30 ans	4,2	3,7	9,2	12,7	16,7	20,4	23,2	22,6	18,5	14,1	8,4	8,8
T° moyennes mini	0,2	2,1	6,8	9,7	13,8	17,8	20,3	18,8	15,0	9,4	4,8	9,8
T° moyennes maxi	7,0	8,4	12,8	16,1	18,9	24,2	25,4	23,1	21,4	17,8	11,8	7,4

Fourniture des données : Pierre Clément  
Statistiques et rédaction : Guy Sarrazin

### Pluviométrie

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	T1	T2	T3	T4	12 m.
mm de pluie 2013	60	28	204	76	130	11	92	68	193	90	32	114	291	236	352	236	1094
mm de pluie (80 ans)	71	58	70	72	85	59	37	63	121	130	102	85	198	216	222	317	952
Ecart en %	-16%	-52%	193%	5%	53%	-82%	147%	6%	59%	-31%	-69%	34%	47%	0%	59%	-25%	13%
Jours de pluie 2013	5	4	11	12	10	3	5	3	3	7	7	6	20	25	11	20	76
Jours de pluie - 31 ans	5,6	4,4	4,5	6,9	7,5	5,5	3,9	4,6	5,5	7,7	7,1	6,1	14,5	19,9	14,1	21,2	60,7
Ecart en %	-10%	-9%	142%	74%	32%	-45%	28%	-33%	-46%	-10%	-2%	-5%	38%	23%	-22%	-6%	9%
mm/jour de pluie 2013	11,9	6,9	18,5	6,3	13,0	3,5	18,3	22,1	64,2	12,9	4,6	19,0	14,5	8,6	32,0	11,8	14,4
mm/jour pluie-31 ans	13,3	11,5	11,3	12,0	11,2	9,8	10,6	14,5	23,6	18,2	15,6	12,1	12,1	11,1	17,1	15,5	13,8
Ecart en %	-10%	-40%	64%	-47%	16%	-64%	73%	55%	170%	-29%	-71%	57%	20%	-22%	87%	-24%	4%
mm moy 31 ans	74	50	51	83	84	54	41	67	132	141	111	77	176	221	240	328	965



# Etat Civil 2013

En 2013, il a été enregistré à l'Etat Civil de la Commune :

## NAISSANCES

BASTIN Marius, né le 14 février 2013 à BAGNOLS SUR CEZE (Gard)  
BREYSSE Tim Georges Lucien, né le 29 août 2013 à ALES (Gard)  
BROWN Claran, né le 16 avril 2013 à ALES (Gard)  
CASANADA Tom Nathan Julien, né 26 août 2013 à BAGNOLS SUR CEZE (Gard)  
CHAZOT Ethan Paul, né le 30 janvier 2013 à ALES (Gard)  
COSTE Nina Joy, née le 26 mars 2013 à ALES (Gard)  
DEBEGNAC Liam Nóa Sammy, né le 13 mars 2013 à ALES (Gard)  
DUMAS Léonie Anna Marthe, née le 20 février 2013 à ALJIBENAS (Ardèche)  
EYME Keyliah Laurence Géraldine, née le 18 mai 2013 à ALES (Gard)  
GODEFROID Shantí Manon Louise Laxmi, née le 11 avril 2013 à BAGNOLS-SUR-CEZE (Gard)  
MATHON Maria, née le 11 août 2013 à VESSEAUX (Ardèche)  
SONZOGNI Hanaë Hanna, née le 18 juin 2013 à ALES (Gard)  
TOMAS Ana Patricia Véronique, née le 10 février 2013 à ALES (Gard)  
VINOLO Lise Marie, née le 3 mars 2013 à ALES (Gard)  
WIJBENGA Evan Rafael, né le 29 janvier 2013 à ALMELO (Pays Bas)

## MARIAGES

BALEMBOY Pascal Marcel et VANNI Christelle Odette Alberte, le 25/05/2013  
BERNARD Joan Claude et HALLOU Mathilde, le 03/08/2013  
CONTENTO Cédric Vincent et LISLE Lucie Sylvie Martine, le 03/08/2013  
DELAFORÊT Robert et CHAULET Françoise Mireille, le 21/06/2013  
DURAND Romain Georges René et VELAY Laura, le 27/04/2013  
GIRAUD Laurent Bernard et HOANG Thi Tien, le 23/04/2013  
IPSILANTI Nicolas et HATCHIGUIAN Netty Isabelle, le 16/11/2013  
JÉGOU Thomas Damien et CABREJAS Flavie Chloé Julie, le 27/04/2013  
LEROY Samuel Henry José Fernand et BRUNEAU Mélanie Micheline Martine, le 05/10/2013  
MAHÉ Doanh et SEU Cindy Gaëlle, le 09/03/2013  
ROUVRE Gérald Claude et SARRAZIN Audrey Josiane, le 12/04/2013  
SARRAZIN Stéphane Jean-Marc et DAPPE Camille Jennifer, le 13/07/2013

## DECES

ALMERAS Juliette Veuve LAUZE, le 4 octobre 2013 à BARJAC, Résidence St Laurent  
ARNAUD Yvonne Claire Marguerite Veuve RIEU, le 5 septembre 2013 à BARJAC, Résidence St Laurent  
BAGGI René Yves Raoul, le 14 novembre 2013 à BARJAC, rue Alphonse DAUDET  
BERNARD André Edouard Henri, le 30 mai 2013 à VALLON PONT D'ARC (Ardèche)  
BLANC Victoria Alexandrine Veuve VASSIA, le 27 novembre 2013 à BARJAC, ch. des Chèvrefeuilles  
BORELLY Jeanne Magdeleine Veuve FIOLE, le 23 décembre 2013 à BARJAC, Quartier Le Roméjac  
CAYN Yvette Maria Delphine Veuve LACOUR, le 29 janvier 2013 à BARJAC, Résidence St Laurent  
CHARAVEL Irène Yvonne Marie Veuve TAULELLE, le 18 mars 2013 à BARJAC, Résidence St Laurent  
CLOUPET Marcelle Hélène Veuve SCHOLL, le 27 mars 2013 à

BARJAC, Résidence St Laurent  
DESCHAMPS Paullette Georgette Veuve GIRALDON le 10 mai 2013 à BARJAC, Les Cauquières  
DUBOST Patricia, le 25 janvier 2013 à BARJAC, HLM Les Mûriers  
DUMAS Francis Hervé Gabriel, le 26 juin 2013 à ALES (Gard)  
FABREGUE Yves Maurice, le 31 décembre 2013 à BARJAC, Avenue Jean Tassy  
FIOLE Louis Joseph, le 25 septembre 2013 à ALES (Gard)  
FIOLE Marcel Joseph, le 05 décembre 2013 à BARJAC, Quartier Le Roméjac  
FLANDIN Andréa Rose Veuve FLANDIN, le 31 décembre 2013 à BARJAC, Résidence St Laurent  
FONTANILLE Ginette Clotilde Marie Madeleine Veuve RIGAL, le 28 novembre 2013 à BARJAC, Résidence St Laurent  
GAGNE Auguste, le 18 juin 2013 à BARJAC, Résidence Les Mûriers  
GRAFFANT Fernand Henri Joseph le 8 avril 2013 à BARJAC, Résidence St Laurent  
LABROUSSE Maurice Baptiste (Transcription), le 7 mars 2013 à ALES (Gard)  
LACROIX Irène Noëlie Veuve CHAMPETIER, le 15 septembre 2013 à BARJAC, Résidence St Laurent  
MARTIN Marcelle Rose Veuve DANIEL, le 03 novembre 2013 à BARJAC, La Grange des Prés  
MARTINEZ Roger Marc Aimé, le 23 décembre 2012 à SAINT MARTIN D'HERES (Isère)  
MICHEL Alain Yves, le 22 juillet 2013 à BARJAC, Place du Château  
MICHEL Josette Andrée Léone Veuve RAPPIN, le 21 août 2013 à ALES (Gard)  
NÔTHOMB Colette Edith Andrée Marie Veuve TERLINDEN, le 24 novembre 2013 à BARJAC, Résidence St Laurent  
PAYAN Roberte Veuve MARZET, le 20 janvier 2013 à BARJAC, Résidence St Laurent  
PICOT Yvonne Gabrielle Veuve BORIE, le 13 août 2013 à BARJAC, Résidence St Laurent  
SEGA Serge Séverin Octave, le 27 octobre 2013 à BARJAC, Lotissement le Bourdarie  
SUGIER René Albert, le 22 mars 2013 à BARJAC, Résidence St Laurent  
TAULELLE Solange Maria Veuve PASCAL, le 13 juin 2013 à BARJAC, Résidence St Laurent  
THOMAS Renée Henriette Veuve LUGIN, le 13 juin 2013 à BARJAC, Résidence St Laurent  
ULLASTRES Luisa Veuve SONZOGNI, le 1 février 2013 à ALES (Gard)  
VERDIER Yves Henri Louis, le 31 mars 2013 à VAGNAS (Ardèche)

## DECES NON ENREGISTRÉS A L'ETAT CIVIL DE BARJAC MAIS CONCERNANT DES PERSONNES ORIGINAIRES DE LA COMMUNE

PAGES Robert Louis, le 04 mars 2013 à CASTELNALU-LE-LEZ (Hérault)  
SEBASTIEN Jean-Claude Yvan, le 20 septembre 2013 à NICE (Alpes Maritimes)  
BENEDITO Manuel, Maurice, Jean le 02 octobre 2013 à AVIGNON (Vaucluse)  
POTIER DE LAHOUSAYE veuve DEWYNTER Louise Alberte Elisabeth, le 26 février 2013 à ST CHRISTOL LES ALES (Gard)

2012 s'est bien terminée. Nous avons été heureux d'accueillir et d'honorer comme citoyens d'honneur 2013 les capitaines Martin Weinzierle et Helmut Schmälzle de la Police allemande, qui nous ont rendu Chloé.



La délégation allemande



Le colonel Haug offre sa casquette!

## CITOYENS D'HONNEUR de 1990 à 2013

1990

1. M. ETIENNE Louis Gabriel
2. M. GALVIER Henri
3. M. PASCAL Gabriel
4. M. DUNCAN Jo
5. M. DELPUECH Georges
6. M. BERTRAND Louis
7. Mme MARRON Josette
8. M. MARRON Auguste

1991

9. M. BASTIDE Jean-Louis
10. M. MONTEIL André
11. M. DIVOL André

1992

12. M. GINEL Rolland
13. M. DUMAS Francis
14. Mlle MISSOT Andrée
15. M. FERRAT Jean
16. Mme TASSY Josette

1993

17. M. EUZENNE Joseph
18. M. TALOUARN Jean

1994

19. M. MARQUANT Georges
20. M. DUBEY Michel
21. M. BENEVENT Alain

1995

22. M. ANDRE Jean-Michel
23. M. THOULOZE Serge
24. Mme CAMBASSEDES Claudette
25. Mlle BELIN Laëtitia
26. M. SARRAZIN Stéphane
27. M. COULOMB Paul
28. M. PONS Marcel

1996

29. M. RAYMOND Louis
30. M. FIOLE Marcel
31. M. GIUMELLY Georges

1997

32. M. OLLIER Jean-Louis
33. M. RICOUX Jean

1998

34. M. SIBERT Etienne
35. Mme TALOUARN Jacqueline

1999

36. Mme et M. THEROND Claudine et André
37. M. GILLES Cyril
38. Mme BARBUSCIA Renée
39. M. KIEFER Anselm

2000

40. Mme & M. DIVOL Lucienne et René

2001

41. M. BLANCHER Joseph
42. Mme et M. DE VILLIERS DE L'ISLE ADAM Franca et Jean-Pierre

2002

43. M. CERISIER Georges
44. Mme & M. LACROIX Simone et Bernard

2003

45. M. RAOUX Louis
46. Mme BENEVENT Charlotte

2004

47. M. TAULELLE Jean
48. Mme BRUGUIER Monique

2005

49. Mme GIBSON Fiona
50. Mme GIOLBAS Georgette

2006

51. M. AUDU Gabriel
52. M. SOURIOU Daniel

2007

53. M. ARNAUD Marcel
54. Mme SARRAZIN Marie-France
55. M. PAYEN Roger

2008

56. M. NONNENMACHER François-Xavier
57. JOFROI
58. Monsieur le Curé Jean St PIERRE

2009

59. M. JAUD Jean-Paul

2010

60. Mme LAGORSSE Arlette
61. M. DIDIER Georges
62. Mme SARRAZIN Janette (Départ à la retraite 25 juin 2010)

2011

63. Mme LEFRANCOIS Huguette et Mme RIGAL Odile (PANIFICATION) représentant l'entreprise PANIF (ex Gardéchoise de Panification)
64. M. Jean BELLEGARDE

2012

66. Mme LISKA Sonia
67. M. GAGNE Christian

2013

68. M. WEINZIERLE Martin, policier d'Offenburg (All.)
69. M. SCHMÄLZLE Helmut, policier d'Offenburg (All.)

## Ils ont choisi Barjac



CLEMENTINE  
WANSART,  
kinésithérapeute  
rue Basse



M. et Mme  
BRUNO FORINO  
Tabac La Clope A  
Bulles Place Joseph  
Comte



MONSARRAT CLAIRE,  
dermatologue



Mme BAYLE-Le Panier  
Naturel-Place de la  
Mairie



Distillerie  
VIOUGEAS-La Rieu



DAVID AYMARD,  
Epicerie, L'Eplanade



M. et Mme BARBOT,  
ébénistes - SHAKER  
ARTE BOIS



NATACHA  
Promo Pressing  
Grand Rue Jean  
Moulin



M. et Mme  
RODRIGUEZ  
CARREFOUR  
CONTACT

POUPLIER PATRICK  
Atelier  
mécanique  
Rue Basse



M. et Mme THIERRY LEMAIRE- Café-Restaurant  
AU CENTRE



Emma Richardson, infirmière  
libérale - Place de la Mairie



M. et Mme MICHEL GOSSARD  
place Joseph Comte

Marianne - Avril 2013

## ILS SONT FORMIDABLES / V. Investir au bénéfice des autres

BOUSCULER  
LES MONTAGNES

L'action de Sjoerd Wartena : rétablir une agriculture à visage humain. Dans le Dauphiné, son association, Terre de liens, avec le soutien du maire de Barjac - au c. de la photo -, a chamboulé les rouages économiques et sociologiques, ainsi que les mentalités.



Maire de Barjac, dans le Gard, Edouard Chaulet, premier édile à convertir la cantine scolaire au bio intégral par subvention municipale, partage amplement cet avis : « Sjoerd Wartena est un trésor vivant, comme on dit au Japon, car il a su vaincre l'impossible dans notre pays, redonner leur honneur à nos paysans, ramener les jeunes à la terre et trouver un système économique qui les protège des requins et des coquins. » Grâce à Terre de liens, la commune de Barjac a permis à quatre couples de s'installer dans une ferme que son propriétaire >

> allait vendre à des promoteurs immobiliers. Un regroupement solidaire dont les héros s'appellent Pascale et Jean-Daniel Ollier, agriculteurs du cru qui cherchaient à installer un élevage laitier à Barjac, Frédéric Grasset, un Montpelliérain de 34 ans qui produira du pain avec le blé du domaine, Marie et Jason Faivre, jeune couple qui débute un élevage de volailles, Agnès et Jo Combes, virtuoses du fromage de chèvre qui cherchaient une terre pour leur troupeau. Ainsi diversifiée, La Grange des prés pourra désormais produire de quoi alimenter la cantine bio du village. Un projet très audacieux puisqu'il s'agit de convertir les 120 ha de l'exploitation en bio intégral. « Si nous y parvenons, martèle Edouard Chaulet, ce sera la preuve que l'on peut faire du bio à grande échelle et mettre à bas tous les clichés. »

REGROUPEMENT  
SOLIDAIRE

L'équipe de Terre de liens réhabilite le domaine de la Grange des prés. Les fruits et légumes du potager bio de Mouans-Sartoux alimentent la cantine scolaire de la ville. En 2011, ce potager, qui produit 10 t de légumes, est aussi un outil pédagogique pour les écoles.



LES SÉRIES D'ÉTÉ DE L'HUMANITÉ  
CETTE SEMAINE FIGURES D'ENGAGEMENTS 9/10



## Édouard Chaulet, coco, tendance bio

En 2006, le maire communiste de Barjac a décidé de servir du bio dans les cantines scolaires. Petite révolution au pied des Cévennes où des projets de réimplantations agricoles sont également en cours. Une « utopie » en marche.

**V**ous donc à quel point conduire une « révolution sur le chemin de Damas », saine de chou-fleur, parmentier de la mer, fromage, cerises. Bio. Tout bio. Rien que du bio. Vingt dans le sillage d'un Paul de Tarse de l'illumination. Édouard Chaulet, maire communiste de Barjac et conseiller général du canton. Vingt maintenant les nouveaux adeptes : les élèves de l'école primaire de cette commune gardoise de 1 500 habitants. Question du journaliste de passage : « Qui peut définir ce qu'est le bio ? » Des bras se lèvent en pagaille : « Des produits sains », « sans produits », « sans pesticides », « sans engrais ». Monsieur le maire ne manque pas un petit air de satisfaction de bio, l'est aussi et surtout de la pédagogie. Chacun y va de sa pierre à l'édifice. Du cuisinier à la cantinière : « Parfois, les cantinières

préparent et les herminettes, c'est compliqué pour eux », avoue cette dernière. « Le français parmentier aussi. Ils sont encore habitués à la mousette ». Mais à force... Certains enfants réclament à leurs parents du bio à la maison. Autre anecdote, sans prix aux yeux de l'élève : arrivé au collège, un ancien de la commune barjacoise a lancé une pétition pour que la cantine de l'établissement passe au bio. La bonne bouteille est un combat permanent qui, pour ce qui concerne Barjac, a été immortalisé dans un documentaire réalisé par Jean-Paul Jaud et titré Nos enfants nous accablent (1).

Et si Édouard Chaulet, l'ancien instituteur et professeur, se plaît à parler de cette lueur de « révolution » comme Paul de Tarse sur le chemin de Damas, il sait bien que quelque chose qu'il s'agit aussi d'une lumière jaillie du ciel que d'un processus personnel et politique. Qui a commencé, pour

### BIO EXPRESS

**1945.** Naissance à Barjac.  
**1979.** En conseil général du canton. Il le sera jusqu'en 1988 puis du conseil à partir de 2004.  
**1989.** Maire de Barjac.  
**2006.** Décide de passer les cantines municipales au bio.  
**2008.** Sorti du documentaire Nos enfants nous accablent, qui retrace l'expérience barjacoise.

ce Barjacois de naissance, dès l'enfance. Le rédacteur Jean-Paul Jaud se souvient du tournage et des explications d'Édouard : « C'est un fils de maçon. Une famille de sept enfants. Il me disait : "Cher nous, on n'avait pas forcément les plus belles choses, mais la maison nous faisait toujours quelque chose de bon et manger"

Le goût de cette madeline de Prunet lui revient en bouche, d'une façon amère, lorsque plusieurs agriculteurs déclinent de courses mystérieuses. Puis deux enfants d'agriculteurs sont frappés de cancer.

Édouard le Rouge passe alors à l'attaque. En 2006, il décide que les enfants mangeront bien et bio. « Cantine pour enfants qui mangeraient aussi bio », ainsi que le rappelle Jean-Paul Jaud. Édouard Chaulet l'avoue : rien de démocratique dans cette décision, pas de concertation, encore moins de référendum. « On a décidé à l'ère du conseil municipal. Pour. Les enfants mangent bien et nous, on bouffe de l'argent », lâche-t-il dans ses formules qu'il affectionne. Le maire : « Il est le premier élu à avoir pris conscience et qui a pris le terrain par les cornes en prenant des risques politiques », juge Pierre Légrasse, le célèbre critique gastronomique à Marianne, celui qui

mité l'inspire dans le documentaire de Jean-Paul Jaud. « Je parlais même de "chouletisme", ajoute-t-il : passer au bio et accepter ce choix politique en le faisant passer en charge par le budget communal. D'autres l'ont fait et ont présenté l'adhésion aux parents. Pas lui ».

Pour mener à bien la « conversion », il a notamment dû faire face à certaines réticences d'agriculteurs, pas totalement convaincus. Ce qui n'étonne guère Jean-Paul Jaud : « Les agriculteurs, on leur a coupé le sarrasin. Mais des paysans ont joué le jeu et fournissent le chef cuisinier de la cantine scolaire. D'autres se lancent. Comme ceux qui se sont installés dans la Grande des prés, une

**Le bio, c'est aussi et surtout de la pédagogie. Chacun y va de sa pierre à l'édifice. Du cuisinier à la cantinière.**

grande ferme achetée par la Française Terre de liens afin de faciliter l'installation de plusieurs projets agricoles. En ce vendredi de juin, jour de notre rencontre, un couple de jeunes agriculteurs néerlandais propose, pour la première fois, une très courte marché de la ville, sa production de pois. À l'heure de replier les étals, le maire est accueilli par leur large sourire : « On a tout vendu ». « Le bio, sans les circuits courts, ça n'a pas de sens », commente, en reprenant son chemin, celui qui l'a vu venir compléter, telle une pyramide moderne, de tous les coins de France. « Je leur réponds toujours la même chose : c'est une décision politique. « Constatant le personnage, il doit bien aussi leur parler de « révolution de la table » et d'« hédonisme gastronomique ».

À partir de Barjac, c'est un véritable phénomène national qui va aller croissant : s'embrasent Péricq-Légasse, « beaucoup d'écoles primaires sont passées au bio après le raisonnement du père », constate Jean-Paul Jaud. Édouard Chaulet, fils de résident communiste, ancien instituteur dans l'Algérie indépendante, lecteur - en 2006 - du Capital de Marx, « affrété de la révolution chrétienne », profondest en plein milieu rural du festival Chansons de parole-tournois, ce samedi 27 juillet) et d'un cinéma d'art et d'essai dans son bon village de Barjac, parle, lui, d'« une révolution de main étendue ».

Lorsqu'il a commencé à proposer un petit texte sur la récente exposition « Traces » de l'artiste Jean Cabane, il a posé ses premiers mots, presque un testament : « On fait sa journée, on laisse sa trace ».

**Catherine Descaux**

(1) www.jaud.fr

**OBAMA**  
Sandrine Agacem-Sukner et son combat contre la peine de mort



Edouard Chaulet, maire de Barjac, utilise le vélo électrique pour ses courts trajets. M.P.

**Démocratie.** Edouard Chaulet démontre par les gaz de schiste l'importance de la qualité de la démocratie locale.

## Les moyens d'une résistance locale

« Il existe deux raisons de refuser l'exploitation des gaz de schiste : la première, c'est la nécessité de stopper le recours aux énergies carbonées si nous ne voulons pas que nos enfants grillent sur une planète devenue largement inhabitable ; la seconde, c'est que cette exploitation gaspille l'eau de surface qu'il faut injecter dans un sous-sol pour faire remonter les gaz et huiles et que cette eau, chargée de toute sorte de produits chimiques, va polluer les réseaux souterrains dans des conditions dont nous ne connaissons même pas l'ampleur pas plus que les conséquences ». Edouard Chaulet, maire de Barjac et conseiller général, est l'un des fer de lance de l'action pour « laisser les gaz de schiste à nos enfants qui connaîtront alors peut-être les moyens de tirer un parti propre de ce qui sera alors devenu pour eux une richesse précieuse ». Pour l'heure, il y a urgence à agir. « Ce rapport que nous a rendu un expert nommé par le gouvernement vient à point nommé pour justifier des recherches : elles vont confirmer ce que nous savons, la présence d'huiles lourdes qui ont déjà été exploitées par le passé, et montrer l'existence éventuelle de gaz de schiste. C'est inutile : nous n'avons pas besoin de chercher

ce dont nous ne voulons pas ». L'exploration des couches contenant des huiles lourdes, exploitables selon des techniques conventionnelles, dit le rapport d'expertise, fait figure d'alibi pour aller plus avant vers l'évaluation prospective des gaz de schiste. Dès lors, « l'insistance du gouvernement socialiste et des députés socialistes du Gard et de l'Ardèche à évoquer l'intérêt de la connaissance m'apparaît comme un handicap au rassemblement de ceux qui refusent que l'on mette un pied dans la direction de l'exploitation ». Exploration qui n'est pas d'actualité aujourd'hui, au regard de l'importance de la mobilisation des populations et des élus locaux. Edouard Chaulet suggère d'ailleurs un lien direct entre le dossier des gaz de schiste et l'affaire de la démocratie locale. « Il est frappant de voir combien la proximité entre les maires, les conseillers municipaux et la population constitue un obstacle à la mise en œuvre de décisions venues d'en haut », commente Edouard Chaulet. On comprend mieux pourquoi « depuis vingt ans les politiques ont toutes un point commun, celui d'éloigner le citoyen de la décision politique ». Un exemple :

« au moment où les citoyens vont élire leurs conseillers municipaux et parmi eux les élus qui siègeront dans les communautés de communes et d'agglomération, les agglôs de Nîmes et d'Alès vont être dessaisies de leurs compétences au profit du pôle métropolitain, géré par des élus désignés par les majorités des deux agglôs ; ce qui va par ailleurs créer de fait un département à deux vitesses ». Edouard Chaulet évoque les conditions dans lesquelles s'est développée l'intercommunalité. « Contrairement à tout ce qui a été dit et continué à l'être, on a rajouté des couches administratives, mais aussi déplacé la décision vers le haut et construit cette imposture selon laquelle le débat politique serait une charge coûteuse et qu'il suffit de sous-traiter la réflexion à un cabinet d'étude ». Ce que l'on appelle « l'idéologie dominante ». Pour Edouard Chaulet, le combat pour la démocratie locale et la coopération intercommunale, c'est aussi la garantie pour les populations d'être plus fortes « face à des politiques venues d'en haut comme le choix des pétroliers de l'exploitation des gaz de schiste ».

M.P.

SEMAINE 13 - 18 MAI 2013  
**AGRICULTURES & PAYSAGES**  
LE JOURNAL DU CAUE DE L'HERAULT



## A Barjac, l'expérience remarquable de la Grange des Prés

**Dans le Gard, 120 hectares de terres agricoles ont été loués à de jeunes agriculteurs avec l'engagement d'une production bio en élevage et cultures diversifiées**

Les 1.560 habitants de Barjac et leur maire **Edouard Chauvet**, poursuivent leur politique en faveur d'une restauration collective issue d'une agriculture biologique. Le restaurant scolaire bio, rendu célèbre par le film «Nos enfants nous accuseront» de Jean-Paul Jaud, fonctionne depuis 2008. Pour autant, fournir une cantine bio suppose un approvisionnement de proximité, l'objectif étant de retrouver localement une agriculture vivrière, l'association élevage-cultures et favoriser les circuits courts...

### Une volonté politique forte

Lorsque la Grange des Prés, ancienne méairie vieille de quatre siècles, et ses 120 ha de sols épuisés sont mis en vente, les exploitants voisins manifestent leur intérêt pour racheter les terres. Un schéma classique qui aurait abouti au dépeçage de l'exploitation, à la transformation de la ferme en «îlot urbain» et surtout, à la poursuite de l'agrochimie. Pour éviter cela, le

maire de Barjac a vite compris qu'en se saisissant de cette opportunité, il pourrait impulser une reconversion de l'agriculture sur son territoire tout en apportant des réponses à sa question d'approvisionnement Bio.

Alerté par le maire, **Dominique Granier**, président de la Chambre d'Agriculture et de la SAFER, s'est laissé persuader pour trouver une formule qui permettrait à de jeunes agriculteurs de vivre de leur travail sans être propriétaire des terres. Il constate : «Dans la mentalité des Languedociens, l'esprit de propriété est fortement ancré. Mais demain et déjà aujourd'hui, on ne pourra plus être propriétaire car le foncier est devenu trop cher. Ce n'était pas facile de faire passer le projet ni auprès de la SAFER ni auprès des collègues de la chambre d'agriculture. Il a fallu convaincre et jouer des coudes. Finalement en plaçant ce projet sous l'angle de l'expérimentation, nous sommes parvenus à trouver un montage réaliste».

*Semaine Agricultures & Paysages : la 3<sup>ème</sup> édition de cette manifestation, organisée par les CAUE et leur Fédération Nationale, s'est déroulée du 13 au 18 mai 2013 autour d'une série d'événements dans toute la France : visites, expositions, conférences, projections-débats, avec l'objectif de sensibiliser tout public à la valeur, à l'identité contemporaine et au devenir des paysages agricoles. Dans ce cadre, l'Union Régionale des CAUE en Languedoc-Roussillon a proposé un programme d'animations, de visites et de conférences. Prochaine édition en mai 2015.*



## INFO SERVICES

### PERMANENCES EN MAIRIE

Secrétariat ouvert au public du lundi au vendredi.

le matin : de 08 h 00 à 12 h 00

l'après-midi : de 14 h 00 à 18 h 00

sauf le vendredi 16h30

**Le Maire et Conseiller Général** reçoit le mardi matin, sur rendez-vous

Tél. : 04 66 24 50 09

Fax : 04 66 24 54 36

Mail : [mairie.barjac@wanadoo.fr](mailto:mairie.barjac@wanadoo.fr)

**Site Internet : [barjac.fr](http://barjac.fr)**

### Assistante sociale :

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi matin de chaque mois de 9 h 00 à 11 h 30

(Prendre rendez-vous au préalable au Centre Médico Social : 04 66 24 01 07)

### Relais emploi :

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredi du mois à partir de 9 h 30 à 12 h 00

### Mission Locale Jeune (16 à 25 ans) :

information, orientation, accompagnement vers la formation et l'emploi : 04.66.25.40.01

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredi du mois de 9 h 30 à 12 h 00

### Conciliateur de justice :

Conciliateur de justice : 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi après-midi de chaque mois (sur rendez-vous)

### BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

- mardi : de 16 h 00 à 18 h 00

- mercredi : de 9 h 00 à 12 h 00  
et de 14 h 00 à 18 h 00

- vendredi : de 09 h 00 à 12 h 00

- samedi : de 10 h 00 à 12 h 00

### CINEMA MUNICIPAL « REGAIN »

Séances :

Mardi à 20 h 30

Vendredi à 18 h 15 et 21 h 00.

Dimanche après midi à 17h30

(En période estivale : 18 h 30 et 21 h 15)

Pour obtenir le programme du mois (répondeur) : 04 66 24 55 03 ou en le demandant par mail à [bibliotheque-barjac@orange.fr](mailto:bibliotheque-barjac@orange.fr) ou [barjac.fr](http://barjac.fr).

### CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL

Tous les mercredis et vacances scolaires : de 7 h 30 à 18 h 00 (accueil de 7 h 30 à 9 h 00 et départ de 17 h 00 à 18 h 00 – possibilité de prendre le repas de midi)

### GARDERIE PERISCOLAIRE

Tous les jours scolaires de 7 h 30 à 8 h 50 le matin et de 16 h 30 à 18 h 15 le soir (accueil le matin jusqu'à 8 h 30).

### FOYER DES JEUNES

1 ou 2 vendredi par mois pour une sortie.

### OFFICE DE TOURISME

#### - horaires d'hiver :

- lundi, mardi, jeudi de 09 h 030 à 12 h 30  
et de 14 h 00 à 17 h 00

- mercredi, vendredi et samedi de 09 h 30 à 12 h 30

#### - période estivale :

- du lundi au samedi de 10 h 00 à 19 h 00

- dimanche de 10 h 00 à 13 h 00

Tél. : 04 66 24 53 44.

Mail : [ot.barjac@wanadoo.fr](mailto:ot.barjac@wanadoo.fr).

### DECHETTERIE

- du lundi au samedi : de 9 h 00 à 12 h 30

## Revue municipale 2013 de BARJAC

Parution annuelle

Direction de la publication : Edouard CHAULET Comité de rédaction : les élus du conseil municipal

Crédits photographiques : Jean-Michel ANDRE, photographe - Jean-Michel BOVY - Edouard CHAULET - Christian DEBARD

Conception et réalisation : Public Imprim

## Des Hôtes et des Rencontres



Avec 2 directeurs départementaux (Ardèche et Gard) Juan Martinez le conseiller Général du Gard et Laurent Hughetto de L'Ardèche



Avec Florent Grabin ,président de PUMA (Pour Une Martinique Autrement), Evelgne Bill et Jérôme DOUZELET du Mas de Rivet



Avec Bessi QUANTE, agronome malien et Jean-Luc GIBELIN prêtre de la paroisse



Avec Hugues AUFRAY



Avec Hugues BOUSIGES Préfet du Gard, Christophe MARX Sous Préfet d'Alès et Jacques DREYFUS, Architecte Bâtiments de France.



Avec l'attaché culturel de l'ambassade de FRANCE à COTONOU, M. Luc Fabre originaire de Bessèges



**JEAN CABANE** peintre



**Rencontre au monastère de SOLAN**



**Michel VOVELLE** Historien



**Richard THOMAS**, acteur américain



**Pierre RABHI** pour la sortie du film *Au Nom de la Terre*  
et **Gilles Eric SERALINI** Professeur de Biologie Moléculaire



**Accueil de L'Institut Agricole Méditerranéen de Montpellier**

